Niger : Troisième revue de l'accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit — Rapport des services du FMI; et supplément; communiqué de presse sur la réunion du Conseil d'administration ; et déclaration de l'administrateur pour le Niger

Conformément à la troisième revue de l'accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit avec le Niger, les documents ci-après ont été diffusés et figurent dans ce dossier :

- Le rapport des services du FMI relatif aux à la **troisième revue de l'accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit**, établi par une équipe des services du FMI à l'issue des entretiens qui ont pris fin le 4 septembre 2009 avec les autorités nigériennes sur l'évolution et les politiques économiques. Le rapport a été rédigé à partir des informations disponibles au moment de ces entretiens et achevé le 22 janvier 2010. Les opinions exprimées dans le rapport des services du FMI ne reflètent pas nécessairement celles du Conseil d'administration du FMI.
- Un supplément sur l'analyse de viabilité de la dette ;
- Un communiqué de presse ; et
- Une déclaration de l'administrateur pour le Niger.

Les documents ci-après ont été diffusés séparément :

Lettre d'intention adressée par les autorités nigériennes au FMI* Mémorandum de politique économique et financière des autorités nigériennes* Protocole d'accord technique

*Figure aussi dans le rapport des services du FMI

La politique de publication des rapports des services du FMI et d'autres documents autorise la suppression d'informations susceptibles d'influencer le marché.

Ce rapport peut être obtenu sur demande à

International Monetary Fund • Publication Services 700 19th Street, N.W. • Washington, D.C. 20431 Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopie : (202) 623-7201

E-mail: publications@imf.org • Internet: http://www.imf.org

Prix: 18 dollars

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL Washington, D.C.

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

NIGER

Troisième revue de l'accord triennal au titre de la Facilité élargie de crédit

Préparé par le Département Afrique (en consultation avec d'autres départements)

Approuvé par Seán Nolan et Thomas Dorsey

22 janvier 2010

Relations avec le FMI	Le Conseil d'administration a approuvé un accord triennal au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) pour un montant de 23,03 millions de DTS soit 35 % de la quote-part, le 28 mai 2008. La deuxième revue a été conclue par le Conseil d'administration le 13 mai 2009. L'encours des prêts du FMI au Niger s'établit à 36,19 millions de DTS (soit 55 % de la quote-part).
Composition de la mission	M ^{me} Allain (chef de mission), MM. Gueye, Koulet-Vickot et Salinas (tous du Département Afrique), M. Mario Zejan (Représentant résident) a apporté son concours à la mission.
Entretiens	Les entretiens relatifs à la troisième revue de l'accord au titre de la FEC se sont déroulés à Niamey du 24 août au 4 septembre 2009. La mission a été reçue par M. Ali Lamine Zeine, Ministre de l'économie et des finances et s'est entretenue avec divers responsables publics et avec des représentants du secteur privé, de la société civile et des partenaires techniques et financiers. D'autres entretiens ont eu lieu en décembre 2009.

TABLE DES MATIÈRES	PAGE
Résumé analytique	4
I. Contexte économique et politique	6
II. Évolution récente et résultats obtenus dans le cadre du programme	6
III. Perspectives macroéconomiques et risques y afférents	8
A. Perspectives pour 2009-2010	
B. Perspectives à moyen terme	9
C. Risques	9
IV. Compte rendu des entretiens	10
A. Finances publiques	
B. Réformes structurelles	
C. Défis propres aux pays à faible revenu exportateurs de produits de base	16
V. Suivi du programme	16
VI. Évaluation des services du FMI	17
Graphiques	
1. Évolution économique récente	7
2. Perspectives économiques à moyen terme	
3. Évolution des comptes budgétaires.	
Tableau du texte	
1. Évolution des comptes budgétaires en 2009	11
Encadrés	
1. Implication du secteur public dans les secteurs pétrolier et minier	15
2. Défis macroéconomiques des pays à faible revenu exportateurs de produits de ba	
Tableaux	
1. Principaux indicateurs économiques et financiers, 2006-14	19
2a. Opérations financières de l'État, 2006-14	
2b. Opérations financières de l'État, 2006-14	
2c. Opérations financières de l'État : programme trimestriel 2009-2010	
3a. Balance des paiements, 2006-14	
3b. Balance des paiements, 2006-14	

4. Situation monétaire, 2006-11	25
5. Principaux indicateurs financiers, 2006-08	26
6. Indicateurs de la capacité à rembourser le FMI, 2008-2017	27
7. Échéancier prévisionnel de décaissement au titre de l'accord FEC, 2008-11	28
Appendice I	
Lettre d'intention	29
Pièce jointe I. Mémorandum de politique économique et financière	
du gouvernement du Niger	31
Pièce jointe II. Protocole d'accord technique	44

Résumé analytique

Malgré les résultats économiques satisfaisants enregistrés au cours de la dernière décennie, le **Niger reste l'un des pays les plus pauvres du monde**. Le défi majeur pour les années à venir est de faire en sorte que la montée en puissance des secteurs pétrolier et minier se traduise par une croissance économique plus forte et une réduction plus rapide de la pauvreté.

La situation politique demeure tendue, suite au référendum d'août dernier qui a permis de prolonger le mandat du Président de trois ans et aboli la limitation des mandats à deux au plus. Les principaux partenaires techniques et financiers ont suspendu leur appui en attendant la résolution de la crise politique. Les pourparlers en vue d'une sortie de crise ont commencé en décembre dernier entre les acteurs de la scène politique.

L'économie nigérienne a été largement épargnée par les turbulences économiques et financières internationales. La croissance hors secteur agricole a été forte et l'inflation a baissé par rapport à son pic de 2008. L'important déficit extérieur courant, dû à la poussée des importations liées aux projets en cours dans les secteurs du pétrole et de l'uranium a été essentiellement financé par l'investissement direct étranger. Le Niger présente un faible risque de surendettement.

La mise en œuvre du programme a été jusqu'à présent satisfaisante et tous les critères de réalisation quantitatifs à fin juin 2009 ont été respectés. Les résultats en matière de recettes sont bons et le règlement des arriérés de paiement intérieurs a été plus important que prévus. Tous les objectifs indicatifs à fin septembre ont aussi été observés, ce qui confirme ces tendances. Au plan structurel, les autorités ont pris des mesures pour renforcer la gestion de la dette et améliorer le suivi de l'exécution budgétaire et le climat des affaires.

Les autorités ont bon espoir que tous les objectifs budgétaires pour le reste de l'exercice 2009 seront atteints, malgré l'écart de financement budgétaire. Sur la base d'hypothèses de financement prudentes, la poursuite de la bonne tenue des résultats de recettes permettrait d'éviter de lourdes réductions des dépenses budgétaires en 2010. Les autorités ont élaboré des mesures d'urgence qui leur permettraient de combler l'écart de financement qui pourrait se matérialiser si le décaissement de l'aide extérieure prenait à nouveau du retard en 2010.

Le renforcement des bilans du système bancaire est indispensable pour faire en sorte que le système financier épaule véritablement la croissance. La forte expansion du crédit a entraîné la dégradation des ratios de liquidité des banques. De nouvelles lignes de crédit extérieur et la restructuration rapide du secteur bancaire devrait contribuer à alléger les signes avant-coureurs de tension. À long terme, les banques devraient être encouragées à envisager la possibilité de prolonger les échéances de leurs sources de financement.

Les services du FMI ont engagé un dialogue sur les grands défis de politique économique auxquels sont confrontés les pays à faible revenu exportateurs de produits de base. Les entretiens ont porté sur la nécessité de poursuivre le renforcement de la gestion et de la transparence des finances publiques, et celle d'établir une stratégie globale de gestion macroéconomique des ressources pétrolières et minières bien avant leur mise en exploitation.

Les services du FMI recommandent la conclusion de la troisième revue de l'accord

FEC. S'il est vrai que les perspectives de financement incertaines présentent indéniablement un risque pour l'exécution du programme, les bons antécédents du Niger rendent crédible l'engagement des autorités à maintenir une situation budgétaire finançable/gérable face à des déficits passagers de financement extérieur.

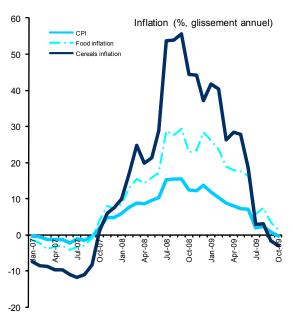
I. CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE

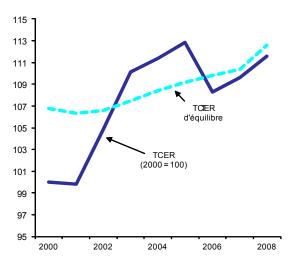
- 1. Les résultats économiques du Niger se sont améliorés durant la décennie écoulée. La stabilité politique, la rigueur des politiques macroéconomiques et les réformes structurelles ont permis la reprise de la croissance économique, l'inversion de la tendance à la baisse du revenu par habitant observée auparavant. La stabilité politique des dernières années a favorisé le retour des appuis financiers extérieurs et l'allègement significatif de la dette obtenu dans le cadre des initiatives PPTE et IADM a fortement réduit l'endettement extérieur et accru la marge de manœuvre budgétaire. Des progrès importants ont été réalisés en matière de libéralisation du commerce, de restructuration du secteur financier et de renforcement de la gestion des finances publiques.
- 2. **Malgré ces progrès, le Niger n'a guère fait reculer la pauvreté,** restant l'un des pays les pauvres du monde, situé au 177^e rang sur 179 pays sur l'indice du développement humain 2008 des Nations Unies. Si les indicateurs relatifs à l'éducation, la santé, l'accès à l'eau potable se sont considérablement améliorés ces dernières années, le Niger ne sera pas en mesure d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, sauf celui qui vise à réduire de moitié la mortalité infantile.
- 3. Face à la crise politique actuelle, certains partenaires techniques et financiers ont décidé de réduire leur appui financier. Les partis d'opposition, la société civile et les partenaires extérieurs ont contesté la légalité du référendum d'août dernier qui a prolongé de trois ans le mandat du Président et levé la limitation à deux mandats. Des partenaires clés ont suspendu leur appui budgétaire en attendant la résolution de la crise politique et la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a suspendu la participation du Niger à l'organisation régionale. Après plusieurs mois d'impasse, les pourparlers de sortie de crise ont commencé entre le gouvernement et les principaux partis d'opposition à Niamey à la fin décembre 2009.
- 4. La montée progressive en puissance de la production de pétrole et d'uranium offre une occasion sans précédent de stimuler la croissance et de faire reculer la pauvreté de manière plus décisive. La production pétrolière doit démarrer en 2012 et les exportations d'uranium devraient s'accroître progressivement après 2013. Veiller à ce que le développement des secteurs pétrolier et minier se traduise par une croissance globale plus forte et une réduction plus rapide de la pauvreté constitue le défi majeur des années à venir.
 - II. ÉVOLUTION RÉCENTE ET RÉSULTATS OBTENUS DANS LE CADRE DU PROGRAMME
- 5. L'économie nigérienne a été largement épargnée par les turbulences de l'économie mondiale et de la finance internationale. L'existence d'indicateurs fréquents tels que la vigueur de la croissance économique et la bonne tenue du recouvrement des recettes fiscales dénotent la persistance de la fermeté de la croissance hors secteur agricole, notamment dans le secteur des mines, des télécommunications, du bâtiment et des travaux publics, ainsi que celui des transports.

Graphique 1. Évolution économique récente

Les tensions inflationnistes ont diminué ces derniers mois ...

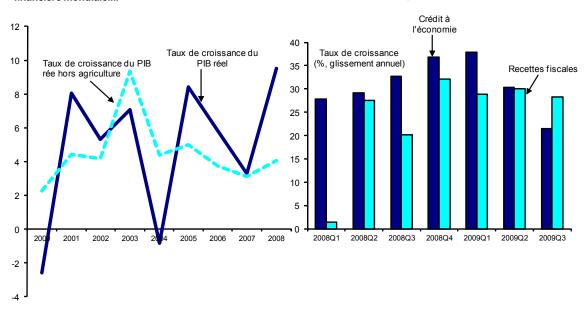
... et le taux de change effectif réel reste conforme aux fondamentaux.





La croissance est restée forte en 2008, malgré la crise financière mondiale....

...et les indicateurs disponibles signalent qu'elle le restera sur les neuf premiers mois de 2009.



Sources : autorités nigériennes; calculs des services du FMI.

- 6. **L'inflation a reculé par rapport à la crête de 2008**. En glissement annuel, le taux d'inflation est tombé à -3,1 % en décembre 2009, contre 14 % en décembre 2008, ce qui est conforme à la baisse des cours mondiaux des denrées alimentaires et de l'énergie; cette évolution a également bénéficié de l'excellente récolte de la campagne 2008/09.
- 7. Le crédit intérieur a fortement augmenté durant les neuf premiers mois de l'année 2009, sous l'effet des tirages effectués sur les dépôts de l'État à la BCEAO et de la forte expansion du crédit au secteur privé. Ainsi, la base monétaire s'est accrue de 17 % en glissement annuel au mois d'octobre. Dans un contexte d'accès réduit aux lignes de crédit extérieur, le rythme élevé de l'expansion du crédit à l'économie a provoqué une détérioration des ratios de liquidité.
- 8. Le taux de change réel reste conforme aux fondamentaux de l'économie. L'appréciation de 22 % en termes réels observée entre 2001 et 2008 est conforme à l'évolution favorable des termes de l'échange du Niger, dénotant la hausse des cours de l'uranium. Cette évaluation restait valable durant les neuf premiers mois de 2009, les termes de l'échange étant restés relativement stables.
- 9. Tous les critères de réalisation quantitatifs à fin juin ont été observés (MPEF, tableau 1). Les résultats en matière de recettes publiques en particulier ont été remarquables, les recettes fiscales dépassant de plus de 1 % du PIB les objectifs programmés à fin juin. La réduction des arriérés intérieurs nets a été plus élevée que prévu. Le déficit du solde budgétaire de base a été inférieur au niveau programmé, en raison de la bonne tenue des recettes et de la poursuite d'une politique de dépenses prudente. Les données à fin septembre confirment ces tendances et tous les objectifs indicatifs ont aussi été respectés. Au plan structurel, les autorités ont appliqué les mesures visant à renforcer la gestion de la dette, à améliorer le suivi de l'exécution budgétaire et à améliorer le climat des affaires.

III. PERSPECTIVES MACROÉCONOMIQUES ET RISQUES Y AFFÉRENTS

A. Perspectives pour 2009-2010

10. La croissance du PIB réel a ralenti, selon les estimations, ressortant à 1 % en 2009, en raison de la chute de la production agricole après l'excellente récolte de la campagne 2008. Toutefois, la croissance hors secteur agricole devrait rester forte, en particulier dans les secteurs des mines, des transports, du BTP et des télécommunications. Comme indiqué auparavant, l'inflation en glissement annuel est tombée à -3,1 % à la fin 2009. Le déficit extérieur courant devrait être important, selon les projections, sous l'effet des flux d'importations massifs liés aux grands projets en cours dans les secteurs du pétrole et de l'uranium qui sont essentiellement financés par l'investissement direct étranger. L'ampleur de ces importations qui devrait avoir atteint 11 % du PIB en 2009, domine les autres tendances de l'évolution de la balance des paiements, notamment les bons résultats des exportations d'uranium et de produits agricoles, ainsi que la baisse des prix pétroliers et alimentaires sur les marchés mondiaux.

11. Les perspectives macroéconomiques pour 2010 semblent globalement favorables. La croissance du secteur agricole revenant à niveau tendanciel et la poursuite de l'expansion des secteurs des télécommunications, des transports et des mines pourraient porter la croissance économique à 5 % en 2010. Le déficit extérieur courant devrait rester globalement stable, sous l'effet du maintien du niveau élevé des importations et de l'augmentation escomptée des exportations d'uranium. Si les résultats de la campagne agricole sont moyens et que les prix internationaux des denrées alimentaires et du pétrole restent stables, l'inflation devrait rester proche de 2 %.

B. Perspectives à moyen terme

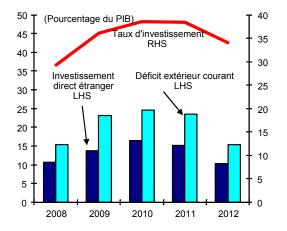
- 12. L'expansion des secteurs du pétrole et des mines transformera le panorama macroéconomique. Le passage des projets pétroliers et miniers (uranium) en phase de production (respectivement en 2012 et 2014) devrait doubler le total des exportations et tripler le PIB minier entre 2012 et 2016. En outre, le démarrage de la production de pétrole aura sans doute pour effet de réduire de moitié les importations de pétrole entre 2011 et 2012. Dénotant ces tendances positives, les recettes budgétaires annuelles pourraient augmenter de 2 % du PIB d'ici à 2015.
- 13. Les perspectives qui entourent l'endettement sont favorables pour le Niger qui est passé d'un niveau de risque de surendettement moyen à faible, l'impact de la crise mondiale sur son économie et sur le profil de sa dette ayant été moins marqué qu'on pouvait le craindre. Les résultats de l'analyse de viabilité de la dette indiquent que la valeur actuelle de la dette extérieure devrait se stabiliser en dessous de 25 % du PIB et de 105 % du total des exportations sur le long terme. Les principaux ratios de la dette restent inférieurs aux seuils fondés sur les politiques mises en œuvre dans tous les scénarios plausibles. L'inclusion de la dette intérieure à cette analyse ne modifie pas sensiblement l'évaluation. Cette analyse tient compte de la décision des autorités d'utiliser une portion de la contrepartie en francs CFA de l'allocation générale de DTS rétrocédée par la Banque centrale régionale.

C. Risques

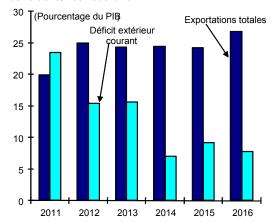
14. La balance des risques penche vers une détérioration. L'impasse politique qui perdure pourrait aboutir à un tarissement prolongé des appuis financiers extérieurs qui exigerait une forte compression des dépenses, y compris dans les secteurs prioritaires et une ponction sur les réserves de change. L'incertitude politique prolongée aurait aussi une incidence sur les décisions d'investissement du secteur privé et freinerait les grands projets prévus dans les secteurs du pétrole et des mines qui sont les principaux moteurs des perspectives économiques à moyen terme. Les conditions climatiques pourraient aussi avoir un impact négatif sur la production agricole qui reste le socle de la croissance.

Graphique 2. Perspectives économiques à moyen terme

Les investissements dans les secteurs du pétrole et de l'uranium stimuleront le taux d'investissement et creuseront le déficit extérieur courant.



À long terme la montée en puissance de la production de pétrole et d'uranium dopera les exportations et réduira le déficit extérieur courant



Sources : autorités nigériennes; calculs des services du FMI.

IV. COMPTE RENDU DES ENTRETIENS

A. Finances publiques

Perspectives pour 2009

- 15. Les bons résultats sur le front des recettes et la programmation prudente des dépenses ont permis de réviser considérablement à la baisse, l'objectif de déficit projeté pour 2009. Les projections de recettes ont été revues à la hausse de près de 1,5 % du PIB, ce qui dénote un élargissement de l'assiette de l'impôt TVA, impôts sur le revenu et taxes minières en particulier et une efficacité accrue de l'administration fiscale. Pour veiller au respect des objectifs budgétaires programmés, face à un lourd déficit de financements extérieurs, les autorités ont aligné le rythme de l'exécution budgétaire sur les ressources disponibles. Ainsi, les dépenses totales devraient être inférieures de 1 % du PIB aux prévisions initiales du programme (MPEF, paragraphe 8).
- 16. L'accroissement du financement intérieur devrait compenser le déficit de financements extérieurs. Sur l'ensemble de l'année, les appuis budgétaires extérieurs devraient être inférieurs de 3,5 % du PIB aux objectifs du programme. L'augmentation escomptée du financement intérieur (1,2 % du PIB) a été financée par une émission obligataire sur le marché régional au dernier trimestre 2009, l'utilisation partielle de la contrepartie en francs CFA de l'allocation de DTS rétrocédée par la BCEAO et un tirage sur

les dépôts de l'État à la banque centrale¹. De ce fait, l'effet d'éviction sur le secteur privé devrait être minime.

Budget 2010

17. En l'absence de préoccupations concernant la stabilité macroéconomique et la viabilité de la dette, l'affectation des financements disponibles est guidée par le choix des objectifs budgétaires pour 2010. Les dépenses totales diminueraient selon les projections, de 1,6 % du PIB entre 2009 et 2010, entraînant une contraction du déficit global de l'équivalant de 1,7 point de PIB. Les grandes priorités du budget 2010 sont notamment l'intégration de 8.000 contractuels dans la fonction publique, surtout dans les secteurs de la santé et de l'éducation, ainsi que la mise en œuvre des programmes d'investissement dans les secteurs sociaux, les infrastructures et les mines (MPEF, paragraphe 11).

Tableau 1. Niger — Évolution des comptes budgétaires en 2009

	Fin juin (RP No. 09/172		Fin septembre RP No. 09/172)			Proj. révisées fin 2009
			(Pourcenta	ige du PIB)		
Recettes dont: Recettes fiscales	5. 5.		9.1 8.7	10.6 10.1	12.2 11.7	13.7 13.0
Dépenses totales dont : Dépenses d'équipement	12. 6.		18.6 9.3	17.2 8.0	24.6 12.3	23.6 11.4
Variation des arriérés intérieurs	-0.3	2 -0.3	-0.3	-0.5	-0.7	-0.8
Solde global	-6.8	3 -4.4	-9.9	-7.1	-13.1	-10.7
Financement Financement extérieur dont: Appuis budgétaires	6.5 4.5 1.7	5 2.6	9.9 6.5 1.6	7.1 4.1 0.2	13.1 10.0 3.6	10.7 6.4 0.2
Financement intérieur	2.:		3.4	3.0	3.1	4.3

Sources : autorités nigériennes et estimations des services du FMI.

18. L'augmentation projetée du recouvrement des recettes est lié à la poursuite des efforts de renforcement de l'administration fiscale. Les régies financières ont établi des plans d'action détaillés axés sur l'élargissement de l'assiette fiscale, l'amélioration du civisme fiscal et le renforcement de la gestion du risque, notamment à la douane (MPEF, paragraphes 18 à 20).

_

^{*}Rapport du FMI sur le Pays (RP).

¹ En juillet 2009, la décision a été prise à l'échelle régionale, de rétrocéder aux Trésors nationaux, la contrepartie en francs CFA de l'allocation de DTS. La convention de suivi signée en septembre 2009 fixe les conditions financières des prêts rétrocédés (amortissement sur dix ans, avec un différé de 3 ans et à 3 % de taux d'intérêt) et prévoit que les ressources ainsi allouées doivent essentiellement servir au remboursement de la dette intérieure.

- 19. Le programme de financement du budget 2010 envisage la reprise des appuis budgétaires des principaux partenaires techniques et financiers au second semestre de l'année, pour un montant de l'ordre de 1,3 % du PIB (MPEF, paragraphes 11 et12). Les autorités ont élaboré des plans d'urgence pour faire face à l'éventualité où ces financements ne reprendraient pas en 2010, prévoyant une série de réductions des dépenses en dehors des secteurs prioritaires sociaux et des infrastructures (0,7 point de PIB) et un recours accru au financement intérieur (0,6 point de PIB). Les dépenses d'investissement financées sur ressources intérieures représentent en gros, les deux-tiers des dépenses d'urgence identifiées. Un financement intérieur accru signifierait un dosage de tirages sur les dépôts de l'État à la BCEAO et une augmentation des niveaux d'emprunt nets.
- 20. Si la reprise des appuis budgétaires projetés ne se concrétisait pas à la fin 2010, les projections budgétaires pour 2011 devront être révisées. Les pressions financières devraient toutefois s'atténuer progressivement à la faveur de l'augmentation des recettes fiscales liées à la production de pétrole et d'uranium à partir de 2012.

B. Réformes structurelles

Gestion des finances publiques

- 21. Les autorités ont pris des dispositions significatives afin de poursuivre le renforcement de l'élaboration, de l'exécution et de la restitution du budget (MPEF, paragraphes 14 à 17). Les principales réformes portent sur: la mise en place d'un cadre de dépenses à moyen terme pour renforcer la programmation budgétaire stratégique et mieux aligner le budget sur les priorités du DSRP, avec l'appui technique du FMI; l'amélioration de la qualité et de la transparence de l'information financière par une intégration plus poussée des fonctions budget et Trésor ainsi que par la rigueur des opérations de trésorerie; le renforcement du contrôle des dépenses; une plus large diffusion des données de l'exécution budgétaire à travers la publication de rapports. L'apurement trimestriel des comptes d'attente du Trésor constituera un repère structurel du suivi du programme (MPEF, Tableau 2).
- 22. Les autorités procèdent au renforcement du processus de gestion de la dette pour faire en sorte de satisfaire les besoins d'investissement massifs du Niger sans compromettre la viabilité de la dette (MPEF, paragraphes 21 et 22). Les opérations successives d'allègement de dette et l'assainissement des finances publiques ont accru la marge de manœuvre budgétaire que les autorités sont déterminées à affecter au financement des investissements qui s'imposent pour stimuler la croissance et faire reculer davantage la pauvreté. Les autorités sont également déterminées à ne pas retomber dans une situation de surendettement comme celle que le Niger a connu à la fin de la décennie écoulée. Pour concilier ces objectifs, les autorités ont décidé de renforcer le processus de gestion de la dette en associant le ministère des Finances *ex ante* à toute nouvelle décision d'endettement et en renforçant le fondement analytique de ces décisions par une analyse formelle de viabilité de la dette et l'élaboration d'une stratégie d'endettement à moyen terme. Dans le droit fil des

récentes modifications apportées à la politique du FMI en matière de plafonds d'endettement, les autorités entendent élargir cette analyse, qui se limite pour le moment à la dette contractée ou garantie par l'État, à celle contractée ou garantie par tous les organismes publics. Les autorités comptent demander une assistance technique du FMI pour appuyer cette réforme. La rédaction de rapports semestriels sur la dette nouvellement contractée et le programme d'emprunt pour le semestre suivant, ainsi que d'un rapport sur la viabilité de la dette publique dont le champ engloberait la dette contractée par les entreprises publiques constituera un repère structurel du suivi du programme (MPEF, Tableau 2).

Gestion des ressources naturelles

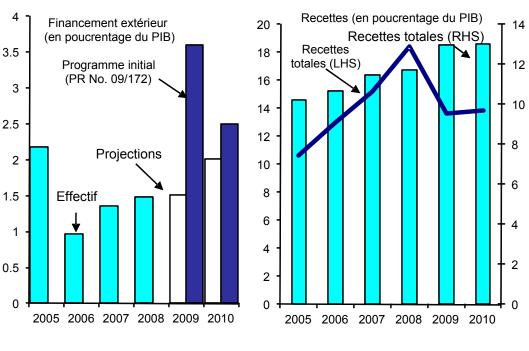
23. Les autorités sont déterminées à gérer les ressources naturelles du Niger avec transparence (MPEF, paragraphes 23 et 24). Le Niger a entamé le processus d'adhésion à l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE) et les travaux techniques préalables à la validation sont pratiquement achevés. Le rapport audité de rapprochement des montants versés par les compagnies exploitant le pétrole et l'uranium avec les recettes comptabilisées au Trésor à ce titre sera publié chaque année; le rapport relatif aux recettes percues en 2007-08 sera publié à la fin juin 2010. Pour accroître davantage la transparence de la gestion des ressources naturelles, les autorités entendent mettre en place un cadre unique de comptabilisation des recettes pour les revenus pétroliers et miniers versés à des entités publiques et faire en sorte que l'investissement public réalisé dans le secteur minier soit intégralement reflété dans les documents budgétaires. L'encadré 1 présente un apercu général du dispositif institutionnel qui régit la participation de l'État dans les secteurs pétrolier et minier. La publication des comptes certifiés de 2008 de l'entreprise publique créée pour gérer la participation de l'État dans l'exploitation de l'uranium; la rédaction d'un rapport sur les plans d'investissement public dans les secteurs pétrolier et minier; et la publication d'un rapport sur la mise en œuvre de l'ITIE pour 2007-08 constitueront des repères structurels du suivi du programme (MPEF, Tableau 2).

Réforme du secteur financier

24. Le relèvement des fonds propres des banques et de leur niveau d'accès à des ressources à moyen et long termes contribueront à faire en sorte que l'augmentation de la demande de crédit soit satisfaite sans dégrader les ratios prudentiels (MPEF, paragraphe 26). À la fin 2009, la plupart des dix banques commerciales opérant au Niger devraient s'être conformées au nouveau seuil de fonds propres fixé à l'échelle de l'UEMOA, à 5 milliards de francs CFA, soit un an avant la date butoir. Les efforts visant à assainir les bilans des banques sont plus lents que prévu, en raison de la lenteur du processus de recouvrement des créances douteuses. L'accès aux nouveaux guichets de financement à moyen terme des institutions multilatérales en cours de négociation permettrait de fournir opportunément un complément aux dépôts à court terme comme source de financement du système bancaire et d'atténuer les premiers signes de tension sur la liquidité du système.

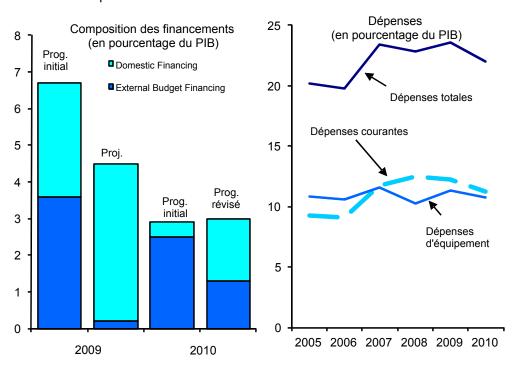
Graphique 3. Niger -- Évolution des comptes budgétaires

Malgré un grave déficit d'appuis extérieursla bonne tenue des recettes...



...et l'augmentation des financements intérieurs disponibles ...

...ont contenu la nécessité de réduire massivement les dépenses.



Sources : autorités nigériennes; estimations des services du FMI.

25. Les autorités sont déterminées à accélérer la restructuration du système bancaire (MPEF, paragraphes 27 à 30). Deux des banques qui viennent d'être restructurées devraient présenter leur demande d'agrément à la commission bancaire régionale au début 2010. Les autorités restent déterminées à faire en sorte que les restructurations en cours soient menées dans le respect des règles de la commission bancaire régionale.

Encadré 1 — Implication du secteur public dans les secteurs pétrolier et minier

Uranium

L'État est associé à toutes les étapes de la production d'uranium — prospection, exploitation et commercialisation de l'uranium — par le biais de différents partenariats avec le secteur privé. La *Société du patrimoine des mines du Niger* (SOPAMIN) a été créée en 2007 pour gérer la participation de l'État dans le secteur minier. À travers la SOPAMIN, l'État détient des parts minoritaires substantielles dans deux projets miniers en phase de production et dans deux autres en phase de développement. La SOPAMIN prend une part de la production d'uranium proportionnelle aux parts de capital qu'elle détient dans les sociétés et se charge de la commercialisation.

Au plan budgétaire, l'État prélève l'impôt sur les bénéfices commerciaux ainsi qu'une taxe minière et des royalties sur les sociétés qui exploitent l'uranium. La SOPAMIN devrait contribuer aux recettes non fiscales par le versement de dividendes à l'État.

Pétrole

L'État a conclu un accord de partage de la production avec un partenaire privé chinois pour l'exploitation du gisement d'Agadem qui devrait entrer en phase de production en 2012. L'État est associé par des accords de co-entreprise à toutes les composantes du projet : la mise en exploitation du champ pétrolier, la construction d'une mini-raffinerie et d'un oléoduc reliant le champ à la raffinerie, ainsi que l'exploitation du gisement. Le gouvernement entend créer une société, Nigerpétrole qui aura, dans le secteur pétrolier, un rôle semblable à celui que joue la SOPAMIN dans le secteur de l'uranium.

Charbon

Une entreprise publique de production de charbon est déjà en service et une société à dominante publique vient d'être créée et devrait commencer à exploiter une nouvelle mine de charbon.

Climat des affaires

26. Les autorités redoublent d'efforts pour simplifier la fiscalité et en accroître la transparence (MPEF, paragraphes 31 et 32). Les mesures prises à cet égard visent à favoriser l'investissement en ramenant le taux d'imposition des bénéfices commerciaux au même niveau que dans d'autres pays de la région, à stimuler la création d'emplois en réduisant le taux marginal de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et à renforcer l'intégrité de la chaîne de la TVA. À compter de la loi de finances 2010, le taux d'imposition des bénéfices est ramené de 35 à 30 % et le plafonnement du remboursement des crédits de TVA aux exportateurs aboli. Ces deux mesures constituent des repères structurels du suivi du programme à fin décembre 2009 (MPEF, Tableau 2).

- C. Défis propres aux pays à faible revenu exportateurs de produits de base
- 27. Les services du FMI ont engagé le dialogue avec les autorités sur les défis majeurs auxquels sont confrontés les pays à faible revenu exportateurs de produits de base (Enc. 2). Les autorités ont souscrit à ce dialogue en convenant de la nécessité d'élaborer une stratégie globale de gestion macroéconomique des ressources pétrolières et minières bien avant leur mise en exploitation.

Encadré 2 — Défis macroéconomiques des pays à faible revenu exportateurs de produits de base

Le caractère volatile, incertain et épuisable des ressources naturelles pose des défis spécifiques de gestion macroéconomique, en particulier aux pays qui disposent de capacités administratives relativement limitées.

Les principaux défis sont les suivants :

- Maintenir la stabilité macroéconomique à court terme et la viabilité du cadre macroéconomique à long terme.
 Dans le cas du Niger, pays membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine, la politique budgétaire est le principal outil de gestion macroéconomique. La politique budgétaire devrait avoir pour objectifs:

 i) d'éviter d'enclencher une dynamique macroéconomique négative à court terme pouvant entraîner la hausse de l'inflation et une appréciation excessive du taux de change réel; ii) de garantir la viabilité budgétaire à long terme en lissant les dépenses sur le temps et en évitant le surendettement; iii) de mettre en valeur le capital humain et physique et promouvoir la diversification économique.
- Renforcer les capacités institutionnelles. Des institutions fortes et un cadre de gestion des finances publiques robuste sont essentiels pour garantir l'utilisation optimale du produit des ressources naturelles. Une plus grande transparence peut aussi aider à affermir le processus interne de prise de décision et renforcer la responsabilisation financière. Certains pays ont mis en place des organes budgétaires spéciaux pour aider à renforcer les capacités institutionnelles, la transparence et la crédibilité de la politique budgétaire. Il s'agit par exemple de l'adoption de règles budgétaires, de règles afférentes au prix du pétrole et de fonds de régulation des recettes
- Stimuler la croissance économique par la diversification de l'économie. Les pays qui ont réussi à diversifier leur économie d'une base de ressources naturelles ont investi massivement dans l'éducation, les infrastructures et la recherche & développement (R&D) pour augmenter leur potentiel économique, renforcer leurs systèmes de gestion des finances publiques afin d'accroître l'efficience de la dépense publique et promouvoir un environnement institutionnel propice au développement de l'initiative privée, notamment en améliorant la gouvernance et la transparence.

V. SUIVI DU PROGRAMME

28. Les critères de réalisation et repères quantitatifs prévus pour 2010 figurent dans le Mémorandum de politique économique et financière présenté par les autorités. Il est proposé d'y ajouter un nouvel objectif indicatif pour suivre l'exécution des dépenses de lutte contre la pauvreté. Le tableau 2 du MPEF expose les mesures structurelles proposées pour le suivi de l'accord FEC en 2010.

VI. ÉVALUATION DES SERVICES DU FMI

- 29. Malgré un environnement difficile, l'exécution budgétaire durant les neuf premiers mois de 2009 ont montré la détermination des autorités à conserver une position budgétaire prudente. Il convient de noter en particulier la bonne tenue des recettes, la réduction plus importante que prévu des arriérés intérieurs à fin septembre et le prompt ajustement du rythme de l'exécution budgétaire au nouvel environnement de financement pour éviter l'accumulation de nouveaux arriérés. Le programme budgétaire devrait conserver le cap initial jusqu'à la fin de l'année et les autorités ont établi des plans d'urgence qui leurs permettraient de combler l'écart de financement qui pourrait apparaître en cas de retards prolongés des décaissements de l'aide extérieure en 2010.
- 30. Prenant appui sur les acquis de la mise en œuvre du précédent accord FEC, l'effort de réforme commence à porter ses fruits dans des domaines clés. Des progrès significatifs ont été notamment accomplis dans la modernisation des régies financières, la simplification de la fiscalité et la gestion des finances publiques. À cet égard en particulier, la préparation d'un cadre budgétaire à moyen terme et d'une analyse de viabilité de la dette à moyen terme constituent des étapes essentielles à franchir pour garantir une utilisation judicieuse de l'espace budgétaire créé par les opérations d'effacement de la dette et les efforts d'assainissement des finances publiques. Les services du FMI encouragent les autorités à redoubler d'efforts dans ce domaine, en publiant notamment le cadre budgétaire à moyen terme et l'analyse de viabilité de la dette à moyen terme, ainsi que leur stratégie d'endettement, de pair avec les documents budgétaires à partir de la loi de finances 2011, à accélérer l'intégration complète de l'interface budget-Trésor et à renforcer les opérations du Trésor afin de permettre la traçabilité de l'exécution budgétaire et de chaque étape de la chaîne de la dépense.
- 31. Le renforcement du bilan des établissements bancaires est indispensable pour faire en sorte que le système financier soutienne pleinement la croissance. Les nouvelles lignes de crédit mises en place par les institutions multilatérales aideront le système bancaire à satisfaire la demande accrue de crédits à court terme. La restructuration rapide des banques en difficulté favorisera le renforcement du système financier. À moyen terme, les banques devraient être encouragées à se pencher sur les possibilités d'allongement des échéances de leurs prêts, en émettant des obligations par exemple sur le marché régional. Les efforts de supervision bancaire devraient être intensifiés pour veiller à ce que la forte expansion du crédit ne compromette la qualité des portefeuilles de prêts des banques.
- 32. Un cadre macroéconomique et des institutions robustes sont nécessaires pour permettre au Niger de tirer pleinement parti des perspectives de développement qu'offre l'augmentation attendue des revenus tirés du pétrole et de l'uranium. L'expérience internationale montre qu'une gestion transparente de ces ressources joue un rôle déterminant pour garantir leur utilisation à bon escient. Les services du FMI

encouragent vivement les autorités à donner suite à leur engagement à comptabiliser tous les revenus miniers et pétroliers de façon transparente et à amorcer l'élaboration d'une stratégie globale de gestion macroéconomique de ces ressources.

- 33. Les perspectives de financement incertaines constituent un risque significatif pour la mise en œuvre du programme. Pour assurer son financement intégral, le programme pour 2010 comporte un dispositif d'urgence pour combler le besoin de financement qui apparaîtrait en cas de report des aides extérieures programmées en 2010. Le programme prévoit aussi un plafond pour l'objectif de financement intérieur qui déclencherait une correction des dépenses si la réduction des financements extérieurs se révélait plus prononcée que prévu à l'heure actuelle. Les services du FMI et les autorités ont convenu de revoir attentivement les hypothèses de financement extérieur lors de la quatrième revue de l'accord FEC et d'ajuster le programme budgétaire, le cas échéant.
- 34. Les services du FMI recommandent l'achèvement de la troisième revue. En définitive, les services du FMI estiment que les bons antécédents du Niger, la mise en œuvre concluante du programme sur les neuf premiers mois de 2009, les accords intervenus sur le programme budgétaire et une série de mesures d'urgence pour 2010 et le train de mesures structurelles significatives envisagé rendent crédibles l'engagement des autorités à maintenir le cap de leur programme appuyé par la FEC.

Tableau 1. Niger — Principaux indicateurs économiques et financiers, 2006-14

	2006	2007	2008	200	9	2010	2011	2012	2013	2014
	_	Estimat	ions	2 ^e revue ¹ P	rojections		Pr	ojections	3	
		(Variation	annuelle en po	ourcentage,	sauf indica	ations co	ontraire)		
Revenu national et prix										
PIB à prix constants	5.8	3.3	9.5	3.0	1.0	5.2	4.5	12.9	5.4	5.8
PIB hors agriculture à prix constants	3.7	3.1	4.1	5.3	5.3	5.3	4.3			
Déflateur du PIB	1.4	3.3	7.6	3.8	4.9	2.3	2.0	1.7	2.0	2.0
Indice des prix à la consommation										
Moyenne annuelle	0.1	0.1	11.3	5.0	4.8	2.3	2.0	2.0	2.0	2.0
Fin de période	0.4	4.7	13.6	2.0	0.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Secteur extérieur										
Exportations, f. à b. (francs CFA)	5.4	19.7	27.3	-2.0	4.9	12.7	8.7	47.0	4.6	8.4
dont autres que l'uranium	7.3	-6.0	18.2	2.4	12.6	2.4	6.5	94.5	4.4	6.5
Importations, f. à b. (francs CFA)	-3.6	9.7	37.7	30.9	14.3	9.2	7.2	11.2	6.9	-4.1
Exportations en volume	2.4	-4.4	-2.5	5.7	3.6	9.9	6.3	52.0	2.4	5.5
Importations en volume	-1.5	9.2	27.3	38.6	18.3	6.3	5.7	13.0	4.3	-6.5
Termes de l'échange (dégradation -)	0.8	22.3	24.0	-3.3	4.5	0.2	1.0	-2.4	-0.1	0.5
Taux de change effectif nominal (dépréciation -)	3.6	2.6	0.8	***				• • • •		
Taux de change effectif réel (dépréciation -)	1.5	3.9	9.8							
Finances publiques Recettes totales	30.8	25.0	43.0	-29.3	-21.4	8.9	6.4	14.2	17.2	3.6
Dépenses totales et prêts nets ²	5.1	26.4			9.4	0.5	8.8	11.1	7.5	4.9
dont: dépenses courantes ³	5.1 5.4		15.1 25.7	15.1 5.0	3.2				7.3	
dépenses d'équipement	5.4 4.8	37.4 16.9	25.7 4.4	27.4	3.2 16.8	-0.7 1.9	3.0 14.8	8.4 13.5	7.8	3.0 6.6
		0.1:			d- l- b		d d.4 le .		4!! \	
Monnaie et crédit	1	(variation a	nnuelle er	n pourcentage	de la base r	nonetaire	au aebu	it de la p	eriode)	
Crédit intérieur ⁴	-16.1	-3.6	1.8	30.5	39.3	21.1	10.6	7.6	8.0	10.9
Crédit à l'État (net) ⁴	-31.6	-14.7	-18.1	21.4	28.0	9.2	0.9	0.5	-5.6	-4.4
Crédit à l'économie 4	15.4	11.2	19.9	9.1	11.3	11.9	9.7	7.1	13.7	15.2
Avoirs intérieurs nets ⁴	-17.3	-0.9	-3.4	28.0	39.3	21.1	10.6	7.6	8.0	10.9
Base monétaire	16.2	23.0	12.2	23.8	25.4	20.0	16.8	27.0	20.3	22.6
Vitesse de circulation de la base monétaire (en %)	6.6	5.7	6.0	5.2	5.1	4.6	4.2	3.8	3.4	3.0
			(Pou	rcentage du P	IB. sauf indi	cation cor	ntraire)			
Finances publiques			,	•			,			
Recettes totales	13.0	15.2	18.4	12.2	13.7	13.8	13.8	13.7	15.0	14.4
Recettes non fiscales 5	2.0	3.5	6.6							
Dépenses totales et prêts nets	19.8	23.4	22.8	24.6	23.6	22.0	22.5	21.7	21.7	21.1
Dépenses courantes 3	9.1	11.8	12.5	12.3	12.2	11.3	10.9	10.3	10.3	9.8
Dépenses d'équipement	10.6	11.6	10.3	12.3	11.4	10.7	11.6	11.5	11.5	11.3
Solde budgétaire de base (hors dons) ⁶	0.30	-0.9	1.29	-5.8	-3.5	-2.2	-1.8	-1.08	0.2	0.1
Solde global (base engagements, dons exclus)	-6.8	-8.2	-4.4	-12.4	-9.9	-8.2	-8.7	-8.0	-6.8	-6.9
Solde global (base engagements, dons inclus)	-0.8	-1.0	1.50	-4.4	-5.3	-4.1	-2.6	-2.2	-1.1	-1.3
Investissement brut	23.6	23.2	29.3	36.1	36.1	38.6	38.3	34.0	33.2	24.2
dont : investissement privé	16.8	16.8	22.6	28.7	29.2	32.1	31.4	27.0	26.3	17.3
investissement public	6.8	6.4	6.7	7.4	6.8	6.4	6.9	7.0	7.0	6.9
Épargne nationale brute	15.0	15.4	16.0	14.9	13.8	15.0	17.2	20.7	19.6	19.0
dont : épargne non publique	11.2	12.0	10.1	8.8	7.6	7.9	9.7	12.5	11.4	10.4
Épargne intérieure	10.5	11.0	12.1	11.6	12.7	14.3	14.8	18.8	17.9	16.4
Solde des transactions courantes										
Dons officiels exclus	-10.9	-10.0	-15.3	-24.0	-23.2	-24.2	-23.5	-15.4	-15.6	-7.0
Dons officiels inclus	-8.6	-7.8	-13.3	-21.2	-22.2	-23.5	-21.1	-13.3	-13.6	-5.1
Ratio du service de la dette en pourcentage des :										
Exportations de biens et de services ⁷	252.8	2.9	2.7	3.0	2.6	2.3	3.4	2.8	2.9	2.9
Recettes publiques 7	320.1	3.4	2.8	4.2	3.6	3.3	5.0	5.2	4.7	4.7
VAN de la dette extérieure	10.2	10.5	9.2	10.9	10.9	11.8	12.7	12.4	13.1	14.1
Aide extérieure	9.1	9.8	7.2	10.2	6.7	6.0	9.2	8.9	8.8	8.7
			(Milliar	ds de francs C	FA)					
PIB aux prix courants du marché	1,906	2,035	2,399	2,564	2,542	2,736	2,915	3,346	3,597	3,883
Balance générale des paiements	97.6	67.9	54.7	-9.2	-50.7	-40.6	36.1	137.8	111.5	127.5

Sources : autorités nigériennes; estimations et projections des services du FMI.

 $^{^1\,\}mathrm{Le}$ rapport de la deuxième revue a été publié sous la cote RP No. 09/172. * $^2\,\mathrm{Base}$ engagements.

³ Réserve budgétaire incluse.

⁴ En pourcentage de la masse monétaire large du début de la période.

⁵ Recettes minières exceptionnelles comprises.

Recettes totales hors dons, moins dépenses totales hors projets d'investissement financés sur ressources extérieures.
 Après application du dispositif d'allègement des initiatives PPTE et IADM à partir de 2006.

Tableau 2a. Niger — Opérations financières de l'État, 2006-14

	2006	2007	2008	2009		2010	2011	2012	2013	2014
_	Es	timations		2 ^e revue 1 P	rojections		Project	ions		
				(Milliards	de francs C	FA)				
Recettes totales	247.2	309.0	442.0	312.3	347.6	378.6	402.7	459.8	539.0	558.5
Recettes fiscales	203.8	233.2	281.1	299.3	329.4	356.1	387.4	440.8	515.7	536.5
dont: commerce extérieur	95.8	100.7	110.7	107.5	116.1	121.1	135.9	151.3	180.5	179.0
Recettes non fiscales	38.5	71.2	158.8	10.1	15.3	20.0	12.0	15.2	19.2	17.5
dont: rentrées minières exceptionnelles (uranium) Recettes des comptes spéciaux	30.4 4.9	27.5 4.6	123.4 2.1	0.0 2.9	0.0 2.9	0.0 2.5	0.0 3.3	0.0 3.8	0.0 4.1	0.0 4.4
Dépenses totales et prêts nets	376.6	476.0	547.9	630.8	599.2	602.4	655.1	727.5	782.4	820.8
dont: financées sur ressources intérieures	241.4	326.9	411.1	460.8	435.9	439.3	454.9	496.1	531.8	548.2
Dépenses courantes totales	174.2	239.4	300.8	316.0	310.5	308.3	317.5	344.3	369.4	380.4
Dépenses budgétaires	163.8	199.3	254.8	285.6	278.7	283.9	301.4	326.7	350.5	360.3
Salaires et traitements	68.0	72.2	83.8	93.3	93.3	107.0	113.8	116.4	125.2	132.6
Matériel et fournitures	47.4	61.7	63.4	87.6	65.3	77.5	78.0	85.5	90.0	88.0
Subventions et transferts	43.5	58.3	102.1	98.4	114.5	91.9	97.9	110.9	119.3	121.6
Charges d'Intérêts prévues à l'échéancier	4.9	7.1	5.5	6.3	5.6	7.5	11.7	13.8	16.0	18.1
dont : External debt	3.7	4.4	3.7	4.5	4.0	4.0	7.2	8.2	9.3	10.4
Dépenses imputées aux comptes spéciaux	10.4	39.8	36.7	30.4	31.8	24.4	16.2	17.6	18.9	20.1
Dépenses d'équipement et prêts nets	202.3	236.6	247.1	314.8	288.7	294.1	337.6	383.2		440.4
Dépenses d'équipement	202.3	236.6	247.1	314.8	288.7	294.1	337.6	383.2		440.4
Financées sur ressources intérieures	51.5	73.7	96.7	132.5	113.1	119.1	126.9	141.3	151.8	157.3
Financées sur ressources PPTE	15.6	13.8	13.6	12.3	12.3	11.9	10.5	10.5	10.5	10.5
Financées sur ressources extérieures	135.2	149.1	136.8	170.0	163.3	163.1	200.2	231.4		272.6
dont : Dons	95.7	119.0	106.3	120.0	111.1	111.1	127.4	146.2	157.2	169.7
Prêts nets	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global (base engagements)	-129.4	-167.0	-105.9	-318.5	-251.6	-223.8	-252.4	-267.7	-243.4	-267.2
Solde de base	5.8	-17.9	30.9	-148.5	-88.3	-60.7	-52.2	-36.3	7.2	5.4
Variation des arriérés et instances de paiement	-14.0	-8.4	-15.7	-18.0	-20.6	-15.0	-15.0	-15.0	-15.0	-15.0
dont : Arriérés intérieurs	-14.0	-14.8	-15.7	-17.8	-20.4	-15.0	-15.0	-15.0	-15.0	-15.0
Erreurs et omissions	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.0
Solde gloabl (base caisse)	-143.8	-175.4	-121.8	-336.3	-272.1	-238.8	-267.4	-282.7	-258.4	-282.2
Financement	143.8	175.4	121.8	336.3	272.1	203.8	267.4	282.7	258.4	282.2
Financement extérieur	235.0	197.1	167.6	256.8	163.9	157.8	262.2	289.8	305.4	326.0
Dons	898.6	146.5	141.9	206.3	117.0	111.1	175.6	193.7	204.4	215.9
Appuis budgétaires	18.6	27.5	35.6	86.3	5.9	0.0	48.2	47.5	47.2	46.2
Financement de projets	95.7	119.0	106.3	120.0	111.1	111.1	127.4	146.2	157.2	169.7
Assistance IADM ²	784.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Prêts	59.3	53.1	30.5	55.3	52.2	52.0	93.4	105.2	113.4	122.7
dont : Financement budgétaire	19.8	23.0	0.0	5.3	0.0	0.0	20.7	20.0	20.0	19.8
Amortissement	-726.0	-6.1	-8.8	-8.5	-8.5	-8.5	-10.1	-12.3	-12.4	-12.6
Allègement de dette (y compris en cours de négociation)	3.1	3.5	4.0	3.7	3.2	3.2	3.2	0.0	0.0	0.0
Financement intérieur	-91.2	-21.7	-45.9	79.5	108.2	46.0	5.2	-7.1	-47.0	-43.8
Secteur bancaire	-82.8	-31.6	-56.4	85.8	111.5	46.0	5.2	-7.1	-47.0	-43.8
dont : FMI	-61.4	5.8	5.3	5.0	2.4	7.1	0.3	-3.1	-4.0	-4.8
Secteur non bancaire	-8.4	9.9	10.5	-6.3	-3.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Besoin de financement ³	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	35.0	0.0	0.0	0.0	0.0

Sources : autorités nigériennes et estimations des services du FMI.

1 Le rapport de la deuxième revue a été publié sous la cote RP No. 09/172.

2 L'opération sur le stock de la dette liée à l'IADM comprend l'annulation au titre de l'initiative PPTE et est exprimée sur la base des engagements.

³ Le besoin de financement est supposé comblé par un appui budgétaire extérieur au second semestre (voir paragraphe 19).

Tableau 2b. Niger — Opérations financières de l'État, 2006-14

<u> </u>	2006	2007	2008		09	2010	2011	2012	2013	2014
·		Estimations	_	2 ^e revue ¹	Projections		F	rojections	3	
				(P	ourcentage du	PIB)				
Recettes totales	13.0	15.2	18.4	12.2	13.7	13.8	13.8	13.7	15.0	14.4
Recettes fiscales	10.7	11.5	11.7	11.7	13.0	13.0	13.3	13.2	14.3	13.8
dont : commerce extérieur	5.0	4.9	4.6	4.2	4.6	4.4	4.7	4.5	5.0	4.6
Recettes non fiscales	2.0	3.5	6.6	0.4	0.6	0.7	0.4	0.5	0.5	0.5
dont: rentrées minières exceptionnelles (uranium)	1.6	1.4	5.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Recettes des comptes spéciaux	0.3	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Dépenses totales et prêts nets	19.8	23.4	22.8	24.6	23.6	22.0	22.5	21.7	21.7	21.1
dont: financées sur ressources intérieures	12.7	16.1	17.1	18.0	17.1	16.1	15.6	14.8	14.8	14.1
Dépenses courantes totales	9.1	11.8	12.5	12.3	12.2	11.3	10.9	10.3	10.3	9.8
Dépenses budgétaires	8.6	9.8	11.0	11.1	11.0	10.4	10.3	9.8	9.7	9.3
Salaires et traitements	3.6	3.5	3.5	3.6	3.7	3.9	3.9	3.5	3.5	3.4
Matériel et fournitures	2.5	3.0	2.6	3.4	2.6	2.8	2.7	2.6	2.5	2.3
Subventions et transferts	2.3	2.9	4.3	3.8	4.5	3.4	3.4	3.3	3.3	3.1
Charges d'intérêts prévues à l'échéancier	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2	0.3	0.4	0.4	0.4	0.5
dont : Dette extérieure	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.1	0.2	0.2	0.3	0.3
Dépenses imputées aux comptes spéciaux	0.5	2.0	1.5	1.2	1.3	0.9	0.6	0.5	0.5	0.5
Dépenses d'équipement et prêts nets	10.6	11.6	10.3	12.3	11.4	10.7	11.6	11.5	11.5	11.3
Dépenses d'équipement	10.6	11.6	10.3	12.3	11.4	10.7	11.6	11.5	11.5	11.3
Financées sur ressources intérieures	2.7	3.6	4.0	5.2	4.4	4.4	4.4	4.2	4.2	4.0
Financées sur ressources PPTE	0.8	0.7	0.6	0.5	0.5	0.4	0.4	0.3	0.3	0.3
Financées sur ressources extérieures	7.1	7.3	5.7	6.6	6.4	6.0	6.9	6.9	7.0	7.0
dont : Dons	5.0	5.8	4.4	4.7	4.4	4.1	4.4	4.4	4.4	4.4
Prêts nets	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global (base engagements)	-6.8	-8.2	-4.4	-12.4	-9.9	-8.2	-8.7	-8.0	-6.8	-6.9
Solde de base	0.3	-0.9	1.3	-5.8	-3.5	-2.2	-1.8	-1.1	0.2	0.1
Variation des arriérés et instances de paiement	-0.7	-0.4	-0.7	-0.7	-0.8	-0.5	-0.5	-0.4	-0.4	-0.4
dont : Arriérés de paiement	-0.7	-0.7	-0.7	-0.7	-0.8	-0.5	-0.5	-0.4	-0.4	-0.4
Erreurs et omissions	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global (base caisse)	-7.5	-8.6	-5.1	-13.1	-10.7	-8.7	-9.2	-8.4	-7.2	-7.3
Financement	7.5	8.6	5.1	13.1	10.7	7.4	9.2	8.4	7.2	7.3
Financement extérieur	12.3	9.7	7.0	10.0	6.4	5.8	9.0	8.7	8.5	8.4
Dons	47.1	7.2	5.9	8.0	4.6	4.1	6.0	5.8	5.7	5.6
Appuis budgétaires	1.0	1.4	1.5	3.4	0.2	0.0	1.7	1.4	1.3	1.2
Financement de projets	5.0	5.8	4.4	4.7	4.4	4.1	4.4	4.4	4.4	4.4
Assistance IADM ²	41.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Prêts	3.1	2.6	1.3	2.2	2.1	1.9	3.2	3.1	3.2	3.2
dont : Financement budgétaire	1.0	1.1	0.0	0.2	0.0	0.0	0.7	0.6	0.6	0.5
Amortissement	-38.1	-0.3	-0.4	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3	-0.4	-0.3	-0.3
Allègement de dette (y compris en cours de négociation)	0.2	0.2	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0
Financement intérieur	-4.8	-1.1	-1.9	3.1	4.3	1.7	0.2	-0.2	-1.3	-1.1
Secteur bancaire	-4.3	-1.6	-2.4	3.3	4.4	1.7	0.2	-0.2	-1.3	-1.1
dont : FMI	-3.2	0.3	0.2	0.2	0.1	0.3	0.0	-0.1	-0.1	-0.1
Secteur non bancaire	-0.4	0.5	0.4	-0.2	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Besoin de financement ³	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.3	0.0	0.0	0.0	0.0

Sources : autorités nigériennes et estimations des services du FMI.

¹ Le rapport de la deuxième revue a été publié sous la cote RP No. 09/172.

² L'opération sur le stock de la dette liée à l'IADM, annulation au titre de l'initiative PPTE comprise, est exprimée sur base engagements.

³ Le besoin de financement est supposé comblé par un appui budgétaire extérieur au second semestre (voir paragraphe 19).

Tableau 2c. Niger — Opérations financières de l'État : programme trimestriel 2009-2010

	2008			2009					2010		
•	•	Chiffres annuels	Mars	Juin	Septembre D	Décembre	Chiffres annuels	Mars	Juin	Sept.	Décembre
				Donnée	s cumulées			-	Données	cumulées	
	Réalisations	Prog.	Réal.	Réal.	Réal.	Prog.	Prog.	Prog.	Prog.	Prog.	Prog.
					(Milliards de	e francs C	FA)				
Recettes totales	442.0	347.6	76.8	177.1	269.4	347.6	378.6	77.1	162.4	269.2	378.6
Recettes fiscales	281.1	329.4	75.6	169.3		329.4	356.1	74.8	157.9	255.7	356.1
Commerce extérieur	110.7	116.1	28.3	55.3	84.2	116.1	121.1	25.0	52.2	85.8	121.1
Biens et services	79.3	92.5	22.6	50.3	73.4	92.5	105.0	21.2	48.3	77.3	105.0
Recettes	67.9	99.8	19.2	52.4		99.8	102.0	22.1	45.3	73.7	
Autres	15.7	17.8	4.2	9.1	13.5	17.8	28.0	6.5	12.0	19.0	28.0
Recettes non fiscales	158.8	15.3	0.4	6.0	10.3	15.3	20.0	1.7	3.4	12.0	20.0
Recettes des comptes spéciaux	2.1	2.9	8.0	1.8	2.8	2.9	2.5	0.6	1.1	1.5	2.5
Dépenses totales et prêts nets	547.9	599.2	133.2	281.4		599.2	602.4	123.8	254.6	401.0	
Dépenses courantes	300.8	310.5	76.0	151.3		310.5	308.3	66.4	143.1	221.3	
dont : Dépenses budgétaires courantes	256.6	275.5	62.7	127.2	199.0	275.5	283.9	61.0	135.3	209.4	283.9
Salaires et traitements	83.8	93.3	24.0	46.3	71.3	93.3	107.0	36.8	70.2	84.6	107.0
Matériel et fournitures	63.4	65.3	13.8	34.8	60.3	65.3	77.5	10.9	28.2	58.5	77.5
Subventions et transferts	94.6	111.3	21.0	47.9	72.2	111.3	91.9	12.8	34.3	62.9	91.9
Charges d'intérêts prévues à l'échéancier	5.5	5.6	8.0	3.2	3.8	5.6	7.5	0.6	2.7	3.4	7.5
dette extérieure	3.7	4.0	0.6	3.2	4.7	4.0	4.0	0.4	1.9	2.4	
Dette intérieure	1.8	1.6	0.2	1.0	1.0	1.6	3.5	0.2	0.8	1.0	3.5
Dépenses imputées aux comptes spéciaux	36.7	31.8	11.8	20.9	30.0	31.8	24.4	5.4	7.7	11.9	24.4
Dépenses d'équipement et prêts nets	247.1	288.7	57.2	130.1	204.3	288.7	294.1	57.4	111.5	179.7	294.1
Dépenses d'équipement	247.1	288.7	57.2	130.1	204.3	288.7	294.1	57.4	111.5	179.7	294.1
Financées sur ressources intérieures	96.7	113.1	18.1	57.8	91.2	113.1	119.1	24.8	42.3	77.6	119.1
Dons	106.3	111.1	21.4	44.1	75.3	111.1	111.1	20.5	37.3	64.3	111.1
Prêts	30.5	52.2	13.2	20.5	26.4	52.2	52.0	9.9	25.3	29.3	52.0
Ressources PPTE	13.6	12.3	4.6	7.7	11.4	12.3	11.9	2.3	6.6	8.5	11.9
Prêts nets	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global (base engagements)	-105.9	-251.6	-56.4	-104.3	-168.6	-251.6	-223.8	-46.8	-92.2	-131.8	-223.8
Solde de base (hors ressources PPTE)	44.5	-76.0	-17.2	-32.0		-76.0	-48.8	-14.1	-23.0	-29.6	
Solde de base	30.9	-88.3	-21.9	-39.7		-88.3	-60.7	-16.4	-29.7	-38.1	
Variation des arriérés et instances de paiement (réduction -)	-15.9	-20.4	0.8	-7.1		-20.4	-15.0	-2.0	-8.0	-12.0	
Arriérés intérieurs	-15.7	-20.4	-0.6	-10.7		-20.4	-15.0	-2.0	-8.0	-12.0	
Arriérés extérieurs	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
Solde global (base caisse)	-121.8	-272.1	-55.7	-111.4	-181.4	-272.1	-238.8	-48.8	-100.2	-143.8	-238.8
Financement	121.8	272.1	55.7	111.4	181.4	272.1	203.8	48.8	100.2	143.8	203.8
Financement extérieur	167.6	163.9	35.2	67.4	104.5	163.9	157.8	29.7	56.1	93.2	157.8
Dons	141.9	117.0	22.7	49.4		117.0	111.1	20.5	33.1	60.2	
Appuis budgétaires	35.6	5.9	1.3	5.2		5.9	0.0	0.0	0.0	0.0	
Financement de projets	106.3	111.1	21.4	44.1		111.1	111.1	20.5	33.1	60.2	
Financement IADM ¹											
	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
Prêts	30.5	52.2	13.2	20.5		52.2	52.0	9.9	25.2	36.3	
Financement budgétaire	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
Financement de projets	30.5	52.2	13.2	20.5		52.2	52.0	9.9	25.2	36.3	
Amortissement	-8.8	-8.5	-1.8	-4.3		-8.5	-8.5	-1.8	-4.3	-6.0	
Allègement de dette	4.0	3.2	1.1	1.8		3.2	3.2	1.1	2.1	2.7	
Allègement de dette (y compris en cours de négociation)	0.0	3.2	1.1	1.8		3.2	3.2	1.1	2.1	2.7	
Financement intérieur	-45.9	108.2	20.5	44.0		108.2	46.0	19.1	44.1	50.6	
Secteur bancaire	-56.4	111.5	16.1	31.5		111.5	46.0	19.1	39.1	45.6	
FMI	5.3	2.4	0.0	2.4		2.4	7.1	2.4	2.3	2.3	
Remboursements	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	-0.1	0.0	-0.1	-0.1	
Achats	5.3	2.4	0.0	2.4		2.4	7.2	2.4	2.4	2.4	
Avances statutaires	-0.5	-10.9	0.0	-2.0		-10.9	-4.4	0.0	-0.7	-2.3	
Titres de créance sur l'État détenus par le secteur bar		-2.3	0.0	0.0		-2.3	0.0	0.0	10.0	10.0	
Autres	-61.2	112.7	16.1	31.1		112.7	28.2	14.7	19.5	23.6	
Secteur non bancaire	10.5	-3.3	4.5	12.6	9.7	-3.3	0.0	0.0	5.0	5.0	0.0
Besoin de financement ²											

Sources : autorités nigériennes et estimations des services du FMI.

L'opération sur le stock de la dette liée à l'IADM, annulation au titre de l'initiative PPTE comprise, est exprimée sur base engagements.
 Le besoin de financement est supposé comblé par un appui budgétaire extérieur au second semestre (voir paragraphe 19).

Tableau 3a. Niger — Balance des paiements, 2006-14

	2006	2007 Estimations	2008	200 2 ^e revue ¹	Proj.	2010	2011 F	2012 Projections	2013	2014
			(Millia	ards de fra	ncs CFA, s	sauf indicat	ion contrai	ire)		
solde des transactions courantes	-163.7	-159.4	-318.1	-542.6	-565.5	-643.4	-615.5	-446.2	-490.6	-198
alance des biens et services	-249.1	-248.2	-417.3	-670.9	-641.9	-718.7	-744.3	-583.2	-636.9	-35
Balance commerciale	-125.7	-111.5	-186.6	-358.7	-251.4	-259.8	-271.2	-114.9	-140.2	-3:
Exportations, f.à b.	265.6	317.9	404.8	390.1	424.7	478.6	520.2	764.7	800.0	86
Uranium	79.6	143.1	198.2	188.4	192.0	240.3	266.3	270.9	284.6	31
Bétail	35.5	37.8	49.7	44.1	50.5	54.8	59.0	63.4	69.5	7
Pois chiches	18.5	19.2	41.8	33.5	58.8	47.9	51.3	55.0	58.9	6
Oignons	37.7	42.1	40.9	46.6	44.8	48.0	51.4	55.1	59.1	6
Or	24.3	25.5	26.4	27.9	34.7	39.7	40.8	42.1	36.9	3
Pétrole								222.9	230.5	2
Autres exportations	70.0	50.1	47.8	49.6	44.0	47.8	51.4	55.3	60.5	
Importations, f. à b.	391.3	429.4	591.4	748.8	676.1	738.4	791.4	879.6	940.2	9
Produits alimentaires	97.7	83.8	121.7	111.8	102.6	104.7	109.7	115.4	122.1	1
Produits pétroliers	48.4	76.3	96.1	62.5	81.8	113.6	124.3	86.7	100.5	
Biens intermédiaires	21.4	26.6	35.2	84.3	57.4	60.0	66.2	129.5	146.6	1
Biens d'équipement	151.1	176.5	259.2	393.6	318.9	338.3	358.1	407.9	422.3	3
Autres produits	72.7	66.2	79.3	96.7	115.4	121.6	133.0	140.1	148.7	1
Services et revenus (net)	-123.4	-136.7	-230.7	-312.1	-390.5	-458.9	-473.1	-468.3	-496.7	-3
Services (net)	-124.1	-136.5	-224.6	-269.2	-341.8	-404.1	-416.0	-394.2	-412.3	-2
Revenus (net)	0.6	-0.2	-6.0	-42.9	-48.7	-54.8	-57.1	-74.1	-84.4	-
dont : intérêts de la dette extérieure publique	-3.7	-4.4	-3.7	-4.5	-4.0	-4.0	-7.2	-8.2	-9.3	
ransferts courants sans contrepartie (net)	85.4	88.8	99.1	128.3	76.4	75.3	128.9	137.1	146.3	1
Privés (net)	41.6	44.0	49.3	55.4	52.3	56.2	59.9	68.8	73.9	
Publics (net)	43.9	44.8	49.8	73.0	24.1	19.1	68.9	68.3	72.3	
dont : Dons au titre de l'appui budgétaire	18.6	27.5	35.6	86.3	5.9	0.0	48.2	47.5	47.2	
ompte de capital et d'opérations financières	270.7	231.0	372.8	533.4	514.8	602.8	651.6	580.7	602.1	3
Compte de capital	912.0	153.4	113.4	128.4	118.6	119.2	136.0	156.1	167.9	1
Transferts de capitaux privés	7.1	6.9	7.1	8.4	7.5	8.1	8.6	9.9	10.6	
Dons projets	95.7	119.0	106.3	120.0	111.1	111.1	127.4	146.2	157.2	1
Actifs non financiers, non produits	30.4	27.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
Annulation de dette ²	778.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
Allitulation de dette	770.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
Compte financier	-641.2	77.6	259.4	405.0	396.1	483.6	515.5	424.6	434.3	1
Investissements directs	26.9	58.0	253.4	348.9	347.3	447.1	440.9	343.5	346.7	
Investissements de portefeuille	-2.0	-3.0	-3.2	2.0	17.1	9.8	9.8	9.8	9.8	
Autres investissements	-666.2	22.6	9.2	54.1	31.7	26.7	64.8	71.3	77.7	
Secteur public (net)	-666.7	47.1	21.7	46.8	43.7	43.5	83.3	92.9	101.0	1
Décaissements	59.3	53.1	30.5	55.3	52.2	52.0	93.4	105.2	113.4	1
Prêts affectés à l'appui budgétaire	19.8	23.0	0.0	5.3	0.0	0.0	20.7	20.0	20.0	
Prêts projets	39.5	30.1	30.5	50.0	52.2	52.0	72.8	85.2	93.4	1
Amortissement	726.0	6.1	8.8	8.5	8.5	8.5	10.1	12.3	12.4	
Autres (net)	0.5	-24.5	-12.5	7.3	-12.0	-16.8	-18.5	-21.5	-23.3	-
rreurs et omissions	-9.4	-3.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
olde global	97.6	67.9	54.7	-9.2	-50.7	-40.6	36.1	137.8	111.5	1
nancement	-97.6	-67.9	-54.7	9.0	50.7	5.6	-36.1	-137.8	-111.5	-1
voirs extérieurs nets (BCEAO)	-100.7	-71.5	-58.7	9.0	47.6	2.4	-39.3	-137.8	-111.5	-1
dont Utilisation nette des ressources du FMI	4.5	5.7	5.3	5.0	2.4	7.1	0.3	-3.1	-4.0	
Achats	4.5 4.5	5.7	5.3	5.0	2.4	7.1	2.4	0.0	0.0	
Remboursements	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	-0.1	-2.1	-3.1	-4.0	
Allocation de DTS					40.0					
Réchelonnement obtenu	3.1	3.5	4.0	3.7	3.2	3.2	3.2	3.2	0.0	
ariation des arriérés	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
soin de financement 3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	35.0	0.0	0.0	0.0	
			(Pou	ircentage o	du PIB, sau	uf indication	contraire)		
our mémoire : Solde des transactions courantes										
Dons officiels inclus (pourcentage du PIB)	-8.6	-7.8	-13.3	-21.2	-22.2	-23.5	-21.1	-13.3	-13.6	
Dons officiels exclus (pourcentage du PIB)	-10.9	-10.0	-15.3	-24.0	-23.2	-24.2	-23.5	-15.4	-15.6	
éserves officielles brutes, (réserves imputées, en millions d		548.4	747.7	603.2	603.2	628.8	710.4	991.0	1208.3	14
(pourcentage de la masse monétaire large)	63.5	73.8	83.5	57.6	57.6	48.7	47.4	52.4	53.6	
Réserves officielles brutes de l'UEMOA (milliards de dollar		10.7	10.5			40.7				
(pourcentage de la masse monétaire large)	57.5	57.8	56.0							
(en mois d'importations de biens et services de l'UEMC		5.9	6.4							
(en milliards de francs CFA)	1906.4	2034.8	2398.7	2564.0	2542.3	2735.8	2915.1	3345.9	3597.4	38
rix du pétrole (dollars EU/barril)	0.0	0.0	0.0	44.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	00
rix du petrole (dollars Ed/barrii) rix de l'uranium (milliers de francs CFA/kg.)	79.6	143.1	198.2	56.9	192.0	240.3	266.3	270.9	284.6	3
Prix de l'uranium (dollars EU/lb)	58.6	115.0	171.0	30.9	102.0	240.3	200.0	270.9	204.0	3
	55.0	. 10.0		***	***			***		
/AN de la dette extérieure (pourcentage des exportations)	62.6	60.4	47.9	57.4	57.4	59.6	65.2	49.9	45.5	

Sources : autorités nigériennes; estimations et projections des services du FMI.

¹ Le rapport de la deuxième revue a été publié sous la cote RP No. 09/172.

² L'opération sur le stock de la dette liée à l'IADM, annulation au titre de l'initiative PPTE comprise, est exprimée sur base engagements.

³ Le besoin de financement est supposé comblé par un appui budgétaire extérieur au second semestre (voir paragraphe 19).

Tableau 3b. Niger — Balance des paiements, 2006-14

	2006	2007	2008	2009)	2010	2011	2012	2013	2014
		Estima	tions	2 ^e revue	Proj.		Р	rojection		
				(Pourcent	age du Pl	B)			
Solde des transactions courantes	-8.6	-7.8	-13.3	-21.2	-22.2	-23.5	-21.1	-13.3	-13.6	-5.1
Balance des biens et services	-13.1	-12.2	-17.4	-26.2	-25.2	-26.3	-25.5	-17.4	-17.7	-9.1
Balance commerciale	-6.6	-5.5	-7.8	-14.0	-9.9	-9.5	-9.3	-3.4	-3.9	-0.9
Exportations, f.à b.	13.9	15.6	16.9	15.2	16.7	17.5	17.8	22.9	22.2	22.3
Uranium	4.2	7.0	8.3	7.3	7.6	8.8	9.1	8.1	7.9	8.2
Bétail	1.9	1.9	2.1	1.7	2.0	2.0	2.0	1.9	1.9	2.0
Pois chiches	1.0	0.9	1.7	1.3	2.3	1.8	1.8	1.6	1.6	1.7
Oignons	2.0	2.1	1.7	1.8	1.8	1.8	1.8	1.6	1.6	1.7
Or	1.3	1.3	1.1	1.1	1.4	1.5	1.4	1.3	1.0	1.0
Pétrole										
Autres exportations	3.7	2.5	2.0	1.9	1.7	1.7	1.8	1.7	1.7	1.7
Importations, f. à b.	20.5	21.1	24.7	29.2	26.6	27.0	27.1	26.3	26.1	23.2
Produits alimentaires	5.1	4.1	5.1	4.4	4.0	3.8	3.8	3.5	3.4	3.4
Produits pétroliers	2.5	3.8	4.0	2.4	3.2	4.2	4.3	2.6	2.8	2.6
Biens intermédiaires	1.1	1.3	1.5	3.3	2.3	2.2	2.3	3.9	4.1	3.7
Biens d'équipement	7.9	8.7	10.8	15.3	12.5	12.4	12.3	12.2	11.7	10.0
Autres produits	3.8	3.3	3.3	3.8	4.5	4.4	4.6	4.2	4.1	3.6
Services et revenus (net)	-6.5	-6.7	-9.6	-12.2	-15.4	-16.8	-16.2	-14.0	-13.8	-8.2
Services (net)	-6.5	-6.7	-9.4	-10.5	-13.4	-14.8	-14.3	-11.8	-11.5	-6.9
Revenus (net)	0.0	0.0	-0.3	-1.7	-1.9	-2.0	-2.0	-2.2	-2.3	-1.3
dont: intérêts de la dette extérieure publique	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.1	-0.2	-0.2	-0.3	-0.3
Transferts courants sans contrepartie (net)	4.5	4.4	4.1	5.0	3.0	2.8	4.4	4.1	4.1	3.9
Privés (net)	2.2	2.2	2.1	2.2	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1
Publics (net)	2.3	2.2	2.1	2.9	0.9	0.7	2.4	2.0	2.0	1.9
dont : Dons au titre de l'appui budgétaire	1.0	1.4	1.5	3.4	0.2	0.0	1.7	1.4	1.3	1.2
Compte de capital et d'opérations financières	14.2	11.4	15.5	20.8	20.2	22.0	22.4	17.4	16.7	8.4
Compte de capital	47.8	7.5	4.7	5.0	4.7	4.4	4.7	4.7	4.7	4.7
Transferts de capitaux privés	0.4	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
Dons projets	5.0	5.8	4.4	4.7	4.4	4.1	4.4	4.4	4.4	4.4
Actifs non financiers, non produits	1.6	1.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Annulation de detfe	40.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Compte financier	-33.6	3.8	10.8	15.8	15.6	17.7	17.7	12.7	12.1	3.7
Investissements directs	1.4	2.8	10.6	13.6	13.7	16.3	15.1	10.3	9.6	1.3
Investissements de portefeuille	-0.1	-0.1	-0.1	0.1	0.7	0.4	0.3	0.3	0.3	0.3
Autres investissements	-34.9	1.1	0.4	2.1	1.2	1.0	2.2	2.1	2.2	2.2
Secteur public (net)	-35.0	2.3	0.9	1.8	1.7	1.6	2.9	2.8	2.8	2.8
Décaissements	3.1	2.6	1.3	2.2	2.1	1.9	3.2	3.1	3.2	3.2
Prêts affectés à l'appui budgétaire	1.0	1.1	0.0	0.2	0.0	0.0	0.7	0.6	0.6	0.5
Prêts projets	2.1	1.5	1.3	2.0	2.1	1.9	2.5	2.5	2.6	2.6
Amortissement	38.1	0.3	0.4	0.3	0.3	0.3	0.3	0.4	0.3	0.3
Autres (net)	0.0	-1.2	-0.5	0.3	-0.5	-0.6	-0.6	-0.6	-0.6	-0.7
Erreurs et omissions	-0.5	-0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global	5.1	3.3	2.3	-0.4	-2.0	-1.5	1.2	4.0	3.1	3.3
Financement	-5.1	-3.3	-2.3	0.4	2.0	0.2	-1.2	-4.0	-3.1	-3.3
Avoirs extérieurs nets (BCEAO)	-5.3	-3.5	-2.4	0.4	1.9	0.1	-1.3	-4.1	-3.1	-3.3
dont Utilisation nette des ressources du FMI	0.2	0.3	0.2	0.2	0.1	0.3	0.0	-0.1	-0.1	-0.1
Achats	0.2	0.3	0.2	0.2	0.1	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0
Remboursements	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1
Allocation de DTS					1.6					
Rééchelonnement obtenu	0.2	0.2	0.2	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1	0.0	0.0
Variation des arriérés	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Besoin de financement	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.3	0.0	0.0	0.0	0.0

Sources : autorités nigériennes; estimations et projections des services du FMI.

¹ Le rapport de la 2e revue a été publié sous la cote RP No. 09/172..

² L'opération sur le stock de la dette liée à l'IADM, annulation au titre de l'initiative PPTE comprise, est exprimée sur base engagements.

³ Le besoin de financement est supposé comblé par un appui budgétaire extérieur au second semestre (voir paragraphe 19).

Tableau 4. Niger — Situation monétaire, 2006-11

	2006	2007	2008	2009		2010	201
		l	Estimations	2 ^e revue ¹ Pro	ojections	Projection	ns
		(Mil	liards de fra	ancs CFA, fin	de période)		
Avoirs extérieurs nets	162.5	231.8	287.3	270.3	231.8	226.4	263.7
BCEAO	168.4	240.7	299.6	290.6	252.1	249.6	289.0
Banques commerciales	-5.8	-9.0	-12.3	-20.3	-20.3	-23.3	-25.3
voirs intérieurs nets	126.5	123.9	111.9	225.9	268.7	374.2	437.9
Crédit intérieur	151.7	141.4	147.8	270.2	304.6	410.1	473.
Créances bancaires nettes sur l'État	-7.9	-50.5	-114.8	-28.9	-3.0	43.1	48.
BCEAO	0.6	-31.2	-96.1	-13.2	17.7	63.7	68.9
dont : Avances statutaires	35.2	33.7	33.3	30.0	22.3	17.9	14.
Ressources du FMI	13.8	19.6	24.8	32.2	27.2	34.3	34.
Banques commerciales	-10.4	-20.7	-20.3	-20.3	-22.6	-22.6	-22.
Autres	1.8	1.4	1.5	4.6	1.8	2.0	2.:
Crédit à l'économie	159.6	191.9	262.6	299.1	307.6	367.0	425.
Autres postes, net	-25.2	-17.5	-35.9	-44.3	-35.9	-35.9	-35.
Nonnaie et quasi-monnaie	289.1	355.7	399.2	496.2	500.5	600.6	701.
Billets en circulation	132.9	132.8	147.7	169.4	170.6	200.8	225.
Dépôts privés à l'ONPE							
(caisse d'épargne postale)	1.8	1.4	1.5	4.6	1.8	2.0	2.
Dépôts bancaires	154.4	221.5	250.0	322.2	328.1	397.7	473.
	(Vai			rcentage de la auf indication		nétaire larg	e de dé
Avoirs extérieurs nets	33.6	23.9	15.6	-4.2	-13.9	-1.1	6.
BCEAO	40.7	25.0	16.6	-2.2	-11.9	-0.5	6.
Banques commerciales	-7.1	-1.1	-0.9	-2.0	0.0		
24.14400 00.11110.014.00			-0.9	-2.0	-2.0	-0.6	-0.
	-17.3	-0.9	-3.4	28.0	-2.0 39.3	-0.6 21.1	-0.
voirs intérieurs nets	-17.3 -16.1	-0.9 -3.6					-0. 10.
voirs intérieurs nets			-3.4	28.0	39.3	21.1	-0. 10. 10.
voirs intérieurs nets Crédit intérieur	-16.1 -31.6	-3.6 -14.7	-3.4 1.8 -18.1	28.0 30.5	39.3 39.3 28.0	21.1 21.1 9.2	-0. 10. 10. 0.
voirs intérieurs nets Crédit intérieur Créances bancaires nettes sur l'État BCEAO	-16.1 -31.6 -30.0	-3.6 -14.7 -11.0	-3.4 1.8 -18.1 -18.3	28.0 30.5 21.4 21.2	39.3 39.3 28.0 28.5	21.1 21.1 9.2 9.2	-0. 10. 10. 0. 0.
Crédit intérieur Créances bancaires nettes sur l'État BCEAO dont: Avances statutaires	-16.1 -31.6 -30.0 1.3	-3.6 -14.7 -11.0 -0.5	-3.4 1.8 -18.1 -18.3 -0.1	28.0 30.5 21.4 21.2 -0.8	39.3 39.3 28.0 28.5 -2.7	21.1 21.1 9.2 9.2 -0.9	-0. 10. 10. 0. 0. -0.
Crédit intérieur Créances bancaires nettes sur l'État BCEAO dont : Avances statutaires Banques commerciales	-16.1 -31.6 -30.0 1.3 -1.3	-3.6 -14.7 -11.0 -0.5 -3.6	-3.4 1.8 -18.1 -18.3 -0.1 0.1	28.0 30.5 21.4 21.2 -0.8 0.0	39.3 39.3 28.0 28.5 -2.7 -0.6	21.1 21.1 9.2 9.2 -0.9 0.0	-0. 10. 10. 0. 0. -0.
Crédit intérieur Créances bancaires nettes sur l'État BCEAO dont: Avances statutaires Banques commerciales Autres	-16.1 -31.6 -30.0 1.3 -1.3	-3.6 -14.7 -11.0 -0.5 -3.6 -0.1	-3.4 1.8 -18.1 -18.3 -0.1 0.1	28.0 30.5 21.4 21.2 -0.8 0.0 0.2	39.3 39.3 28.0 28.5 -2.7 -0.6 0.1	21.1 21.1 9.2 9.2 -0.9 0.0 0.0	-0. 10. 10. 0. 0. -0. 0.
cvoirs intérieurs nets Crédit intérieur Créances bancaires nettes sur l'État BCEAO dont: Avances statutaires Banques commerciales Autres Crédit à l'économie	-16.1 -31.6 -30.0 1.3 -1.3 -0.3	-3.6 -14.7 -11.0 -0.5 -3.6 -0.1 11.2	-3.4 1.8 -18.1 -18.3 -0.1 0.1 0.0 19.9	28.0 30.5 21.4 21.2 -0.8 0.0 0.2 9.1	39.3 39.3 28.0 28.5 -2.7 -0.6 0.1 11.3	21.1 21.1 9.2 9.2 -0.9 0.0 0.0 11.9	-0. 10. 10. 0. -0. 0. 0. 9.
voirs intérieurs nets Crédit intérieur Créances bancaires nettes sur l'État BCEAO dont: Avances statutaires Banques commerciales Autres Crédit à l'économie	-16.1 -31.6 -30.0 1.3 -1.3	-3.6 -14.7 -11.0 -0.5 -3.6 -0.1	-3.4 1.8 -18.1 -18.3 -0.1 0.1	28.0 30.5 21.4 21.2 -0.8 0.0 0.2	39.3 39.3 28.0 28.5 -2.7 -0.6 0.1	21.1 21.1 9.2 9.2 -0.9 0.0 0.0	-0. 10. 10. 0. -0. 0. 0. 9.
Crédit intérieur Créances bancaires nettes sur l'État BCEAO dont: Avances statutaires Banques commerciales Autres Crédit à l'économie Autres postes, net	-16.1 -31.6 -30.0 1.3 -1.3 -0.3	-3.6 -14.7 -11.0 -0.5 -3.6 -0.1 11.2	-3.4 1.8 -18.1 -18.3 -0.1 0.1 0.0 19.9	28.0 30.5 21.4 21.2 -0.8 0.0 0.2 9.1	39.3 39.3 28.0 28.5 -2.7 -0.6 0.1 11.3	21.1 21.1 9.2 9.2 -0.9 0.0 0.0 11.9	-0. 10. 10. 0. 00. 0. 9.
Crédit intérieur Créances bancaires nettes sur l'État BCEAO dont: Avances statutaires Banques commerciales Autres Crédit à l'économie Autres postes, net Masse monétaire au sens large	-16.1 -31.6 -30.0 1.3 -1.3 -0.3 15.4 -1.2	-3.6 -14.7 -11.0 -0.5 -3.6 -0.1 11.2 2.7	-3.4 1.8 -18.1 -18.3 -0.1 0.1 0.0 19.9 -5.2	28.0 30.5 21.4 21.2 -0.8 0.0 0.2 9.1 -2.5	39.3 28.0 28.5 -2.7 -0.6 0.1 11.3 0.0	21.1 21.1 9.2 9.2 -0.9 0.0 0.0 11.9 0.0	-0. 10. 10. 0. 00. 0. 9.
Crédit intérieur Créances bancaires nettes sur l'État BCEAO dont: Avances statutaires Banques commerciales Autres Crédit à l'économie Autres postes, net Masse monétaire au sens large	-16.1 -31.6 -30.0 1.3 -1.3 -0.3 15.4 -1.2	-3.6 -14.7 -11.0 -0.5 -3.6 -0.1 11.2 2.7	-3.4 1.8 -18.1 -18.3 -0.1 0.1 0.0 19.9 -5.2	28.0 30.5 21.4 21.2 -0.8 0.0 0.2 9.1 -2.5 23.8	39.3 39.3 28.0 28.5 -2.7 -0.6 0.1 11.3 0.0 25.4	21.1 21.1 9.2 9.2 -0.9 0.0 0.0 11.9 0.0 20.0	-0. 10. 10. 0. 00. 0. 9. 16.
Crédit intérieur Créances bancaires nettes sur l'État BCEAO dont: Avances statutaires Banques commerciales Autres Crédit à l'économie Autres postes, net Masse monétaire au sens large Pour mémoire: Vitesse de circulation de la monnaie (en pourcentage)	-16.1 -31.6 -30.0 1.3 -1.3 -0.3 15.4 -1.2	-3.6 -14.7 -11.0 -0.5 -3.6 -0.1 11.2 2.7	-3.4 1.8 -18.1 -18.3 -0.1 0.1 0.0 19.9 -5.2	28.0 30.5 21.4 21.2 -0.8 0.0 0.2 9.1 -2.5	39.3 28.0 28.5 -2.7 -0.6 0.1 11.3 0.0	21.1 21.1 9.2 9.2 -0.9 0.0 0.0 11.9 0.0	-0. 10. 10. 0. 00. 0. 9. 16.
Crédit intérieur Créances bancaires nettes sur l'État BCEAO dont: Avances statutaires Banques commerciales Autres Crédit à l'économie Autres postes, net Masse monétaire au sens large Pour mémoire: Vitesse de circulation de la monnaie (en pourcentage)	-16.1 -31.6 -30.0 1.3 -1.3 -0.3 15.4 -1.2	-3.6 -14.7 -11.0 -0.5 -3.6 -0.1 11.2 2.7	-3.4 1.8 -18.1 -18.3 -0.1 0.1 0.0 19.9 -5.2	28.0 30.5 21.4 21.2 -0.8 0.0 0.2 9.1 -2.5 23.8	39.3 39.3 28.0 28.5 -2.7 -0.6 0.1 11.3 0.0 25.4	21.1 21.1 9.2 9.2 -0.9 0.0 0.0 11.9 0.0 20.0	-0. 10. 10. 0. 00. 0. 9. 16.
Crédit intérieur Créances bancaires nettes sur l'État BCEAO dont: Avances statutaires Banques commerciales Autres Crédit à l'économie Autres postes, net Masse monétaire au sens large Pour mémoire: Vitesse de circulation de la monnaie (en pourcentage) Crédit à l'économie	-16.1 -31.6 -30.0 1.3 -1.3 -0.3 15.4 -1.2	-3.6 -14.7 -11.0 -0.5 -3.6 -0.1 11.2 2.7 23.0	-3.4 1.8 -18.1 -18.3 -0.1 0.1 0.0 19.9 -5.2 12.2	28.0 30.5 21.4 21.2 -0.8 0.0 0.2 9.1 -2.5 23.8	39.3 39.3 28.0 28.5 -2.7 -0.6 0.1 11.3 0.0 25.4	21.1 21.1 9.2 9.2 -0.9 0.0 0.0 11.9 0.0 20.0	

Sources : BCEAO; estimations et projections des services du FMI.

¹ Le rapport de la 2e revue a été publié sous la cote RP No. 09/172..

Tableau 5. Niger — Principaux indicateurs financiers, 2006-08 (en pourcentage)

	Valeur de	2006		•	
	référence	(UEMOA)	2006	2007	2008
Ratio de fonds propres					
Fonds propres/actifs pondérés (ratio de solvabilité)	> 8 %	8.5	13.7	12.8	11.6
Qualité des actifs	2 0 70	0.0	10.7	12.0	11.0
Prêts improductifs (bruts)/portefeuille de prêts (brut)		18.5	21.8	21.2	16.46
Prêts improductifs (nets)/portefeuille de prêts (brut)		7.8	8.4	10.7	7.52
Ventilation des prêts par secteur d'activités					
Agriculture			0.6	1.4	1.4
Mines			8.2	7.3	7.3
Industries			9.7	9.9	9.9
Bâtiment et travaux publics			8.9	8.8	8.8
Commerce et restauration			38.2	36.2	36.2
Transports et télécommunications			12.4	13.9	13.9
Assurance et immobilier			21.9	22.5	22.5
Produits et rentabilité					
Retour sur investissement		23.4	3.8	14.8	
Marge d'intermédiation moyenne		7.4	9.3	9	
Liquidité					
Ratio de liquidité	> 75 %		75.6	90.1	70.8
Réserves/Dépôts à vue			72.2	46.7	31.9
Ratio de transformation	> 75 %	85.7	105.8	144.9	69.9

Sources: Rapport PESF régional et estimations des services du FMI, 2009.

Tableau 6. Niger — Indicateurs de la capacité à rembourser le FMI, 2008-2017

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
	Chiffres réels				Projections					
Obligations envers le FMI sur la base de l'encours des crédits										
(Millions de DTS)										
Principal	0.0	0.0	0.1	2.9	4.2	5.5	6.91	7.14	4.3	3.03
Commissions et intérêts	0.4	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.13	0.1	0.06	0.05
Crédits du FMI sur la base de l'encours et des prêts à décaisser										
(Millions de DTS)										
Principal	0.0	0.0	0.1	2.9	4.2	5.5	6.91	8.13	6.6	5.66
Commissions et intérêts	0.4	0.2	0.2	0.3	0.3	0.2	0.2	0.16	0.12	0.09
Total des obligations (encours des crédits et prêts à décaisser)										
Millions de DTS	0.4	0.2	0.3	3.2	4.5	5.7	7.11	8.29	6.72	5.75
Milliards de francs CFA	0.3	0.2	0.2	2.3	3.3	4.2	5.25	6.12	4.96	4.24
Pourcentage des exportations de biens et services	0.1	0.0	0.0	0.4	0.4	0.5	0.55	0.61	0.40	0.3
Pourcentage du service de la dette	2.3	1.4	1.9	13.5	15.9	19.5	22.86	24.39	18.04	14.1
Pourcentage du PIB	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1	0.14	0.15	0.11	0.08
Pourcentage des recettes fiscales	0.0	0.1	0.1	0.6	0.7	0.8	0.98	1.02	0.71	0.57
Pourcentage de la quote-part	0.0	0.4	0.5	4.9	6.8	8.7	10.81	12.60	10.21	8.74
Encours des crédits du FMI										
Millions de DTS	32.9	39.5	46.0	46.3	42.1	36.6	29.7	21.57	14.97	9.3
Milliards de francs CFA	23.2	28.9	33.3	33.7	30.8	27.0	21.91	15.91	11.04	6.87
Pourcentage des exportations de biens et services	5.1	6.1	6.2	5.8	3.7	3.1	2.31	1.59	0.89	0.50
Pourcentage du service de la dette	185.5	231.3	266.5	194.2	149.9	124.7	95.50	63.45	40.18	22.91
Pourcentage du PIB nominal	1.0	1.1	1.2	1.2	0.9	0.8	0.56	0.38	0.24	0.14
Pourcentage des recettes fiscales	8.2	8.8	9.4	8.7	7.0	5.2	4.08	2.65	1.59	0.92
Pourcentage de la quote-part	50.0	60.0	69.9	70.4	64.0	55.6	45.1	32.8	22.8	14.1
Utilisation nette des crédits du FMI (millions de DTS)	7.5	3.3	6.5	0.4	-4.2	-5.5	-6.9	-7.1	-4.3	-3.0
Décaissements	7.5	3.3	6.6	3.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Remboursements	0.0	0.0	0.1	2.9	4.2	5.5	6.9	7.1	4.3	3.0
Pour mémoire :										
Exportations de biens et services (milliards de francs CFA) 455.9	477.3	535.3	580.8	836.1	876.5	950.1	1001.4	1241.8	1379.9
Service de la dette (milliards de francs CFA)	12.5	12.5	12.5	17.3	20.6	21.7	22.9	25.1	27.5	30.0
PIB nominal (milliards de francs CFA)	2398.7	2542.3	2735.8	2915.1	3345.9	3597.4	3883.4	4134.5	4633.2	5018.3
Recettes fiscales (milliards de francs CFA)	281.1	329.4	356.1	387.4	440.8	515.7	536.5	600.6	695.4	742.7
Quote-part (millions de DTS)	65.8	65.8	65.8	65.8	65.8	65.8	65.8	65.8	65.8	65.8
Taux de change (francs CFA/DTS)	704.6	731.8	724.7	726.8	731.8	737.7	737.7	737.7	737.7	737.7

Source : estimations et projections des services du FMI, 2009.

Tableau 7. Niger — Échéancier prévisionnel de décaissement au titre de l'accord FEC, 2008-11

Montant			
(millions	Conditions de décaisser		Date de décaissement
de DTS)	Date de disponibilité		
3,29	2 juin 2008	Approbation par le Conseil d'administration de l'accord triennal au titre de la FEC.	18 juin 2008
3,29	30 septembre 2008	Observation des critères de réalisation quantitatifs et continus au 30 juin 2008, du critère de réalisation structurel à fin septembre et achèvement de la première revue de l'accord.	2 janvier 2009
3,29	31 mars 2009	Observation des critères de réalisation quantitatifs et continus au 31 décembre 2008, du critère de réalisation structurel à fin novembre 2008 et achèvement de la deuxième revue de l'accord.	13 mai 2009
3,29	30 septembre 2009	Observation des critères de réalisation quantitatifs et continus au 30 juin 2009, et achèvement de la troisième revue de l'accord.	
3,29	31 mars 2010	Observation des critères de réalisation quantitatifs et continus au 31 décembre 2009, des critères de réalisation structurels à fin décembre 2009 et achèvement de la quatrième revue de l'accord.	
3,29	30 septembre 2010	Observation des critères de réalisation quantitatifs et continus au 30 juin 2010 et achèvement de la cinquième revue de l'accord.	
3,29	31 mars 2011	Observation des critères de réalisation quantitatifs et continus au 31 décembre 2010 et achèvement de la sixième revue de l'accord.	

Source : FMI.

¹Outre les conditions généralement applicables au titre de l'accord FRPC.

APPENDICE I — LETTRE D'INTENTION

Niamey, le 21 janvier 2010

M. Dominique Strauss-Khan Directeur général Fonds monétaire international Washington, D.C.

Monsieur le Directeur Général,

- 1. La seconde revue de notre programme économique et financier soutenu par la Facilité Élargie de Crédit (FEC) a été conclue le 13 mai 2009. Le Mémorandum des Politiques Économiques et Financières (MPEF) ci-joint décrit les évolutions économiques récentes, les perspectives économiques pour 2009 et pour 2010, et les progrès enregistrés dans la mise en œuvre des réformes structurelles. Il décrit également les principaux objectifs de notre programme d'ici à la fin 2010.
- 2. L'économie du Niger a été globalement épargnée par les turbulences économiques mondiales. Cependant, certaines informations préliminaires indiquent un certain ralentissement de l'activité touristique et un tassement des envois de fonds des migrants. Les canaux possibles de transmission de la crise mondiale continuent de faire l'objet d'une surveillance particulière de notre part. Par ailleurs, les changements intervenus dans l'environnement économique du Niger nous ont amenés à réviser notre cadre macro-économique.
- 3. Dans ce contexte, la mise en œuvre de notre programme soutenu par la Facilité Élargie de Crédit (FEC) a été globalement satisfaisante au cours des neuf premiers mois de 2009. Tous les critères de performance quantitatifs à fin-juin 2009 et les cibles indicatives à fin septembre 2009 ont été observés. Malgré le non versement par certains partenaires des appuis budgétaires prévus dans la Loi de Finances, les objectifs de remboursement des arriérés intérieurs à fin-juin et fin-septembre 2009 ont été dépassés, et le financement intérieur de l'État est demeuré en-deçà du plafond, sous l'effet conjugué des bonnes performances des régies financières et d'un rythme d'exécution des dépenses plus lent que prévu. Cinq des sept mesures constituant des repères structurels ont été mises en œuvre. Les deux mesures relatives à la finalisation du cadre des dépenses à moyen terme du secteur des infrastructures et des transports et à l'inclusion dans la Loi de finances 2010 d'une projection des principaux agrégats budgétaires en recettes et en dépenses pour la période 2010-12 n'ont pas été mises en œuvre compte tenu des difficultés rencontrées pour intégrer les différents cadres sectoriels préparés par les ministères dans un cadre budgétaire global de moyen terme.

- 4. En appui à la réalisation de notre programme économique et financier décrit dans le MPEF ci-joint, le Gouvernement du Niger sollicite l'achèvement de la troisième revue du programme appuyé par la FEC et le quatrième décaissement d'un montant de 3,29 millions de DTS.
- 5. Le gouvernement estime que les politiques énoncées dans le MPEF ci-joint sont propres à assurer la réalisation des objectifs de son programme et prendra toutes autres mesures nécessaires à cette fin. Le Niger consultera le FMI sur l'adoption de telles mesures et avant toute modification des politiques indiquées dans le Mémorandum, conformément aux politiques du FMI au sujet de ces consultations.
- 6. Comme par le passé, le Gouvernement consent à la publication par le Fonds monétaire international de la présente lettre d'intention, du Mémorandum des politiques économiques et financières, du Protocole d'accord technique et du rapport des services du FMI.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de ma haute considération.

/s/

Ali Mahaman Lamine Zeine Ministre de l'économie et des finances

Pièces jointes : Mémorandum des politiques économiques et financières Protocole d'accord technique

PIÈCE JOINTE I

MÉMORANDUM DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DU GOUVERNEMENT DU NIGER

Niamey, le 21 janvier 2010

1. Le présent Mémorandum des Politiques Économiques et Financières décrit les progrès réalisés dans la mise en œuvre des politiques macroéconomiques et structurelles soutenues par la Facilité Élargie de Crédit (FEC), et présente nos principaux objectifs de politique économique pour 2009 et pour 2010. L'objectif de notre programme de réforme est de promouvoir une croissance forte et durable et d'accélérer la réduction de la pauvreté.

I. CADRE ÉCONOMIQUE EN 2009

- 2. La crise économique mondiale n'a pas eu jusqu'à présent d'impact significatif sur la performance économique du Niger. Malgré un certain ralentissement de l'activité touristique et un tassement des envois de fonds des migrants, l'économie nigérienne a été globalement épargnée par les turbulences économiques mondiales. Le ralentissement de la croissance globale attendue à 1 pourcent en 2009 masque les évolutions divergentes du secteur agricole, fortement tributaire de la situation pluviométrique, et du secteur non-agricole, dont le rythme d'expansion devrait atteindre 5,3 pourcent en 2009. Les secteurs des mines, des télécommunications et du bâtiment demeurent les principaux moteurs de l'activité économique.
- 3. Le déficit du compte courant de la balance des paiements devrait continuer de se creuser sous l'effet de l'accroissement des importations liées aux projets pétroliers et miniers. Ces importations ont décuplé depuis 2007 et devraient atteindre 11 pourcent du PIB en 2009, largement financées par l'accroissement des flux d'investissement direct étranger. Le creusement du déficit du compte courant masque la bonne tenue des exportations, notamment d'uranium et de produits agricoles, et le repli des importations de produits pétroliers et alimentaires, en liaison avec la baisse des prix mondiaux. Le déficit global de la balance des paiements ne devrait se creuser que légèrement, malgré l'utilisation d'une grande partie du bonus de signature reçu en 2008 pour financer l'investissement public.
- 4. L'accroissement des crédits intérieurs continue de tirer la croissance de la masse monétaire. L'augmentation attendue, au cours du deuxième semestre, des créances nettes du système bancaire sur le gouvernement devrait accentuer cette tendance. La forte croissance des crédits à l'économie bénéficie principalement aux secteurs des mines, du pétrole, des transports, des télécommunications, des bâtiments et travaux publics et du commerce.

5. Après un pic en 2008, l'inflation poursuit sa décrue en 2009. Le ralentissement de la hausse des prix reflète le reflux des prix internationaux des produits alimentaires et pétroliers depuis la fin 2008 et les excellents résultats de la campagne agricole 2008/09.

II. Perspectives Budgétaires 2009

Exécution budgétaire à fin juin et à fin-septembre 2009

- 6. L'exécution budgétaire à fin juin s'est soldée par un déficit largement inférieur aux objectifs du programme, reflétant à la fois la bonne tenue des recettes et un rythme d'exécution des dépenses en capital plus lent que prévu. La bonne performance des recettes résulte de l'effet conjugué de l'élargissement de l'assiette et de l'amélioration de l'efficacité de l'administration fiscale. La poursuite de la politique de gestion prudente des dépenses publiques a permis de contenir les dépenses courantes dans la limite des objectifs du programme.
- 7. Tous les critères quantitatifs de réalisation à fin juin 2009 ont été respectés. L'amélioration du solde budgétaire au regard des prévisions a permis de maintenir le financement intérieur en-deçà du plafond fixé par le programme, en dépit du non versement par certains partenaires des appuis budgétaires prévus dans la Loi de Finances. L'État a en outre consenti un effort important en matière de réduction des arriérés intérieurs, dépassant les objectifs du programme d'environ 0,1 point de PIB.
- 8. Les résultats de l'exécution budgétaire à fin-septembre confirment ces tendances. Au vu de l'incertitude sur le financement extérieur, le gouvernement a recouru au système de régulation budgétaire pour assurer la conformité de l'exécution budgétaire aux objectifs du programme. Ce mécanisme consiste à adapter, sur une base trimestrielle, le rythme d'exécution budgétaire aux ressources disponibles. Les dépenses des secteurs prioritaires (santé, éducation et développement rural) sont exclues du champ de la régulation. Conjugué au dynamisme des recettes, ce mécanisme a permis de maintenir le financement intérieur du déficit public en deçà de la cible indicative du programme. Toutes les autres cibles indicatives à fin septembre ont également été observées.

Perspectives pour 2009

9. Les évolutions des recettes et des dépenses enregistrées depuis le début de l'année ont conduit à réviser à la baisse l'objectif de déficit public pour 2009. Les prévisions de financement ont également été revues pour tenir compte d'une part du non versement par certains partenaires des appuis budgétaires prévus dans la Loi de finances, et d'autre part de la rétrocession par la BCEAO de la contre-valeur en francs CFA de l'allocation générale de droits de tirage spéciaux et de l'émission obligataire effectuée au quatrième trimestre. Le gouvernement entend utiliser une partie de cette allocation pour apurer partiellement ses

arriérés au titre des avances statutaires consolidées auprès de la banque centrale. Les autorités entendent continuer à adapter le rythme d'exécution des dépenses aux ressources mobilisées.

III. CADRE MACROÉCONOMIQUE EN 2010 ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Cadre macroéconomique

10. Conjuguée au retour de la croissance agricole à sa tendance, la poursuite du dynamisme des secteurs des télécommunications et des transports et l'accroissement attendu de la production d'uranium devraient permettre à l'économie nigérienne de croître d'environ 5 pourcent en 2010. Le déficit du compte courant de la balance des paiements devrait se maintenir autour de 22 pourcent du PIB, traduisant la progression attendue des exportations d'uranium et le rythme toujours soutenu des importations liées aux projets miniers et pétroliers. Après plusieurs années de forte expansion, le crédit à l'économie devrait croître en ligne avec l'activité économique, entraînant un léger ralentissement de la croissance de la masse monétaire. Sous l'hypothèse d'une campagne agricole moyenne et en l'absence d'une nouvelle hausse du prix international des produits alimentaires et pétroliers, la hausse des prix devrait être limitée à 2 pourcent.

Loi de finances 2010

- 11. Le volet dépenses de la Loi de finances pour 2010 met l'accent sur l'intégration dans la fonction publique de 8,000 contractuels dans les secteurs de l'éducation et la santé, la poursuite des programmes d'investissement dans les secteurs sociaux et les infrastructures, le financement d'activités d'appui au secteur privé, ainsi que la participation de l'État à l'exploitation du gisement pétrolier d'Agadem (y compris la finalisation de la construction de la raffinerie de Zinder et la construction d'un pipeline reliant le gisement à la raffinerie) et à la restructuration du système bancaire. L'accroissement attendu des recettes fiscales, reflétant le renforcement de l'efficacité des administrations fiscale et douanière et le dynamisme du secteur non-agricole, devrait permettre une amélioration du solde budgétaire de base d'environ 1,3 point de PIB.
- 12. Le financement du budget 2010 repose sur l'hypothèse d'une reprise de l'aide budgétaire extérieure. Néanmoins, au regard des incertitudes pesant sur les appuis budgétaires extérieurs, le gouvernement bouclera le besoin de financement qui pourrait en résulter (35 milliards de francs CFA) par un gel des crédits soumis à régulation à hauteur de 20 milliards de francs CFA. Les dépenses d'investissements financées sur ressources propres en constitueraient la majorité par le biais du mécanisme de régulation. Le solde serait comblé par un recours accru au financement intérieur. Les hypothèses de financement extérieur feront l'objet d'une ré-examination lors de la quatrième revue du programme soutenu par la FEC, prévue pour mars 2010.

IV. RÉFORMES STRUCTURELLES

A. Réformes de la gestion financière publique

13. En matière de réformes de la gestion financière publique, le gouvernement entend mettre l'accent sur le renforcement des procédures budgétaires, la modernisation des régies financières et l'amélioration de la gestion de la dette publique et des ressources minières et pétrolières. L'objectif de ces réformes est de permettre au gouvernement de financer ses priorités de manière efficiente, transparente et soutenable.

Préparation du budget

14. D'importants progrès ont été réalisés dans la préparation d'un cadre global des dépenses à moyen terme. Ces travaux, qui ont bénéficié de l'assistance technique du Fonds monétaire international, ont permis d'élaborer un document de stratégie budgétaire pour les trois prochaines années qui a servi de base aux discussions budgétaires au titre de l'exercice 2010. La méthodologie pour la préparation de cadres de dépenses sectoriels harmonisés est également en cours d'élaboration. Plus généralement, les textes régissant le processus de préparation du budget seront révisés conformément aux échéances fixées, afin d'en assurer la cohérence avec les nouvelles directives communautaires de l'UEMOA.

Exécution du budget

15. La gestion rigoureuse des engagements a permis d'ajuster le rythme de l'exécution du budget au non versement par certains partenaires des appuis budgétaires prévus dans la Loi de finances. L'exécution du budget reste cependant affectée par le chevauchement des exercices budgétaires. D'importants efforts ont été fournis pour rattraper le retard pris dans la préparation des lois de règlements depuis 1997, retards désormais quasiment résorbés puisque le dernier projet de Loi de règlement déposé concerne l'exercice 2007. La lenteur de la remontée des informations sur l'exécution des dépenses sur crédits délégués, du fait du traitement manuel de ces informations dans l'attente de l'informatisation des centres des sous-ordonnancements (CSO) et l'apurement tardif des comptes d'attente du Trésor créent des obstacles supplémentaires à la clôture des comptes administratifs et de gestion dans les délais réglementaires. Bien que l'informatisation des CSO demeure une priorité du gouvernement en matière de renforcement de la gestion financière publique, les difficultés techniques inhérentes à sa finalisation et les délais requis pour la passation des marchés ne permettent pas de l'envisager avant la fin-2010. Dans la droite ligne de sa politique d'amélioration de l'exécution budgétaire à court terme, le gouvernement s'engage à limiter strictement l'utilisation des procédures accélérées de dépenses aux cas prévus dans la réglementation et à apurer les comptes d'attente à la fin de chaque trimestre. à compter de fin décembre 2009.

Suivi et contrôle de dépenses

- 16. La nomenclature budgétaire permet un bon suivi des dépenses de réduction de la pauvreté au niveau de l'engagement et de l'ordonnancement. L'interface budget-Trésor est quasiment achevée pour les dépenses exécutées au niveau central, et la finalisation de l'informatisation des CSO devrait permettre d'étendre le suivi des dépenses aux crédits délégués. Afin de continuer d'assurer le bon suivi des dépenses de la réduction de la pauvreté, le gouvernement réaffirme son engagement à assurer une large diffusion de l'exécution trimestrielle de ces dépenses au niveau de l'engagement, et d'y ajouter les phases de prise en charge et de paiement une fois l'informatisation des CSO achevée.
- 17. Le rôle du contrôle financier dans l'exécution budgétaire a été renforcé afin d'améliorer l'efficacité des contrôles internes.

Réformes des régies financières

- 18. La Direction Générale des Impôts s'est engagée dans un important processus de réforme, visant à améliorer sa maîtrise de l'assiette fiscale, réduire l'incivisme fiscal, consolider et poursuivre la modernisation du système fiscal, et en renforcer l'efficacité. Ces efforts se sont traduits par une augmentation significative des déclarations spontanées, une amélioration du rendement du contrôle fiscal, et, *in fine*, par un net accroissement des recettes. Le Plan d'action pour les trois années à venir, actuellement en cours de validation, identifie les investissements nécessaires à l'approfondissement des réformes.
- 19. La Direction Générale des Douanes (DGD) a actualisé son plan d'actions pour la période 2009-11, en étroite collaboration avec l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD). Ce plan met notamment l'accent sur la modernisation du contrôle douanier par la facilitation des échanges, l'utilisation de scanners, l'analyse des risques et sur une meilleure maîtrise des flux de marchandises. Pour ce faire, la DGD prévoit de finaliser l'interconnexion des principaux bureaux de douanes du pays avec le site central, ainsi qu'avec les services des douanes du Bénin avant la fin de l'année 2009. En outre, l'utilisation de l'ensemble des fonctionnalités de Sydonia permettra une meilleure maîtrise des opérations à risque, et, de ce fait, un meilleur ciblage des contrôles douaniers. Les exonérations des importations liées aux projets pétroliers et miniers ainsi que celles accordées dans le cadre du code des investissements et autres conventions continueront de faire l'objet d'un suivi rapproché. Enfin, le renforcement de la collaboration avec la société d'inspection avant embarquement et le passage du système à l'inspection à destination devraient permettre d'améliorer la qualité des informations contenues dans le fichier des valeurs.

20. Au vu de leur importance cruciale pour la poursuite de l'amélioration de l'efficacité du système fiscal et douanier, le financement de ces plans d'actions est un axe prioritaire de la réforme de la gestion financière publique.

Gestion de la dette publique

- 21. Le renforcement de la capacité de gestion de la dette publique est un élément clé pour permettre au Niger de réaliser les investissements nécessaires à l'accélération de son développement tout en préservant la soutenabilité de sa situation budgétaire et la viabilité de sa dette publique. La préparation d'une analyse de la soutenabilité de la dette et d'une stratégie d'endettement pour les trois années à venir sont des étapes importantes dans la mise en œuvre des nouvelles dispositions communautaires sur les lois de finances.
- 22. Pour lui permettre de jouer pleinement son rôle, le système de gestion de la dette publique sera renforcé sur trois aspects clés. Premièrement, le gouvernement s'engage à respecter strictement la disposition selon laquelle le Ministre de l'Économie et des Finances est seul habilité à signer des accords engageant la responsabilité financière de l'État. Deuxièmement, afin d'assurer que l'impact de tout nouvel endettement sur la soutenabilité de la dette publique soit dûment pris en compte, le Comité National de Gestion de la Dette Publique (CNGDP) sera saisi de tout projet d'emprunt intérieur ou extérieur et de demande de garanties publiques. Conformément aux dispositions en vigueur, le CNGDP rendra un avis motivé sur tout projet d'emprunt, tenant compte notamment de l'intérêt de l'emprunt pour le pays, de l'impact du nouvel endettement sur le service et la viabilité de la dette publique, et de sa compatibilité avec la stratégie d'endettement public. Troisièmement, en cohérence avec la modification récente de la politique du Fonds monétaire international en matière de limites de la dette publique, les prérogatives du CNGDP seront étendues à l'ensemble des entreprises, établissements et offices publics. Le gouvernement du Niger sollicite l'assistance technique du Fonds monétaire international pour accompagner ce processus de réformes.

Gestion des ressources minières et pétrolières

23. Le gouvernement réaffirme son attachement à la transparence de la gestion de ses ressources minières et pétrolières, gage de leur utilisation optimale. Des progrès importants ont été réalisés dans le processus de validation de l'adhésion du Niger à l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE). Le rapport effectuant la réconciliation des revenus miniers et pétroliers pour les années 2005 et 2006 est achevé, et conclut à la cohérence globale des recettes versées par les compagnies minières et pétrolières et des revenus déclarés par le gouvernement. Le rapport a été validé par le Comité de concertation en octobre 2009 et publié dans un important journal de la place en novembre 2009. Cette étape-clé du processus permettra d'envisager la validation de la candidature du Niger à l'ITIE courant 1 er trimestre 2010. En parallèle, les préparatifs du rapport de réconciliation

des revenus versés et reçus en 2007 et 2008 ont été lancés, et le rapport devrait être validé au niveau national avant la fin-mars 2010. De plus, afin d'assurer l'exhaustivité du suivi des revenus issus de la participation de l'État dans les secteurs minier et pétrolier, les comptes certifiés de la Société du Patrimoine des Mines du Niger et de Nigerpétrole seront annexés chaque année au projet de loi de finances transmis à l'Assemblée nationale.

24. Le développement des secteurs pétrolier et minier requiert un important effort financier de l'État. Conformément à son attachement à la transparence de sa gestion financière, le gouvernement s'engage à retracer l'ensemble des engagements financiers découlant de sa participation au développement de ces secteurs dans sa programmation budgétaire à moyen terme. Pour en renforcer la planification stratégique, un rapport présentant le plan d'investissement de l'État dans ces secteurs et son mode de financement sera préparé avant la fin du premier semestre 2010.

B. Réforme du secteur financier

25. La réforme du secteur financier va être accélérée afin qu'il puisse pleinement soutenir la croissance économique. A court terme, son objectif majeur est de permettre aux banques de répondre à la demande de crédit liée au boom des secteurs minier et pétrolier, sans que cela ne nuise à la qualité de ses actifs.

Renforcement du bilan des banques

Trois des dix banques du Niger respectent déjà l'exigence d'un capital minimum de 26. 5 milliards de francs CFA fixée par la commission bancaire régionale. La plupart des sept autres banques commerciales ont procédé à une levée de capital pour atteindre ce niveau minimum à la fin de l'année 2009, soit un an avant la date butoir du 31 décembre 2010. Après la diminution enregistrée à partir de 2007, le taux net de dégradation des créances douteuses s'est tassé, reflétant les difficultés des banques à recouvrer les créances en souffrance restant en portefeuille. La forte expansion des crédits à l'économie, dans un contexte de durcissement des conditions d'obtention des lignes de crédit auprès des correspondants extérieurs, a pesé sur la liquidité des banques, comme en témoigne la détérioration du ratio de liquidité. L'évolution de cet indicateur continue de faire l'objet d'un suivi rapproché de la part de la banque centrale. Les nouvelles lignes de crédit en cours de négociation avec des institutions multilatérales devraient aider les banques à faire face à l'accroissement de la demande de crédits de moyen et long terme. A moyen terme, certaines banques envisagent également d'effectuer des émissions obligataires pour allonger la maturité de leurs ressources disponibles.

Restructuration du système bancaire

- 27. Le processus de restructuration du secteur financier se poursuit. Conformément aux engagements pris pour la création effective de la Finaposte, le remboursement des comptes gelés depuis 1992 des déposants de la CNE a démarré en juillet 2009, et le gouvernement a procédé à la transformation de la moitié de ses dépôts au CCP en dépôts à terme. Le gouvernement compte consacrer une partie du produit de l'emprunt obligataire lancé au quatrième trimestre 2009 à la constitution du capital minimum de 5 milliards de francs CFA et émettre des titres de créance non négociables pour équilibrer le bilan d'ouverture de la nouvelle institution. Le gouvernement est également déterminé à accélérer la mise en œuvre de la finalisation de l'accord sur les intérêts à appliquer sur les dépôts gelés et à accélérer la mise en œuvre des actions nécessaires au démarrage opérationnel de la FINAPOSTE.
- 28. En ce qui concerne le Crédit du Niger, un accord sur la nouvelle structure du capital avait été trouvé. Cet accord prévoyait de porter la part de l'État dans le capital de la nouvelle entité à 44 pourcent du capital, dont 10 pour cent en portage. L'État a inscrit à cet effet les crédits nécessaires dans le budget 2010, et étudiera les conditions dans lesquelles la nouvelle institution pourrait pratiquer des prêts bonifiés pour favoriser l'accès au logement, notamment social. Une étude sur la stratégie de financement de l'habitat social est en cours à cet effet. Cependant, la Commission bancaire a conditionné la délivrance de son autorisation préalable à la fourniture d'informations complémentaires par le repreneur. Ce dernier a jusqu'au 15 Janvier 2010 pour fournir les dites informations.
- 29. Le gouvernement est déterminé à créer une banque agricole pour faciliter l'accès aux services financiers aux producteurs agricoles qui ne possèdent pas les garanties requises par le système bancaire traditionnel. L'étude de faisabilité pour la création de cette banque est en voie de finalisation. Le gouvernement s'engage à consulter les services du Fonds monétaire international sur les modalités de fonctionnement de cette banque.
- 30. Un nouveau partenaire stratégique a été trouvé pour reprendre la part du capital de la BIA—la deuxième plus grande banque du pays en termes de dépôts—détenue jusque-là par une grande banque européenne. Le gouvernement confirme son engagement à assurer que la restructuration de la BIA ait lieu conformément aux règles de la commission bancaire régionale.

C. Climat des affaires

- 31. L'amélioration du climat des affaires est cruciale pour attirer les investissements audelà du secteur minier et ainsi, promouvoir la diversification économique.
- 32. Le Gouvernement a inscrit dans la Loi de finances 2010 d'importantes mesures de simplification et de modernisation du système fiscal. Il s'agit notamment de la réduction du

taux de l'impôt sur les bénéfices des sociétés de 35 à 30 pourcent, de la réduction du taux marginal de l'impôt unique sur les traitements et salaires et du réaménagement de son barème, de l'abaissement du droit de timbre pour l'inscription au registre du commerce et de la suppression des frais de signature, et de l'élimination du plafond de remboursement de crédit de TVA pour tous les exportateurs. Le Code Général des Impôts, qui rassemble l'ensemble des textes régissant le système fiscal, est en voie de finalisation et devrait être adopté par le gouvernement au cours du premier semestre 2010.

V. SUIVI DU PROGRAMME

33. Les tableaux 1a et 1b présentent respectivement les repères et critères de réalisation quantitatifs pour 2009 et 2010. Les repères structurels figurent au tableau 2. Le gouvernement propose d'ajouter une cible indicative portant sur l'exécution trimestrielle des dépenses de réduction de la pauvreté. Les cinquième et sixième revues du programme sont prévues respectivement pour fin novembre 2010 et pour le 15 mai 2011.

Tableau 1.a. Niger — Critères de réalisation quantitatifs et objectifs indicatifs 1er janvier 2009 - 31 décembre 2009

(Milliards de francs CFA)

	•	indicatifs mars	Critères de r à fin j		Objectifs in à fin sept		Critères de réalisation à fin décembre
	Programme	Estimations	Programme	Estimations	Programme	Estimations	Programme
A. Critères de réalisation quantitatifs et objectifs indicatifs							
(chiffres cumulés à partir du 31 décembre 2008)							
Financement budgétaire intérieur 1,2	12.1	20.5	54.8	41.6	83.4	74.5	74.5
Réduction des arriérés de paiements intérieurs de l'État 3	-2.0	-0.6	-6.0	-10.7	-8.0	-12.8	-15.0
Pour mémoire :							
Appuis budgétaires extérieurs exceptionnel ⁴	20.6	0.0	29.7	-0.4	34.0	-1.9	82.3
Appui budgétaire brut	23.0	1.3	34.4	5.2	41.0	5.9	91.6
Service de la dette	2.4	1.3	4.7	5.6	7.0	7.8	9.3
B. Critères de réalisation quantitatifs continus							
Accumulation d'arriérés de paiements extérieurs Dette extérieure nouvellement contractée ou garantie par l'État	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
à échéance égale ou inférieure à 1 an ⁵ Dette ext. non concessionnelle nouvellement contractée ou garantie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
par l'État à échéance supérieure à 1 an et comportant un élément de libéralité (don) inférieur à 35 % 6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
C. Objectifs indicatifs (chiffres cumulés à partir du 31 décembre 2008)							
Solde budgétaire de base (base engagements, dons exclus) ⁷	-30.3	-21.9	-83.3	-39.7	-115.3	-66.9	-148.5
Recettes totales 8	79.3	76.8	147.1	177.1	230.3	269.4	312.3

Note : les termes contenus dans ce tableau sont définis dans le Protocole d'accord technique.

¹ Critères de réalisation relatifs aux indicateurs du programme sous A et B., sinon, objectifs indicatifs.

² Le plafond du financement budgétaire intérieur sera ajusté si les décaissements des appuis budgétaires extérieurs, tels que définis à la note 4, sont inférieurs au niveau programmé. Si tel est le cas, le plafond sera relevé au *pro rata* de l'écart et à concurrence de 15 milliards de francs CFA à la fin de chaque trimestre en 2010.

³ Plancher.

⁴ Appuis budgétaires extérieurs (y compris l'allègement de dette classique et l'initiative PPTE mais excluant le financement net du FMI) moins le service de la dette et le paiement des arriérés extérieurs.

⁵ Hors crédits ordinaire pour le financement des importations ou l'allègement de la dette.

⁶ Hors allègement de dette obtenu sous forme de rééchelonnement ou de refinancement.

⁷ Plancher, représentant la différence entre les recettes totales hors dons et les recettes provenant du règlement des dettes croisées entre l'État et les entreprises publiques d'une part et les dépenses totales d'autre part, diminuées des dépenses d'équipement réalisées sur financement extérieur.

⁸ Plancher. Excluant: i) les recettes tirées du règlement des dettes croisées entre l'État et les entreprises publiques; ii) le produit de la privatisation des entreprises publiques qui est inclus dans le financement.

⁹ Plancher.

Tableau 1b. Niger — Critères de réalisation quantitatifs et objectifs indicatifs 1^α janvier 2010 - 31 décembre 2010 (Milliards de francs CFA)

	Objectifs indicatifs à fin mars	à fin juin	Critères de réalisation à fin septembre	à fin décembre
	Programme	Programme	Programme	Programme
A. Critères de réalisation quantitatifs et objectifs indicatifs				
(chiffres cumulés à partir du 31 décembre 2009)				
Financement budgétaire intérieur 1,2	16.7	41.8	48.3	38.8
Réduction des arriérés de paiements intérieurs de l'État ³	-2.0	-8.0	-12.0	-15.0
Pour mémoire :				
Appuis budgétaires extérieurs exceptionnel ⁴	-1.1	-4.1	-5.7	25.7
Appui budgétaire brut	0.0	0.0	0.0	35.0
Service de la dette	1.1	4.1	5.7	9.3
B. Critères de réalisation quantitatifs continus				
Accumulation d'arriérés de paiements extérieurs	0.0	0.0	0.0	0.0
Dette extérieure nouvellement contractée ou garantie par l'État				
à échéance égale ou inférieure à 1 an 5	0.0	0.0	0.0	0.0
Dette ext. non concessionnelle nouvellement contractée ou garantie				
par l'État à échéance supérieure à 1 an et comportant un élément				
de libéralité (don) inférieur à 35 % 6	0.0	0.0	0.0	0.0
C. Objectifs indicatifs				
(chiffres cumulés à partir du 31 décembre 2009)				
Solde budgétaire de base (base engagements, dons exclus) ⁷	-16.4	-29.7	-38.1	-60.7
Recettes totales ⁸	77.1	162.4	269.2	378.6
Dépenses consacrées à la réduction de la pauvreté 9	45.5	94.2	151.2	211.1

Note : les termes contenus dans ce tableau sont définis dans le Protocole d'accord technique.

¹ Critères de réalisation relatifs aux indicateurs du programme sous A et B., sinon, objectifs indicatifs.

² Le plafond du financement budgétaire intérieur sera ajusté si les décaissements des appuis budgétaires extérieurs, tels que définis à la note 4, sont inférieurs aux niveau programmé. Si tel est le cas, le plafond sera relevé au *pro rata* de l'écart et à concurrence de 15 milliards de francs CFA à la fin de chaque trimestre en 2010.

³ Plancher.

⁴ Appuis budgétaires extérieurs (y compris l'allègement de dette classique et l'initiative PPTE mais excluant le financement net du FMI) moins le service de la dette et le paiement des arriérés extérieurs.

 $^{^{5}\,\}mathrm{Hors}$ crédits ordinaire pour le financement des importations ou l'allègement de la dette.

 $^{^{\}rm 6}$ Hors allègement de dette obtenu sous forme de rééchelonnement ou de refinancement.

⁷ Plancher, représentant la différence entre les recettes totales hors dons et les recettes provenant du règlement des dettes croisées entre l'État et les entreprises publiques d'une part et les dépenses totales d'autre part, diminuées des dépenses d'équipement réalisées sur financement extérieur.

⁸ Plancher. Excluant : i) les recettes tirées du règlement des dettes croisées entre l'État et les entreprises publiques; ii) le produit de la privatisation des entreprises publiques qui et inclus dans le financement.

⁹ Plancher.

Tableau 2. Repères structurels pour le suivi du programme

Repères structurels de la seconde revue (RP No. 09/172)	Rationalité Macro- économique	Date	État d'exécution
1. Présentation dans la Loi de Finances 2009 des programmes d'investissements pour les secteurs prioritaires du DSRP pour la période 2009-12	Aligner les objectifs budgétaires et ceux du DSRP	Fin décembre 2008	Non respecté
2. Établissement par le ministère des Finances de rapports semestriels sur la dette extérieure contractée et ses termes, et sur le programme d'emprunt pour les six prochains mois et les termes prévus.	Améliorer la gestion de la dette extérieure	Fin décembre 2008 et chaque fin semestre successif.	Respecté
3. Publication des données sur l'exécution budgétaire 2008, y compris celle de la liste unifiée des dépenses prioritaires et du Programme Spécial du Président, et, trimestriellement, des données sur l'exécution budgétaire 2009.	Améliorer le suivi de la gestion budgétaire, en particulier celui de la gestion des dépenses prioritaires	Fin mars 2009 et fin trimestres successifs	Respecté.
4. Adoption du Cadre des Dépenses à Moyen Terme pour les secteurs des infrastructures et des transports, par arrêté conjoint des ministres compétents.	Améliorer la stratégie de la planification budgétaire	Fin juin 2009	Non respecté
5. Réduction des droits d'immatriculation d'une nouvelle entreprise au Registre du Commerce auprès du greffe des tribunaux.	Améliorer l'environnement des affaires	Fin juin 2009	Respecté
6. La Loi de Finances 2010 inclura une projection des principaux agrégats budgétaires en recettes et dépenses pour la période 2010-2012.	Renforcer la planification budgétaire	Fin décembre 2009	Non respecté
7. Suppression du plafond sur le remboursement des crédits de TVA à toutes les entreprises exportatrices (précédemment un critère de réalisation)	Améliorer l'environnement des affaires	Fin décembre 2009	Respecté
8. Réduction du taux d'imposition sur les bénéfices de 35 à 30 pourcent, à valoir sur les bénéfices déclarés sur l'exercice 2009 et exercices suivants (précédemment un critère de réalisation)	Améliorer l'environnement des affaires	Fin décembre 2009	Respecté

Tableau 2. Repères structurels pour le suivi du programme (suite et fin)

Nouveaux repères structurels - troisième revue	Rationalité Macroéconomique	Date
9. Apurement trimestriel des comptes d'attente du Trésor	Améliorer l'exécution des opérations de trésorerie, et la transparence de l'exécution budgétaire	A la fin de chaque trimestre à compter de fin-décembre 2009
10. Publication des comptes certifiés de la Société du Patrimoine des Mines du Niger pour l'exercice 2008 au Journal Officiel.	Promouvoir la transparence dans la gestion des ressources pétrolières et minières.	15 janvier 2010
11. Préparation par le Comité National de Gestion de la Dette Publique d'un rapport sur la soutenabilité de la dette publique, incluant la dette contractée ou garantie par l'État, et la dette contractée par les entreprises, établissements et offices publics.	Améliorer la gestion de la dette	Fin-mars 2010
12. Finalisation d'un rapport présentant le plan d'investissement de l'État dans les secteurs pétrolier et minier, et son mode de financement.	Renforcer la gestion des finances publiques et la planification budgétaire.	Fin-juin 2010
13. Publication du rapport de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE) réconciliant les revenus miniers et pétroliers versés et reçus en 2007-08, après validation par le Comité de concertation	Accroître la transparence dans la gestion des ressources pétrolières et minières.	Fin-juin 2010
14. La Loi de finances 2011 inclura une projection des principaux agrégats budgétaires en recettes et dépenses pour la période 2011-2013.	Renforcer la planification budgétaire	Fin-décembre 2010

44

PIÈCE JOINTE II

PROTOCOLE D'ACCORD TECHNIQUE

Niamey, le 21 janvier 2010

1. Ce protocole d'accord technique définit les critères de réalisation et les objectifs indicatifs du programme du Niger au titre de la Facilité Élargie de Crédit (FEC) pour la période 2008-11. Les critères de réalisation et les objectifs indicatifs pour fin décembre 2009 et fin décembre 2010 sont respectivement énoncés au Tableau 1.a et Tableau 1.b du mémorandum de politique économique et financière (MPEF) en date du 21 janvier 2010 ci-joint. Ce protocole d'accord technique fixe également les délais maximum de transmission aux services du FMI des données permettant le suivi du programme.

I. DÉFINITIONS

- 2. Les définitions de la «dette», de «l'État», des «arriérés de paiements», et des «obligations de l'État» retenues pour les besoins de ce protocole d'accord sont les suivantes:
 - Comme spécifié au point 9 des Directives sur les critères de performance a) concernant la dette extérieure adoptées par décision numéro 6230-(79/140) du Conseil d'administration du FMI, et amendées à compter du 1^{er} décembre 2009, la dette s'entend comme une obligation directe, donc non contingente, résultant d'un accord contractuel prévoyant la mise à disposition de valeurs sous forme d'actifs (y compris monétaires) ou de services, et par lequel le débiteur s'engage à effectuer un ou plusieurs paiements sous forme d'actifs (y compris monétaires) ou de services, selon un échéancier déterminé; ces paiements libéreront le débiteur des engagements contractés en termes de principal ou d'intérêts. La dette peut prendre plusieurs formes, dont notamment : i) des prêts, c'est-à-dire des avances d'argent effectuées par le créancier au profit du débiteur sur la base d'un engagement du débiteur de rembourser ces fonds dans le futur (notamment dépôts, bons, titres obligataires, prêts commerciaux, crédit-acheteurs) et d'échanges temporaires d'actifs, équivalents à des prêts totalement garantis, au titre desquels le débiteur doit rembourser les fonds prêtés, et généralement payer un intérêt, en rachetant les actifs donnés en garantie au vendeur dans le futur (par exemple, accords de rachats ou accords officiels d'échange); ii) crédits fournisseurs, c'est à dire des contrats par lesquels le fournisseur accorde au client un paiement différé jusqu'à une date postérieure à celle de la livraison des biens ou de la réalisation du service; et iii) accords de crédit-bail, c'est-à-dire des accords donnant au preneur le droit d'utiliser une propriété pour des durées généralement plus courtes que la durée de vie des biens concernés mais sans transfert de cette propriété, le titre étant conservé par le bailleur. Pour les besoins de cette directive, la dette est la valeur actualisée (à la création du bail) de tous les paiements anticipés du bail durant la période de l'accord à l'exception des paiements nécessaires au fonctionnement, aux réparations et à l'entretien des biens concernés.

Conformément à la définition de la dette retenue ci-dessus, les arriérés, pénalités et indemnités accordées par voie de justice suite à un défaut de paiement d'une obligation contractuelle ayant le caractère de dette constituent également une dette. Le non-paiement d'une obligation qui n'est pas considérée comme une dette selon cette définition (par exemple paiement à la livraison) ne donnera pas lieu à création de dette.

- b) L'État est l'administration centrale de la République du Niger, et n'inclut aucune subdivision politique ou entité publique ou banque centrale ayant une personnalité juridique séparée.
- c) Les **arriérés de paiements extérieurs** sont des engagements échus et non réglés. Les **arriérés de paiements intérieurs** sont les paiements intérieurs dus par l'État et non payés. Pour l'année 2009, ils incluent: (i) les arriérés identifiés à fin 1999 sur la base de l'audit effectué par le ministère des Finances en 2005; (ii) les restes à payer au Trésor au titre des exercices budgétaires 2004, 2005 2006, et les restants dus de 2007 constatés au 31 décembre 2008. Pour l'année 2010, ceux-ci incluent: (i) les arriérés identifiés à fin 1999 sur la base de l'audit effectué par le ministère des Finances en 2005; (ii) les restes à payer au Trésor au titre des exercices budgétaires 2004, 2005 2006, 2007, et les restants dus de 2008 constatés au 31 décembre 2009.
- d) Les **obligations** de l'État comprennent tous les engagements financiers de l'État acceptés comme tels par ce dernier (y compris toute dette de l'État).

II. CRITÈRES DE RÉALISATION OUANTITATIFS

A. Financement intérieur net de l'État

Définition

- 3. Le financement intérieur net de l'État est défini comme la somme i) du crédit bancaire net à l'État ii) du financement intérieur net non bancaire de l'État, y compris les titres d'État émis en francs CFA sur le marché financier régional de l'UEMOA et non détenus par les banques commerciales nigériennes, le produit des cessions d'actifs de l'État, et les recettes de privatisation nettes du coût des réformes structurelles auxquelles ce produit est affecté, et les gains nets provenant des créances sur l'État abandonnées par le secteur privé.
- 4. Le **crédit bancaire net à l'État** est égal au solde entre les créances et les dettes de l'État à l'égard des institutions bancaires nationales. Les créances de l'État incluent les encaisses du Trésor nigérien, les obligations cautionnées et les dépôts à la banque centrale. Ne sont pas pris en compte les dépôts de l'État dans les banques commerciales dans la mesure où ils sont utilisés exclusivement pour le financement des dépenses en capital

financées sur ressources extérieures. Les dettes de l'État à l'égard du système bancaire incluent les concours de la banque centrale (hors financement net du FMI au titre de la FEC et les titres d'État, y comprise la contrepartie en francs CFA de l'allocation générale de DTS de l'année 2009), les concours des banques commerciales (y compris les titres d'État détenus par les banques commerciales) et les dépôts aux CCP.

- 5. Le champ du crédit bancaire net à l'État, défini par la BCEAO, comprend l'ensemble des administrations centrales. Le crédit bancaire net à l'État et le montant des bons et obligations du Trésor émis en francs CFA sur le marché financier régional de l'UEMOA sont calculés par la BCEAO.
- 6. Le financement intérieur net non bancaire inclut :(i) la variation de l'encours des titres d'État (bons et obligations du Trésor) émis en francs CFA sur le marché financier régional de l'UEMOA et non détenus par les banques commerciales du Niger; (ii) la variation de l'encours des comptes de dépôts des correspondants du Trésor; (iii) la variation de l'encours des comptes de diverses consignations au Trésor; et (iv) la variation de l'encours des créances sur l'État abandonnés par le secteur privé. Le financement non bancaire net de l'État est calculé par le Trésor nigérien.
- 7. Les objectifs trimestriels pour 2009 sont basés sur la variation entre le niveau de fin décembre 2008 et la date retenue pour le critère de réalisation ou l'objectif indicatif. Les objectifs trimestriels pour 2010 sont basés sur la variation entre le niveau de fin décembre 2009 et la date retenue pour le critère de réalisation ou l'objectif indicatif.

Ajustement

- 8. Le plafond du financement intérieur net de l'État fera l'objet d'un ajustement si les décaissements au titre de l'aide budgétaire extérieure nette du service de la dette et du paiement des arriérés, y compris les déboursements au titre de la FEC, sont inférieurs aux prévisions du programme. Le montant de l'aide budgétaire extérieure est calculé à partir de fin décembre 2008 pour les objectifs de 2009. Le montant de l'aide budgétaire extérieure est calculé à partir de fin décembre 2009 pour les objectifs de 2010.
- 9. Si, à la fin de chaque trimestre 2009, les décaissements de l'aide budgétaire extérieure sont inférieurs aux montants attendus, les plafonds trimestriels correspondants seront ajustés à la hausse pro tanto dans la limite de 35 milliards de francs CFA. Pour 2010, si les décaissements de l'aide budgétaire extérieure sont inférieurs aux montants attendus à la fin de chaque trimestre, les plafonds trimestriels correspondants seront ajustés à la hausse pro tanto dans la limite de 15 milliards de francs CFA.

Délais de transmission des données

Les données détaillées concernant le financement intérieur de l'État seront transmises sur une base mensuelle dans les six semaines à compter de la fin du mois.

B. Réduction des arriérés de paiements intérieurs

Définition

- 10. Les **arriérés de paiements intérieurs** sont constitués par (i) les arriérés identifiés à fin 1999 sur la base de l'audit effectué par le ministère des Finances en 2005; (ii) les restes à payer au Trésor au titre des années 2004, 2005, 2006, et les restants dus de 2007 constatés au 31 décembre 2008. Le stock des arriérés sera au minimum réduit des montants indiqués dans le Tableau 1.a annexé au MPEF. Les objectifs trimestriels pour 2009 sont basés sur la variation entre le niveau de fin décembre 2008 et la date retenue pour le critère de réalisation ou objectif indicatif. L'encours des restes-à-payer à fin 2009 de l'exercice 2009 ne devra pas dépasser celui existant à fin 2008 de l'exercice 2008. Tout excédent sera considéré comme une augmentation d'arriérés, qui sera déduite du montant de la réduction des arriérés définis au début du paragraphe.
- 11. Les **arriérés de paiements intérieurs**, pour l'année 2010, sont constitués par (i) les arriérés identifiés à fin 1999 sur la base de l'audit effectué par le ministère des Finances en 2005; (ii) les restes à payer au Trésor au titre des années 2004, 2005, 2006, 2007, et les restants dus de 2008 constatés au 31 décembre 2009. Le stock des arriérés sera au minimum réduit des montants indiqués dans le Tableau 1.b annexé au MPEF. Les objectifs trimestriels pour 2010 sont basés sur la variation entre le niveau de fin décembre 2009 et la date retenue pour le critère de réalisation ou objectif indicatif. L'encours des restes à payer à fin 2010 de l'exercice 2010 ne devra pas dépasser celui existant à fin 2009 de l'exercice 2009. Tout excédent sera considéré comme une augmentation d'arriérés, qui sera déduite du montant de la réduction des arriérés définis au début du paragraphe.
- 12. Le Centre d'Amortissement de la Dette Intérieure de l'État (CADDIE) et le Trésor recensent les arriérés de paiements intérieurs sur les obligations de l'État et enregistrent leur remboursement

Délais de transmission

13. Les données concernant l'encours, l'accumulation (y compris la variation des restes à payer au niveau du Trésor) et le remboursement des arriérés intérieurs sur les obligations de l'État seront transmises chaque mois, dans les six semaines à compter de la fin du mois.

C. Arriérés de paiements extérieurs

Définition

14. La **dette de l'État** est représentée par le stock de dette détenu ou garanti par l'État. Dans le cadre du programme, l'État s'engage à ne pas accumuler d'arriérés de paiements extérieurs sur sa dette (y compris les bons et obligations du Trésor émis en francs CFA sur le marché financier régional de l'UEMOA), à l'exception des arriérés de paiements extérieurs

provenant des obligations en cours de renégociation avec les créanciers extérieurs, y compris ceux du Club de Paris.

Délais de transmission

15. Les données concernant l'encours, l'accumulation et le remboursement des arriérés de paiements extérieurs seront transmises chaque mois, dans les six semaines à compter de la fin du mois.

D. Emprunts extérieurs non concessionnels contractés ou garantis par l'État du Niger

Définition

- 16. L'État s'engage à ne contracter ou garantir aucun emprunt extérieur d'échéance initiale d'un an ou plus, ayant un élément de libéralité inférieur à 35 %. La dette non concessionnelle est par définition l'ensemble des dettes ayant un élément de libéralité inférieur à 35 %. Le niveau de concessionalité des emprunts à échéances de 15 ans ou plus est calculé en utilisant comme taux d'actualisation la moyenne sur 10 ans des taux d'intérêt commerciaux de référence (TICR) que le FMI calcule à partir des taux publiés par l'OCDE; pour les emprunts à échéances de moins de 15 ans, la moyenne des TICR sur six mois est utilisée. Le ministère des Finances communiquera régulièrement aux services du Fonds la liste des emprunts en cours de négociation. Il établira des rapports semestriels sur la dette extérieure contractée et ses termes, et sur le programme d'emprunts pour les prochains six mois, et les termes prévus, et les transmettra aux services du Fonds.
- 17. Ces critères de réalisation s'appliquent non seulement à la dette telle que définie au point 9 des Directives sur les critères de réalisation concernant la dette extérieure adoptées par décision numéro 6230-(79/140) du Conseil d'administration du FMI, et amendées à compter du 1^{er} décembre 2009, mais aussi à toute obligation contractée ou garantie en contrepartie de laquelle aucune valeur n'a été reçue. Cependant, ce critère de réalisation ne s'applique pas aux financements accordés par le FMI, aux rééchelonnements sous forme de nouveaux prêts, ni aux bons et obligations du Trésor émis en francs CFA sur le marché financier régional de l'UEMOA.

Délais de transmission

18. Les informations concernant tout emprunt extérieur de l'État doivent être communiquées chaque mois, dans les six semaines à compter de la fin du mois. La même règle s'applique aux garanties accordées par l'État.

E. Dette extérieure à court terme de l'administration centrale

Définition

19. L'État s'engage à ne pas accumuler ou garantir de nouvelle dette extérieure d'échéance initiale inférieure à un an. Ce critère de réalisation s'applique non seulement à la

dette telle que définie au point 9 des Directives sur les critères de réalisation concernant la dette extérieure adoptées par décision numéro 6230-(79/140) du Conseil d'administration du FMI, et amendées à compter du 1^{er} décembre 2009, mais aussi à toute obligation contractée ou garantie en contrepartie de laquelle aucune valeur n'a été reçue. Les prêts à court terme liés aux importations sont exclus de ce critère de réalisation, de même que les titres à court terme émis en FCFA sur le marché financier régional.

Délais de transmission

20. Les informations concernant tout emprunt extérieur de l'État doivent être communiquées chaque mois, dans les six semaines à compter de la fin du mois. La même règle s'applique aux garanties accordées par l'État.

III. OBJECTIFS QUANTITATIFS

A. Définitions

- 21. Le total des recettes est un objectif indicatif du programme. Il comprend les recettes budgétaires fiscales et non fiscales et les recettes des comptes spéciaux, mais n'inclut pas le produit du règlement des dettes croisées de l'État et des entreprises.
- 22. Le déficit budgétaire de base est défini comme la différence entre (i) les recettes budgétaires de l'État, comme définies au paragraphe 22 ; et (ii) les dépenses budgétaires totales, nettes des dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures, mais incluant les dépenses financées sur ressources PPTE.
- 23. Le plancher sur les dépenses de réduction de la pauvreté est une cible indicative pour le programme. Ces dépenses incluent toutes les lignes budgétaires dans la Liste Prioritaire Unifiée (LPU) des dépenses de réduction de la pauvreté, qui comprend les dépenses effectuées dans le cadre du Programme Spécial du Président et celles financées sur les ressources PPTE.

B. Délais de transmission

- 24. Les informations sur les recettes et les dépenses budgétaires de base seront communiquées mensuellement au FMI, dans les six semaines à compter de la fin du mois.
- 25. Les informations sur les dépenses de la LPU seront communiquées mensuellement au FMI, dans les six semaines à compter de la fin de chaque trimestre.

IV. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES POUR LE SUIVI DU PROGRAMME

A. Finances publiques

- 26. Les autorités transmettront aux services du FMI les informations suivantes :
 - des estimations mensuelles détaillées des recettes et dépenses, y compris les dépenses prioritaires et le paiement des arriérés intérieurs et extérieurs, et les recettes détaillées des douanes, de la DGI et du Trésor;
 - le Tableau des Operations Financières de l'État avec les données mensuelles complètes sur le financement intérieur et extérieur du budget, et les variations des arriérés (arriérés existants à fin 1999) et des restes à payer au Trésor. Ces données seront transmises mensuellement dans les six semaines à compter de la fin du mois;
 - des donnés mensuelles complètes sur le financement intérieur net non bancaire : (i) la variation de l'encours des titres d'État (bons et obligations du Trésor) émis en FCFA sur le marché financier régional de l'UEMOA et non détenus par les banques commerciales du Niger; (ii) la variation de l'encours des comptes de dépôts des correspondants du Trésor; (iii) la variation de l'encours des comptes de diverses consignations au Trésor; (iv) la variation de l'encours des créances sur l'État abandonnées par le secteur privé.
 - des données trimestrielles sur les dépenses pour les lignes de la liste unifiée (situation des crédits votés, libérés et consommés).
 - des données trimestrielles sur la mise en œuvre du Programme d'Investissement Public, comprenant le détail des sources de financement. Ces données seront transmises sur une base trimestrielle dans les huit semaines à compter de la fin du trimestre;
 - les données mensuelles des soldes des comptes du Trésor et des autres comptables publics à la BCEAO;
 - les données mensuelles des restes à payer du Trésor, par exercice budgétaire de référence, avec la ventilation de plus et moins de 120 jours de durée.
 - des données mensuelles sur le service de la dette effectif (principal et intérêts) par rapport aux échéances programmées. Ces données seront transmises dans les quatre semaines à compter de la fin du mois.
 - liste des emprunts extérieurs conclus et des prêts envisagés dans les prochains six mois, avec les termes financiers.

B. Secteur monétaire

- 27. Les autorités communiqueront mensuellement, dans les huit semaines à compter de la fin du mois :
 - le bilan consolidé des institutions monétaires et, si nécessaire, le bilan de banques individuelles;
 - la situation monétaire, dans les huit semaines à compter de la fin du mois, pour les données provisoires;
 - les taux d'intérêt créditeurs et débiteurs;

• les indicateurs usuels de supervision bancaire pour les institutions financières bancaires et non bancaires (si nécessaire, ces mêmes indicateurs pour des institutions individuelles).

C. Balance des paiements

- 28. Les autorités communiqueront aux services du FMI :
 - toute révision des données de balance des paiements (y compris les services, les transferts privés, les transferts officiels, les transactions en capital) dès leur révision;
 - les données annuelles préliminaires de balance des paiements, dans les six mois à compter de la fin de l'année concernée.

D. Secteur réel

- 29. Les autorités communiqueront aux services du FMI :
 - les indices mensuels des prix à la consommation désagrégés, dans les deux semaines à compter de la fin du mois;
 - les comptes nationaux, dans les six mois à compter de la fin de l'année;
 - toute révision des comptes nationaux.

E. Réformes structurelles et autres données

- 30. Les autorités communiqueront les informations suivantes :
 - toute étude, ou rapport officiel consacré à l'économie du Niger, dans les deux semaines à compter de sa publication;
 - toute décision, arrêté, loi, décret, ordonnance ou circulaire ayant des implications économiques ou financières, dès sa publication ou, au plus tard, dès son entrée en vigueur.

Résumé des données à transmettre

Type de données	Tableaux	Fréquence	Délai de communication
Secteur réel	Comptes nationaux,	Annuelle	Fin de l'année + 6 mois
	Révisions des comptes nationaux.	Variable	8 semaines à compter de la révision.
	Indices désagrégés des prix à la consommation.	Mensuelle	Fin du mois + 2 semaines
Finances publiques	Position nette du gouvernement envers le système bancaire.	Mensuelle	Fin du mois + 6 semaines
	Donnés mensuelles complètes sur le financement intérieur net non bancaire : (i) la variation de l'encours des titres d'État (bons et obligations du Trésor) émis en FCFA sur le marché financier régional de l'UEMOA et non détenus par les banques commerciales du Niger; (ii) la variation de l'encours des comptes de dépôts des correspondants du Trésor; (iii) la variation de l'encours des comptes de diverses consignations au Trésor; (iv) la variation de l'encours des créances sur l'État abandonnées par le secteur privé.	Mensuelle	Fin du mois + 6 semaines
	TOFE provisoire, incluant le détail des recettes (DGI, DGD et Trésor) et dépenses, y compris les remboursements des arriérés intérieurs salariaux et non salariaux, existants à fin 1999, et la variation des restes à payer au Trésor.	Mensuelle	Fin du mois + 6 semaines
	Données sur l'encours des restes à payer (RAP) au niveau du Trésor, par exercice budgétaire de référence (total et RAP à plus de 120 jours).	Mensuelle	Fin du mois + 6 semaines
	Situation mensuelle des comptes de dépôts des correspondants du Trésor.	Mensuelle	Fin du mois + 6 semaines
	Exécution du budget d'investissement.	Trimestrielle	Fin du trimestre + 8 semaines

	Tableau d'exécution des dépenses budgétaires, des dépenses de la liste unifiée, et des dépenses sur ressources PPTE.	Trimestrielle	Fin du trimestre + 6 semaines
	Balance générale des comptes du Trésor.	Mensuel	Fin du mois plus 6 semaines
	Situation mensuelle des soldes des comptes du Trésor et des autres comptables publics à la BCEAO.	Mensuel	Fin du mois plus 2 semaines
	Formule de fixation du prix des produits pétroliers, recettes de la taxation des produits pétroliers et différentiels de prix.	Mensuelle	Fin du mois + 4 semaines
Données monétaires et financières	Situation monétaire.	Mensuelle	Fin du mois + 6 semaines (provisoire) Fin du mois + 10 semaines (définitive)
	Bilan consolidé des institutions monétaires et, si nécessaire, bilan de certaines banques individuelles.	Mensuelle	Fin du mois + 8 semaines
	Taux d'intérêt créditeurs et débiteurs.	Mensuelle	Fin du mois + 8 semaines
	Indicateurs prudentiels de supervision bancaire.	Trimestrielle	Fin du trimestre + 8 semaines
Balance des paiements	Balance des paiements.	Annuelle	Fin de l'année + 6 mois
	Révisions de la Balance des Paiements.	Variable	à compter de la révision.
Dette extérieure	Encours et remboursements des arriérés extérieurs.	Mensuelle	Fin du mois + 6 semaines
	Détail de tous les nouveaux emprunts extérieurs contractés et des prêts envisagés, avec les termes financiers.		Fin du mois + 6 semaines
	Tableau sur le service effectif mensuel sur la dette extérieure (principal et intérêts), par rapport aux échéances programmées.	Mensuelle	Fin du mois + 4 semaines

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT ET FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

NIGER

Analyse de viabilité de la dette, effectuée conjointement par le FMI et la Banque mondiale

Préparée par les services de l'Association internationale de développement et du Fonds monétaire international

Approuvée par Carlos A. Primo Braga et Sudhir Shetty (IDA) et par Roger Nord et Dominique Desruelle (FMI)

22 janvier 2010

Le risque de surendettement du Niger, qui était modéré, est devenu faible. Les résultats de l'analyse fondée sur les données de fin 2008 confirment l'amélioration des perspectives d'endettement que faisait déjà apparaître l'AVD de 2008. En outre, l'impact de la crise mondiale actuelle sur son économie n'a pas été aussi fort qu'on ne l'avait craint, éliminant ainsi une grande source d'incertitude pour les perspectives d'endettement. En particulier, il n'y a pas eu de longs retards dans l'exécution des gros projets d'exploitation d'uranium et de pétrole, qui devraient accroître sensiblement les exportations et les recettes publiques. Certes, les récents événements politiques créent un risque de ralentissement des flux d'aide et des investissements étrangers, mais les principaux ratios de la dette extérieure restent audessous de leurs seuils dans le scénario de référence et dans tous les scénarios de résistance plausibles. Il est essentiel d'améliorer la gestion des finances publiques et de mener une politique prudente en matière d'endettement pour préserver la viabilité de la dette et assurer une utilisation efficace de l'espace budgétaire disponible.

I. GÉNÉRALITÉS

- 1. Dans leur présente analyse conjointe de la viabilité de la dette du Niger, le FMI et la Banque mondiale évaluent à la fois sa dette extérieure et sa dette publique totale sur la base des données de fin 2008, à l'aide de modèles normalisés d'analyse de la dynamique de la dette des pays à faible revenu.
- 2. L'économie a dans l'ensemble résisté à la crise économique et financière mondiale. D'après les indicateurs de haute fréquence disponibles, tels que la vive croissance du crédit et les solides recouvrements d'impôts, l'activité reste dynamique dans les secteurs non agricoles, tels que les industries extractives, les télécommunications, le bâtiment et les travaux publics, et les transports. En outre, l'exécution des gros projets pétroliers et miniers

se déroule sans grands retards. Les récents événements politiques auront probablement certains effets à court terme sur les flux d'aide publique, mais, pour le moment, rien ne laisse penser qu'ils influeront sur la croissance à long terme.

3. Les ratios d'endettement ont été sensiblement réduits par l'allégement de la dette, dont le plus récent s'inscrit dans le cadre de l'IADM. Le Niger a atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE en avril 2004 et il a bénéficié en 2006 d'une aide du Fonds africain de développement, de l'IDA et du FMI dans le cadre de l'IADM. En conséquence, la dette extérieure nominale est tombée d'un niveau dépassant 90% du PIB à fin 2000 à environ 15 % du PIB à fin 2007. À fin 2008, la dette du Niger envers le FAD, l'IDA et le FMI représentait respectivement 9,2 %, 41 % et 7 % de sa dette extérieure, le reste étant constitué par des emprunts auprès d'autres créanciers multilatéraux.

II. HYPOTHÈSES DE DÉPART DE L'AVD

4. Les résultats de l'analyse actuelle ne diffèrent pas sensiblement de ceux de l'AVD de 2008, qui tenait déjà compte de la hausse attendue des IDE et des importations à compter de 2008 sous l'effet du lancement d'un projet de production pétrolière et de développements importants dans le secteur de l'uranium. L'encadré 1 décrit les deux plus

Encadré 1 : Gros projets d'investissement

Les deux très gros projets investissements et plusieurs plus petits prévus pour les cinq prochaines années joueront un rôle important dans l'amélioration de la viabilité de la dette du Niger. Ils devraient non seulement galvaniser les exportations, mais aussi accroître d'environ 2 % du PIB, à partir de 2012, les recettes publiques provenant des redevances, de l'impôt sur les sociétés, des dividendes et de l'impôt sur les dividendes. Il en résultera donc une augmentation de la capacité de remboursement de la dette de l'État.

Gisement pétrolier d'Agadem: un contrat de partage de la production avec un partenaire privé chinois a été approuvé en juin 2008. Le projet a trois composantes: l'exploitation du gisement de pétrole d'Agadem pour en extraire un volume estimé à 320 millions de barils, la construction d'une mini-raffinerie d'une capacité de 20.000 barils par jour, et la mise en place d'un pipeline de 470 km reliant le gisement d'Agadem à la raffinerie. Comme la capacité de la raffinerie dépasse largement les besoins de la consommation locale, une grande partie de la production sera exportée. Le coût d'investissement total est estimé à 1,3 milliard de dollars EU. Les travaux avancent plus rapidement que prévu et la raffinerie devrait devenir opérationnelle en 2011, un an avant la date envisagée.

Mine d'uranium d'Imouraren: l'exploitation de cette mine nécessitera un investissement de 1,6 milliard de dollars EU sur les cinq prochaines années. La production, qui commencera d'ici à 2013, sera progressive et atteindra 5.000 tonnes (environ 160 % de la production nationale actuelle) en 2018; les réserves totales sont estimées à environ 150.000 tonnes. Aux termes de la convention régissant ce projet, l'État détiendra un intérêt de 33,35 % dans la mine. La contribution au budget des recettes annuelles provenant d'Imouraren devrait représenter 0,5 % du PIB. Les investissements prévus pour 2009 ont été retardés, mais leur rythme devrait s'accélérer en 2010.

Autres projets dans le secteur de l'uranium : la production de la plus grande mine d'uranium existante devrait s'accroître d'environ 35 % au cours des deux prochaines années. L'autre principale mine d'uranium investit dans les technologies de traitement améliorées pour relever son rendement. D'autres projets d'exploration sont en cours d'exécution. Ensemble, ces projets devraient avoir pour effet d'augmenter à court terme la production d'uranium et d'accroître la production nationale actuelle de 40 % d'ici à 2012.

Au total, les investissements susmentionnés devraient porter la production d'uranium à 9.600 tonnes d'ici à 2018, soit plus du triple du niveau actuel. Si le prix au comptant de l'uranium a baissé par suite du ralentissement récent de l'économie mondiale, il reste toutefois supérieur à la moyenne pour les 20 dernières années et analogue au prix fixé dans les contrats actuels au Niger. Les perspectives à long terme de l'uranium restent favorables, vu le regain d'intérêt pour l'énergie nucléaire.

grands projets d'investissement dans les secteurs du pétrole et de l'uranium du Niger, ainsi que des investissements plus petits, tandis que l'encadré 2 présente en détail les principales hypothèses macroéconomiques retenues pour le calcul du ratio de la charge de la dette dans le scénario de référence. Les prévisions de croissance des exportations en termes réels (9 % par an sur la période 2008-16) sont semblables à celles établies l'année dernière, mais représentent un changement par rapport au passé (3,4 % par an entre 1998 et 2007), époque à laquelle les exportations minières étaient stagnantes.

III. AVD EXTÉRIEURE

5. Dans le scénario de référence, tous les ratios d'endettement extérieur restent audessous des seuils indicatifs dépendant de la politique économique pendant toute la période de projection (2009-29). Le ratio valeur actualisée nette (VAN) de la dette/PIB augmente peu à peu et se stabilise au-dessous de 25 % à l'horizon 2009, et le ratio VAN de la dette/exportations plafonne à environ 102 % (tableau 1a et graphique 1)². La hausse graduelle de ces indicateurs tient aux grands besoins de financement du Niger, qu'il est essentiel de satisfaire pour promouvoir la croissance et atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. On suppose qu'un tiers du total des financements au titre de projets prend la forme de prêts concessionnels et le reste, de dons.

Seuils dépendant de la politique économique et indicateurs de la charge de la dette extérieure

	Seuils 1/	Niger	ratios du scé	nario de
	·-	2008	2009-29 2/	Crête
VAN de la dette extérieure en % d	le:			
PIB	40	11.5	17.9	23.0
Exportations	150	60.4	73.7	103.8
Recettes	250	62.2	123.2	170.0
Service de la dette en % de :				
Exportations	20	3.6	2.9	4.1
Recettes	30	3.7	4.8	6.7

1/ Seuils dépendant de la politique économique tels qu'ils sont utilisés dans le cadre d'AVD des pays à faible revenu mis au point conjointement par le FMI et la Banque mondiale pour des résultats économiques moyens. Le Niger a reçu une notation moyenne de 3,30 en 2006-2008 dans l'évaluation par la Banque mondiale de la politique et des institutions nationales (CPIA), ce qui le classe parmi les pays moyennement performants.

^{2/} Moyenne simple.

² Les ratios dette/exportations et dette/recettes ne se stabilisent pas entièrement d'ici à 2029, en raison du profil prévu de la production d'uranium, qui devrait marquer le pas après avoir atteint son sommet en 2018. Le ralentissement de la croissance des exportations non seulement réduit les dénominateurs des deux ratios, mais aussi accroît le déficit des transactions courantes et les flux générateurs d'endettement (comme en témoigne l'augmentation des montants résiduels dans le tableau 1a). Cependant, au milieu des années 2030, les deux ratios se stabilisent à des niveaux bien au-dessous de leurs seuils.

4

- 6. Étant donné les incertitudes entourant la conjoncture internationale, l'exécution des projets des secteurs du pétrole et de l'uranium risque d'être retardée. Le risque est aggravé par l'incertitude politique actuelle, qui pourrait influer sur les décisions d'investissement privé et les flux d'aide extérieure (budgétaire, notamment) si aucune solution n'est trouvée dans les prochains mois. Les projections budgétaires dans le scénario de référence sont fondées sur des hypothèses prudentes quant au niveau d'aide budgétaire qui devrait être décaissé jusqu'à mi-2010. Les mises à jour concernant le rythme d'exécution des plus grands projets telles que le léger retard de l'entrée du projet d'Imouraren dans la phase de production ont déjà été intégrées dans l'analyse, sans grand impact sur ses conclusions.
- 7. Les tests de sensibilité montrent que la charge du service de la dette extérieure s'alourdirait en cas de chocs macroéconomiques adverses plausibles, mais que les ratios resteraient au-dessous des seuils dans tous les scénarios réalistes. Si les variables clés restaient à leur moyenne historique des dix dernières années (scénario A1), les ratios VAN de la dette/PIB et VAN de la dette/exportations se situeraient respectivement à 14 % et 63 % en 2029, restant ainsi au-dessous des seuils de référence (voir le tableau 2a). Ce profil d'endettement plus bas dans le scénario historique tient à ce que les besoins d'emprunt et le déficit des transactions courantes soient inférieurs aux hypothèses retenues pour l'avenir. Le scénario de ralentissement de la croissance (B1) peut servir à illustrer les risques potentiels de dégradation de la situation que pose l'incertitude politique actuelle, mais, même dans ce scénario, les indicateurs d'endettement restent bien au-dessous de leurs seuils dans tous les cas. Deux autres scénarios du modèle d'AVD — un ralentissement temporaire mais sensible de la croissance des exportations (scénario B2) et une dégradation marquée des modalités des nouveaux emprunts (scénario A2)³ — aboutiraient à une importante détérioration du ratio VAN de la dette/exportations du Niger, mais il n'y aurait toujours pas de dépassement des seuils.
- 8. Les seuils sont dépassés dans deux tests de résistance (scénarios B4 et B5), qui reposent sur deux scénarios non réalistes. Les scénarios B4 et B5 supposent qu'en 2010 et 2011, tous les flux non générateurs d'endettement (y compris les investissements directs étrangers) sont sensiblement inférieurs à leurs niveaux historiques, tandis que les autres composantes du compte des transactions courantes (y compris les importations) sont maintenues à leur niveau de référence. Selon ces hypothèses, la balance des paiements globale affiche un déficit important parce que les importations élevées associées aux investissements dans les secteurs du pétrole et de l'uranium ne sont plus financées par les flux d'IDE. Cependant, ces scénarios ne sont pas crédibles car les importations liées au pétrole et à l'uranium sont une fonction directe des IDE correspondants. Dans le scénario A3 des tableaux 2a et 3, qui suppose que les projets d'exploitation de pétrole et d'uranium ne

³ Dans le scénario A2, la charge d'intérêts est de 2 % supérieure à son niveau dans le scénario de référence.

-

5

sont pas exécutés (autrement dit, la réduction des importations est proportionnelle à celle des IDE), il n'y a dans aucun cas⁴pas de dépassement des seuils d'endettement.

IV. AVD PUBLIQUE

- 9. Comme dans le cas de l'AVD de 2008, la prise en considération de la dette publique totale, y compris la dette intérieure, ne modifie pas sensiblement les résultats de l'évaluation. La dette intérieure représentait 5,7 % du PIB à fin 2008, mais devrait accuser une baisse d'après le scénario de référence (tableau 1b). Ce schéma d'évolution s'explique par le niveau relativement faible du déficit budgétaire primaire, qui est en moyenne de 2,9 % du PIB, pendant la période de projection. Le taux d'intérêt nominal sur la dette intérieure est faible (0,7 %) car le gros de la dette se compose d'arriérés ne portant pas intérêts, lesquels devraient être remboursés en totalité d'ici à 2015.
- 10. Une part importante de la dette intérieure à fin 2008 est constituée par les arriérés intérieurs. Par conséquent, l'analyse de référence tient compte de l'application en cours d'un plan de réduction de ces arriérés, qui seront apurés d'ici à 2015; la dette intérieure sera ainsi ramenée à un niveau égal à environ 1 % du PIB. La dette totale du secteur public (en VA) tomberait de 17,2 % du PIB en 2008 à 15,7 % en 2010, resterait à un niveau compris entre 15 % et 16 % du PIB jusqu'à 2018 et augmenterait ensuite peu à peu, uniquement sous l'effet de la nouvelle dette extérieure.
- 11. Les ratios d'endettement public restent relativement faibles dans la plupart des tests de sensibilité (tableau 2b). La dette publique n'augmente sensiblement que si nous supposons que le solde primaire reste à son niveau de 2009 (scénario A2). Dans ce dernier scénario, la VA de la dette atteint 50 % du PIB et 278 % des recettes à la fin de la période de projection (graphique 2). Cependant, ce scénario n'est pas réaliste, car le déficit primaire de 2009 est exceptionnellement élevé en raison d'une forte hausse des dépenses en capital financées sur les recettes non budgétaires exceptionnelles de 2008. Le déficit primaire devrait baisser à compter de 2010.

V. CONCLUSION

12. Le risque de surendettement du Niger, qui était modéré, est devenu faible, par suite de l'amélioration prévue des positions budgétaire et extérieure et du maintien de politiques prudentes en matière d'endettement public. En outre, l'impact de la crise mondiale actuelle n'a pas été aussi fort qu'on ne l'avait craint, éliminant ainsi une grande

_

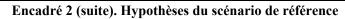
⁴ Si l'on suppose que les projets d'exploitation de pétrole et d'uranium ne sont pas exécutés, cela implique que les IDE et les importations qui leur sont associées sont plus faibles que dans le scénario de référence. Cette hypothèse se traduit en outre par une réduction des exportations totales et des recettes budgétaires liées aux exportations, ainsi que par une réduction du PIB. La baisse du PIB a des effets secondaires sur les importations, les recettes publiques et plusieurs agrégats monétaires.

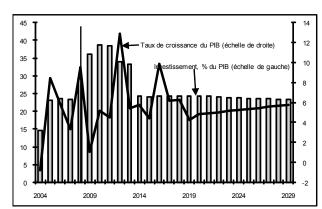
source d'incertitude pour les perspectives dans ce domaine. Sauf dans les scénarios très peu plausibles, la situation d'endettement semble robuste face aux chocs macroéconomiques. Pour préserver la viabilité de la dette, les autorités devraient renforcer davantage le processus de gestion de la dette et consolider les fondements analytiques de leurs décisions d'endettement. L'accélération de la réforme des finances publiques aiderait à assurer une utilisation efficace de l'espace budgétaire disponible en vue d'accroître les investissements, ce qui stimulerait la croissance et réduirait la pauvreté.

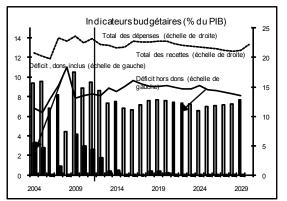
Encadré 2. Hypothèses du scénario de référence

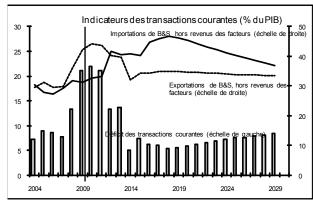
Le scénario macroéconomique de référence pour 2008–28 repose sur les hypothèses suivantes :

- La croissance du PIB réel devrait passer de sa moyenne historique (1998-2008) de 4,5 % à 6 % en moyenne dans la période 2009–18, sous l'effet d'une augmentation des investissements dans les secteurs du pétrole et de l'uranium et de la production de ces secteurs. Dans la période 2018-29, par suite de la stabilisation de la production de pétrole et d'uranium, la croissance annuelle du PIB devrait ralentir et se situer à environ 5,6 %. Ce niveau est à peu près égal à la moyenne historique, quoique le potentiel de croissance du Niger puisse s'accroître sensiblement sous l'effet des investissements actuels dans l'irrigation et l'infrastructure, ainsi que des réformes opérées pour améliorer le climat des investissements.
- Le taux d'investissement devrait être élevé en 2008, se situant à environ 35,1 % du PIB, en grande partie du fait des investissements prévus dans les secteurs du pétrole et de l'uranium. Les investissements devraient se maintenir à un niveau compris entre 23 et 24 % du PIB durant la période 2014-29, sur fond de baisse des investissements dans le secteur minier.
- Après le sommet atteint en 2008, le déflateur du PIB devrait baisser peu à peu pour se situer à environ 2 % en 2011.
- Le ratio recettes/PIB devrait passer de 13,5 % du PIB en 2009-12 à 14,8 % du PIB entre 2013 et 2029 par suite d'un accroissement des recettes fiscales provenant des exportations de pétrole et d'uranium et d'une plus grande efficacité des organismes de recouvrement des recettes. Les dépenses publiques demeureraient entre 21 et 24 % du PIR
- L'évolution à moyen terme des exportations totales sera en grande partie déterminée par le comportement des exportations de pétrole et d'uranium sous l'effet des investissements effectués aux fins de l'expansion de la production. C'est ainsi que les exportations en prix constants devraient passer de 16,7% du PIB en 2009 à environ 25 % du PIB entre 2016 et 2020 avant de baisser peu à peu pour se situer à 20 % du PIB en 2029.
- L'activité liée au pétrole et à l'uranium dynamisera en outre les autres postes du compte des transactions courantes car il y aura une augmentation des importations d'équipement et de biens en capital, des rapatriements de bénéfices et de la rémunération des salariés étrangers. En conséquence, les importations totales en prix constants s'accroîtront d'environ 7 % en moyenne durant la période 2009-15, avec une crête du ratio déficit des transactions courantes/PIB en 2011. Par la suite, les importations devraient afficher une hausse à peu près alignée sur celle du PIB.
- D'après les projections, le taux d'intérêt moyen sur les nouveaux emprunts extérieurs sera de 1,2 %, dans l'hypothèse où la moitié d'entre eux sera contractée aux conditions de l'IDA et l'autre moitié à un taux d'intérêt d'environ 2 %. Les financements de projets sous forme de dons et prêts extérieurs devraient augmenter au même rythme que le PIB nominal, les dons représentant les deux tiers du total. Ces hypothèses impliquent un élément de don d'un peu plus de 40 % en 2009 qui s'accroît légèrement jusqu'à 2013, du fait du remboursement graduel des emprunts au FMI (qui comportent un élément de don plus faible), avant de baisser de nouveau avec la réduction attendue de la part des nouveaux prêts disponibles aux conditions de l'IDA. Le financement budgétaire extérieur devrait atteindre 3 % du PIB en 2011 et se maintenir à ce niveau jusqu'à 2029, après être resté à environ 2 % en 2009-10.
- Le profil de la dette intérieure repose sur les hypothèses suivantes : réduction des arriérés intérieurs dans la période 2009-15 et absence de financement intérieur du déficit après 2015. Le taux d'intérêt moyen sur le stock de la dette est très faible (2,2 %) car les arriérés ne sont pas soumis à des charges d'intérêts. Le taux d'intérêt du nouveau financement intérieur à court terme jusqu'à 2029 est, par hypothèse, de 5 %.
- Suite à la décision prise par la banque centrale régionale de rétrocéder au Trésor la contrepartie en francs CFA de l'allocation générale de DTS au Niger (48,8 millions de DTS), l'utilisation des allocations de DTS est portée à la fois sur le modèle de la dette extérieure et celui de la dette publique. Le modèle de la dette extérieure fait état des paiements d'intérêts prévus sur la différence entre l'allocation de DTS au Niger et ses avoirs en DTS, qui diffère du montant rétrocédé, car le prêt de la banque centrale ne déclenche pas automatiquement un prélèvement sur les avoirs en DTS du Niger. Le modèle de la dette publique rend compte du service de la dette prévu au titre du prêt de la banque centrale, qui est assorti d'une période de grâce de 3 ans, d'un taux d'intérêt de 3 % et d'une échéance de 10 ans.









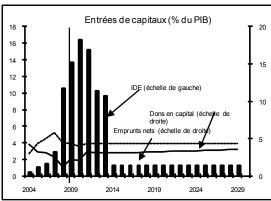


Tableau 1a.: Cadre de viabilité de la dette extérieure, scénario de référence, 2006-2029 1/ (En % du PIB, sauf indication contraire)

_	Chiff	res effect	ifs	Moyenne	Écart			Project	ions						
	2006	2007	2008	historique	type	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2009-2014 Moyenne	2019	2029	2015-202 Moyenne
Dette extérieure (nominale) 1/	15.0	15.1	15.1			15.5	16.9	18.7	19.2	20.7	21.9		26.6	33.6	
dont : dette ext. contractée ou garantie par l'État (DECGE)	15.0	15.1	15.1			15.5	16.9	18.7	19.2	20.7	21.9		26.6	33.6	
Variation de la dette extérieure	-39.3	0.1	0.0			0.4	1.4	1.9	0.4	1.5	1.2		1.3	0.0	
Flux générateurs d'endettement identifiés (nets)	3.1	2.8	-0.5			7.4	4.9	5.3	1.0	3.0	2.7		3.3	5.3	
Déficit des trans. courantes hors intérêts	8.2	7.4	12.9	6.7	3.4	20.9	21.8	20.9	13.1	13.4	4.8		5.3	8.0	6.5
Déficit de la balance des biens et services	13.1	12.2	17.1	0.7	3.4	23.3	24.5	23.6	15.1	15.4	7.7		7.2	11.2	0.3
Exportations	16.4	17.6	19.0			18.8	19.6	19.9	25.0	24.4	24.5		27.7	22.1	
Importations	29.5	29.8	36.1			42.1	44.1	43.5	40.2	39.7	32.2		34.9	33.4	
Transferts courants nets (signe moins = entrées)	-4.5	-4.4		-3.8	1.1		-4.6	-4.4	-4.1	-4.1	-3.9		-3.5	-2.9	-3.3
dont : officiels			-4.1	-3.8	1.1	-4.1 -2.0									-3.3
	-2.3 s) -0.4	-2.2 -0.5	-2.1				-2.5	-2.4	-2.0 2.0	-2.0 2.1	-1.9 1.1		-1.4	-0.9	
Autres flux de transactions courantes (signe moins = entrées nette: IDE nets (signe moins = entrées)			-0.1			1.7	1.8	1.7					1.5	-0.3	
	-1.4	-2.8	-10.6	-1.9	3.2	-13.7	-16.3	-15.1	-10.3	-9.6	-1.3		-1.3	-1.3	-1.3
Dynamique endogène de la dette 2/ Contribution du taux d'intérêt nominal	-3.7	-1.7	-2.9			0.1	-0.5	-0.5	-1.9	-0.7	-0.9		-0.7	-1.4	
	0.4	0.5	0.3			0.3	0.2	0.2	0.2	0.3	0.3		0.3	0.4	
Contribution de la croissance du PIB réel	-2.9	-0.4	-1.1			-0.2	-0.7	-0.7	-2.1	-1.0	-1.1		-1.0	-1.8	
Contribution des variations des prix et des taux de change	-1.2	-1.7	-2.0												
Résiduel (3–4) 3/	-42.4	-2.7	0.5			-6.9	-3.6	-3.4	-0.5	-1.5	-1.5		-2.0	-5.3	
dont : financement exceptionnel	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
VA de la dette extérieure 4/			11.5			11.6	12.3	13.4	13.4	14.2	14.9		17.8	23.0	
en % des exportations			60.4			61.6	62.9	67.0	53.6	58.4	60.8		64.3	103.8	
VAN de la DECGE			11.5			11.6	12.3	13.4	13.4	14.2	14.9		17.8	23.0	
en % des exportations			60.4			61.6	62.9	67.0	53.6	58.4	60.8		64.3	103.8	
en % des recettes publiques			62.2			88.7	90.8	96.9	98.7	96.1	104.8		117.8	170.0	
Ratio service de la dette/exportations (en %)	234.4	4.4	3.6			3.2	2.7	3.3	2.7	3.0	2.8		2.1	4.1	
Ratio service de la DECGE/exportations (en %)	234.4	4.4	3.6			3.2	2.7	3.3	2.7	3.0	2.8		2.1	4.1	
Ratio service de la DECGE/recettes (en %)	296.7	5.1	3.7			4.6	3.8	4.8	5.0	5.0	4.9		3.9	6.7	
Total des besoins de financement bruts (en milliards de \$ EU)	1.7	0.2	0.2			0.4	0.3	0.4	0.2	0.3	0.3		0.5	1.9	
Déficit trans. courantes hors intérêts stabilisant ratio dette	47.5	7.3	12.9			20.5	20.4	19.0	12.7	11.9	3.7		4.0	8.0	
Principales hypothèses macroéconomiques															
Croissance du PIB réel (en %)	5.8	3.3	9.5	4.5	4.1	1.0	5.2	4.5	12.9	5.4	5.8	5.8	4.2	5.8	5.6
Déflateur du PIB en \$ EU (variation en %)	2.2	12.8	15.6	6.2	9.2	-2.1	5.0	1.5	0.9	1.1	0.9	1.2	2.0	2.0	2.0
Taux d'intérêt effectif (en %) 5/	0.8	3.5	2.5	2.3	1.9	1.9	1.5	1.5	1.5	1.4	1.4	1.5	1.3	1.3	1.3
Croissance des exportations de B&S (\$EU, en %)	5.8	25.0	36.6	11.6	15.1	-2.3	15.1	8.0	42.9	3.9	7.2	12.5	4.9	5.7	7.1
Croissance des importations de B&S (\$EU, en %)	2.5	17.6	53.5	14.9	18.6	15.2	15.6	4.6	5.3	5.3	-13.5	5.4	6.4	7.4	8.0
Élément don des nouveaux emprunts du secteur public (%)						39.6	40.0	40.1	40.2	40.9	40.8	40.3	40.2	39.1	39.9
Recettes publiques (hors dons, en % du PIB)	13.0	15.2	18.4			13.0	13.6	13.8	13.6	14.8	14.2		15.1	13.5	14.8
Flux d'aide (milliards de \$ EU) 7/	0.3	0.4	0.3			0.3	0.3	0.4	0.4	0.4	0.5		0.7	1.4	
dont : dons	0.2	0.2	0.2			0.2	0.2	0.3	0.3	0.3	0.4		0.7	1.1	
dont : prêts concessionnels	0.1	0.1	0.1			0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1		0.2	0.3	
Financements équivalents à des dons (en % du PIB) 8/						5.2	5.1	5.7	5.6	5.7	5.7		5.6	5.5	5.6
Fin. équivalents à des dons (% des fin. extérieurs) 8/						80.0	76.1	74.7	75.0	75.2	75.1		75.3	75.6	74.9
Pour mémoire :															
PIB nominal (milliards de \$ EU)	3.6	4.3	5.4			5.3	5.9	6.2	7.1	7.6	8.1		12.0	24.5	
Croissance du PIB nominal en \$ EU	8.1	16.5	26.6			-1.1	10.4	6.1	13.9	6.6	6.7	7.1	6.3	7.9	7.7
VAN de la DECGE (en milliards de \$ EU)			0.6			0.6	0.7	0.8	0.9	1.1	1.2		2.1	5.6	
											1.8			1.9	2.0

Sources : autorités nationales et estimations et projections des services du FMJ.

^{1/} Dette extérieure des secteurs public et privé.

^{2/} Égale à [r - g - r(1+g)]/(1+g+r+gr) fois le ratio d'endettement de la période précédente, où r = taux d'intérêt nominal; g = taux de croissance du PIB réel et r = taux de croissance du déflateur du PIB en dollars EU.

^{3/} Recouvre le financement exceptionnel (c'est-à-dire variations des arriérés et allégement de la dette), les variations des actifs extérieurs bruts et les ajustements de valeur. Les projections incluent la

contribution des variations des prix et des taux de change.

^{4/} À supposer que la VAN de la dette du secteur privé équivaut à sa valeur nominale.

^{5/} Paiements d'intérêts de l'année en cours divisés par le stock de la dette de la période précédente.

^{6/} Les moyennes historiques et écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, sous réserve de la disponibilité des données.

^{7/} Dons, prêts concessionnels et allégement de la dette.

^{8/} Les financements équivalents à des dons incluent les dons accordés à l'État directement et sous la forme de nouveaux emprunts (différence entre la valeur nominale et la VAN de la nouvelle dette).

Tableau 1b.Niger -- Cadre de viabilité de la dette du secteur public, scénario de référence, 2006-2029 (En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	_					C	hiffres effe	ctifs						Estimations					Projecti	ons			
												Movenne	Écart type							2009-14			2015-29
	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	WOYEINE	Ecart type	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Moyenne	2019	2029	Moyenn
Dette du secteur public 1/	106.4	119.4	120.1	110.2	102.7	81.8	72.4	68.9	26.4	25.1	20.8			19.9	20.3	21.4	21.1	22.2	23.0		27.3	33.9	
dont : libellée en devises	77.6	88.4	91.2	85.6	82.4	64.3	54.6	54.3	15.0	15.1	15.1			15.5			19.2		21.9			33.6	
Variation de la dette du secteur public		13.1	0.6	-9.8	-7.5	-20.9	-9.4	-3.5	-42.6	-1.2	-4.3			-0.9	0.3	1.1	-0.3	1.1	0.8		1.3	-0.1	
Flux générateurs d'endettement identifiés		17.9	15.8	-6.1	-13.6	-15.2	1.1	1.3	-49.0	-0.6	-2.9			4.5	3.5	3.9	1.6	1.6	1.5		1.8	0.8	
Déficit primaire	3.9	5.9	-1.3	4.4	3.2	4.0	5.5	4.3	1.3	1.7	-0.5	2.9	2.4	5.8	4.5	4.7	3.9	2.5	2.6	4.0	2.8	2.9	2.
Recettes et dons	12.9	13.1	12.4	12.4	14.4	12.8	14.4	15.0	18.0	21.0	22.9			17.4	17.6	18.2	17.9	19.2	18.6		19.5	17.9	
dont: dons	3.3	3.8	3.1	2.5	3.2	2.6	3.0	4.3	5.0	5.8	4.4			4.4	4.1	4.4	4.4	4.4	4.4		4.4	4.4	
Dépenses primaires (hors intérêts)	16.8	19.0	11.2	16.8	17.5	16.8	19.9	19.3	19.3	22.8	22.4			23.2	22.1	22.9	21.8	21.7	21.2		22.3	20.8	
Dynamique automatique de la dette		12.0	17.1	-10.4	-16.8	-18.5	-4.4	-3.0	-9.4	-2.4	-2.4			-1.4	-1.0	-0.8	-2.2	-0.9	-1.2		-1.0	-2.1	
Contribution de l'écart taux d'intérêt/croissance		-1.4	6.6	-10.1	-5.6	-7.1	-0.4	-7.5	-5.1	-1.0	-2.6			-0.4	-1.0	-0.8	-2.4	-1.0	-1.2		-1.0	-2.1	
dont : contribution du taux d'intérêt réel moyen		-0.4	3.4	-1.2	0.0	-0.3	-1.0	-1.9	-1.3	-0.1	-0.4			-0.2	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1		0.0	-0.2	
dont : contribution de la croissance du PIB réel		-1.0	3.2	-8.9	-5.6	-6.8	0.7	-5.6	-3.8	-0.8	-2.2			-0.2	-1.0	-0.9		-1.1	-1.2		-1.1	-1.9	
Contribution de la dépréciation du taux de change réel		13.5	10.4	-0.3	-11.1	-11.4	-4.0	4.5	-4.3	-1.4	0.2			-1.0	0.0			0.2	0.0				
Autres flux générateurs d'endettement identifiés		0.0	0.0	0.0	0.0	-0.7	0.0	0.0	-40.9	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
Produit de la privatisation (négatif)		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0			0.0	0.0		0.0	0.0	
Comptabilisation d'engagements implicites ou imprévus		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0			0.0	0.0		0.0	0.0	
Allègement de la dette (PPTE et autres)		0.0	0.0	0.0	0.0	-0.7	0.0	0.0	-40.9	0.0	0.0			0.0	0.0			0.0	0.0		0.0	0.0	
Autres (à préciser, par exemple recapitalisation bancaire)		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0			0.0	0.0		0.0	0.0	
Résiduel, y compris variations des actifs		-4.8	-15.2	-3.8	6.0	-5.7	-10.5	-4.8	6.4	-0.6	-1.4			-5.4	-3.2		-1.9	-0.6	-0.7		-0.5	-0.9	
Autres indicateurs de viabilité																							
VAN de la dette du secteur public			28.9	24.7	20.3	17.5	17.9	14.7	11.4	10.1	17.2			16.0	15.7	16.0	15.4	15.8	16.0		18.5	23.3	
dont : libellée en devises			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	11.5			11.6	12.3	13.4	13.4	14.2	14.9		17.8	23.0	
dont : dette extérieure											11.5			11.6	12.3	13.4	13.4	14.2	14.9		17.8		
VAN des engagements conditionnels (non inclus dans dette du sect.	nublic)																						
Besoins de financement bruts 2/	10.4	6.2	10.5	10.2	10.8	9.4	7.5	6.7	42.3	4.1	3.6			8.1	6.4	6.6	5.5	4.1	4.2		3.8	3.9	
Ratio VAN de la dette du secteur public/recettes et dons (en %)	0.0	0.0	232.9	198.3	141.6	137.1	124.1	98.0	63.3	47.8	75.3			91.9	89.2	88.3	85.6	82.1	86.3		95.1	130.4	
Ratio VAN de la dette du secteur public/recettes (en %)	0.0	0.0	311.4	247.2	181.9	171.6	157.3	138.0	87.8	66.3	93.4			122.6	115.9				112.9		122.6		
dont : dette extérieure 3/											62.2			88.7	90.8	96.9	98.7	96.1	104.8		117.8		
Ratio service de la dette/recettes et dons (en %) 4/		2.6	95.1	46.9	53.3	41.6	13.9	15.7	227.7	11.1	15.0			9.7	7.7	7.4	6.7	6.4	6.3		4.0	5.0	
Ratio service de la dette/recettes (en %) 4/		3.6	127.2	58.4	68.5	52.1	17.6	22.1	315.9	15.4	18.6			12.9	10.0	9.7	8.9	8.3	8.2		5.2	6.7	
Déficit primaire stabilisant le ratio dette/PIB									43.9	3.0	3.8			6.7	4.2	3.6	4.1	1.4	1.8		1.5	2.9	
Principales hypothèses macroéconomiques et budgétaires																							
Croissance du PIB réel (en %)	12.7	1.0	-2.6	8.0	5.3	7.1	-0.8	8.4	5.8	3.3	9.5	4.5	4.1	1.0	5.2	4.5	12.9	5.4	5.8	5.8	4.2	5.8	5.
Taux d'intérêt nominal moyen sur la dette en devises (en %)		0.8	7.0	1.9	2.2	1.5	1.3	1.5	0.8	3.5	2.5	2.3	1.9	1.9	1.5	1.5	1.5	1.4	1.4	1.5	1.3	1.3	1.
Taux d'intérêt réel moyen sur la dette en monnaie nationale (en %)		0.4	-2.8	-3.2	-2.3	0.9	-0.5	-5.9	-0.9	-2.0	-5.4	-2.2	2.3	-3.5	0.6	2.7	5.4	8.0	11.9	4.2	25.3	-1.2	8.
Dépréciation du taux de change réel (en %, + indique une dépréciation)		17.6	11.0	-0.4	-13.6	-14.9	-6.3	9.1	-8.6	-9.8	1.5	-5.4	8.2	-6.6									
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en %)	2.5	0.0	3.4	3.7	2.8	-0.4	0.6	7.1	1.4	3.3	7.6	2.9	2.8	4.9	2.3	2.0	1.7	2.0	2.0	2.5	2.0	2.0	2
Croissance des dépenses primaires réelles (corrigée du déflateur du PIB, en %		0.1	-0.4	0.6	0.1	0.0	0.2	0.1	0.1	0.2	0.1	0.2	0.2	0.1	0.0	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.
Élément de don des nouveaux emprunts extérieurs (en %)														39.6	40.0	40.1	40.2	40.9	40.8	40.3		39.1	

Sources : autorités nationales, et estimations et projections des services du FMI.

^{1/ [}Indiquer le champ couvert par le secteur public, par exemple administrations publiques ou secteur public non financier. Préciser en outre s'il s'agit de la dette nette ou brute.]
2/ Les besoins de financement bruts sont égaux au déficit primaire plus le service de la dette plus le stock de la dette à court terme à la fin de la période précédente.

^{4/} Le service de la dette est égal à la somme des intérêts et de l'amortissement de la dette à moyen et à long terme.

^{5/} Les moyennes historiques et écarts types sont généralement calculés sur les dix dernières années, sous réserve de la disponibilité des données.

Tableau 2a.Niger -- Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État, 2009-2029 (En %)

				Project				
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2019	202
			Rat	io VAN	de la det	te/PIB		
Scénario de référence	12	12	13	13	14	15	18	2
A. Autres scénarios								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2009-2029 1/	12	12	12	14	15	16	18	1
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2008-2028 2/	12	13	15	16	18	19	26	3
A3. Non-exécution des projets d'exploitations de pétrole et d'uranium	12	12	13	14	15	16	21	2
B. Tests paramétrés								
31. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart type en 2010-11	12	13	15	15	15	16	19	2
32. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart type en 2010-11 3/	12	14	18	18	19	19	21	2
B3. Déflateur du PIB en \$ EU à sa moyenne historique moins un écart type en 2010-11	12	13	15	15	16	17	20	2
84. Flux non générateurs d'endettement nets à leur moyenne historique moins un écart type en 2010-11 4/		24	36	34	34	35	33	2
35. Combinaison B1–B4 avec chocs d'un demi écart type 36. Dépréciation nominale unique de 30 % par rapport au niveau de référence en 2010 5/	12 12	26 17	40 19	37 19	37 20	38 21	36 25	3
36. Depreciation nonlinear anique de 36 76 par rapport du invent de reference en 2010 37	12	1,						-
			Ratio V	AN de la	dette/ex	portatio	ns	
Scénario de référence	62	63	67	54	58	61	64	10
A. Autres scénarios								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2009-2029 1/	62	61	59	54	60	64	64	6
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2008-2028 2/	62	67	75	63	72	79	92	16
A3. Non-exécution des projets d'exploitations de pétrole et d'uranium	62	65	70	74	80	83	102	12
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart type en 2010-11	62	63	67	53	58	61	64	10
32. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart type en 2010-11 3/	62	87	122	95	101	105	102	14
 Déflateur du PIB en \$ EU à sa moyenne historique moins un écart type en 2010-11 	62	63	67	53	58	61	64	10
34. Flux non générateurs d'endettement nets à leur moyenne historique moins un écart type en 2010-11 4/	62	125	182	137	141	141	120	13
B5. Combinaison B1–B4 avec chocs d'un demi écart type	62	138	211	159	163	163	139	15
B6. Dépréciation nominale unique de 30 % par rapport au niveau de référence en 2010 5/	62	63	67	53	58	61	64	10
		1	Ratio ser	rvice de l	a dette/e	xportati	ons	
Scénario de référence	3	3	3	4	4	4	3	
A. Autres scénarios								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2009-2029 1/	3	3	3	3	3	3	2	
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2008-2028 2/	3	3	3	3	4	4	4	
A3. Non-exécution des projets d'exploitations de pétrole et d'uranium	3	3	4	4	5	5	3	
B. Tests paramétrés								
31. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart type en 2010-11	3	3	3	3	3	3	2	
32. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart type en 2010-11 3/	3	3	5	4	4	4	3	
33. Déflateur du PIB en \$ EU à sa moyenne historique moins un écart type en 2010-11	3	3	3	3	3	3	2	
34. Flux non générateurs d'endettement nets à leur moyenne historique moins un écart type en 2010-11 4/		3	5	4	5	4	3	
35. Combinaison B1–B4 avec chocs d'un demi écart type	3	3	5	5	5	5	4	
B6. Dépréciation nominale unique de 30 % par rapport au niveau de référence en 2010 5/	3	3	3	3	3	3	2	
Pour mémoire :								
Élément don supposé du financement résiduel (financement requis au-delà du niveau de référence) 6/	38	38	38	38	38	38	38	3
company a contamitán matiamalas, at antimatiama at maiortisma das compiesa do EMI								

Sources : autorités nationales, et estimations et projections des services du FMI.

^{1/} Les variables incluent la croissance du PIB réel, celle du déflateur du PIB (en \$EU), le solde des transactions courantes hors intérêts en pourcentage du PIB et les flux non générateurs d'endettement.

^{2/} On suppose que le taux d'intérêt sur les nouveaux emprunts est de 2 points de pourcentage supérieur à celui retenu dans le scénario de référence, et que la période de grâce et les échéances sont les mêmes que dans ce scénario.

^{3/} Par hypothèse, la valeur des exportations reste constamment au niveau inférieur, mais le solde des transactions courantes, en pourcentage du PIB, retourne à son niveau de référence après le choc (ce qui suppose un ajustement compensatoire implicite du niveau des importations).

^{4/}Y compris les transferts officiels et privés et les IDE.

^{5/} Par dépréciation, on entend une baisse en pourcentage du taux dollar/monnaie nationale telle qu'elle ne dépasse jamais 100 %.

^{6/} S'applique à tous les scénarios de résistance, sauf dans le cas de A2 (conditions de financement moins favorables), où les modalités de tous les nouveaux financements sont celles qui sont spécifiées à la note 2.

Tableau 2b. Niger -- Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de la dette publique, 2009-2029

			1	Project	tions			
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2019	2029
			Ratio	o VAN	de la d	ette/PII	3	
Scénario de référence	16	16	16	15	16	16	19	23
A. Autres scénarios								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leur moyenne historique	16	15	14	14	14	15	20	28
A2. Solde primaire inchangé depuis 2009	16	17	18	18	20	23	34	50
A3. Croissance du PIB reste en permanence plus faible 1/	16	16	17	16	17	18	24	42
A4. Non-exécution des nouveaux projets d'exploitation de pétrole et d'uranium	16	16	16	17	17	17	21	28
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart type en 2010-11	16	17	19	19	20	21	27	36
B2. Solde primaire à sa moyenne historique moins un écart type en 2010-11	16	16	17	16	17	17	19	24
B3. Combinaison de B1-B2 avec chocs d'un demi écart type	16	16	16	16	17	17	22	
B4. Dépréciation réelle unique de 30 % en 2010	16	20	20	18	18	18	18	
B5. Augmentation de 10 % du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2010	16	22	22	21	21	21	23	26
			Ratio V	AN de	la dett	e/recett	es 2/	
Scénario de référence	92	89	88	86	82	86	95	130
A. Autres scénarios								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leur moyenne historique	92	83	76	75	74	79	99	145
A2. Solde primaire inchangé depuis 2009	92	94	97	101	107	121	173	
A3. Croissance du PIB reste en permanence plus faible 1/ A4. Non-exécution des nouveaux projets d'exploitation de pétrole et d'uranium	92 92	90 89	91 89	90 94	88 92	95 94	122 116	
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart type en 2010-11	92	95	101	102	101	110	135	199
B2. Solde primaire à sa moyenne historique moins un écart type en 2010-11	92	92	93	90	86	90	98	132
B3. Combinaison de B1-B2 avec chocs d'un demi écart type	92	89	87	87	86	92	111	163
B4. Dépréciation réelle unique de 30 % en 2010 B5. Augmentation de 10 % du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2010	92 92	114 127	109 122	101 116	94 110	95 114	93 116	118 143
			Ratio sei					
Scénario de référence	10	8	7	7	6 ia uci	6	4	5
A. Autres scénarios								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leur moyenne historique	10	8	7	7	7	6	4	6
A2. Solde primaire inchangé depuis 2009	10	8	8	7	7	7	5	10
A3. Croissance du PIB reste en permanence plus faible 1/	10 10	8	7 7	7 7	7 7	7 7	5 5	8 5
A4. Non-exécution des nouveaux projets d'exploitation de pétrole et d'uranium	10	0	,	/	,	,	3	3
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart type en 2010-11	10	8	8	7	7	7	5	7
B2. Solde primaire à sa moyenne historique moins un écart type en 2010-11	10	8	7	7	6	6	4	5
B3. Combinaison de B1-B2 avec chocs d'un demi écart type	10	8	8	7	7	7	4	
B4. Dépréciation réelle unique de 30 % en 2010	10	8	9	8	8	8	5	8
B5. Augmentation de 10 % du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2010	10	8	8	7	7	7	4	6

Sources : autorités nationales, et estimations et projections des services du FMI.

1/ On suppose que la croissance du PIB réel est à son niveau de référence moins un écart type, divisé par la racine carrée de la longueur de la période de projection.

^{2/} Les recettes incluent les dons.

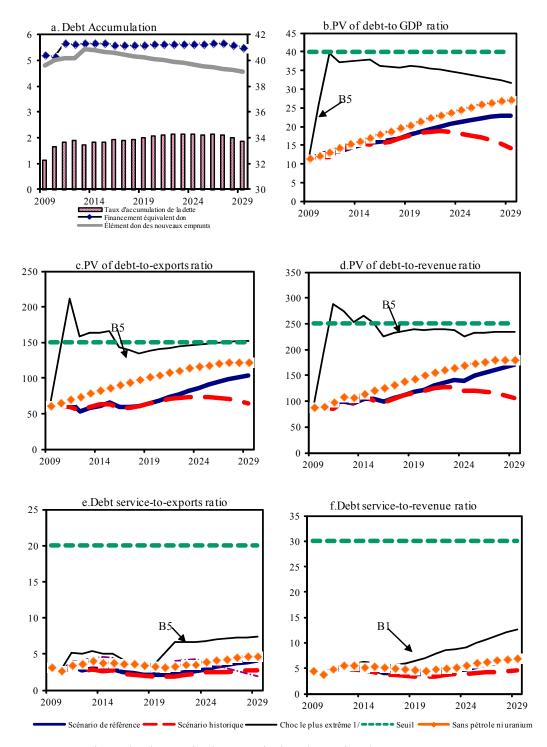
Tableau 3.Niger -- Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État, 2009-2029 (Non compris les nouveaux projets dans les secteurs du pétrole et de l'uranium) (En pourcentage)

	Projections 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2019									
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2019	2029		
			Rati	io VAN	de la det	te/PIB				
Autre scénario de référence	12	12	13	14	15	16	21	27		
Autre B4. Flux non générateurs d'endettement nets à leur moyenne historique moins un écart type en 2010-2011 1/	12	16	20	21	22	23	26	30		
Autre B5. Combinaison B1-B4 avec chocs d'un demi écart type	12	16	21	22	23	24	28	32		
			Ratio V	AN de la	dette/ex	portati	ons			
Autre scénario de référence	62	65	70	74	80	83	102	123		
Autre B4. Flux non générateurs d'endettement nets à leur moyenne historique moins un écart type en 2010-2011 1/	62	84	107	110	114	118	129	133		
Autre B5. Combinaison B1-B4 avec chocs d'un demi écart type	62	88	115	117	122	126	139	145		
			Ratio	vAN d	e la dett	e/recett	es			
Autre scénario de référence	89	91	99	110	109	115	145	182		
Autre B4. Flux non générateurs d'endettement nets à leur moyenne historique moins un écart type en 2010-2011 1/	89	118	151	162	156	162	185	197		
Autre B5. Combinaison B1-B4 avec chocs d'un demi écart type	89	121	159	171	165	171	196	212		
		R	atio serv	ice de la	dette/e	xportati	ons			
Autre scénario de référence	3,2	2,8	3,5	3,8	4,1	3,9	3,3	4,8		
Autre B4. Flux non générateurs d'endettement nets à leur moyenne historique moins un écart type en 2010-2011 1/	3,2	2,8	3,9	4,5	4,8	4,5	3,8	5,6		
Autre B5. Combinaison B1-B4 avec chocs d'un demi écart type	3,2	2,9	4,2	4,8	5,2	4,9	4,1	6,1		
			Ratio s	service d	e la dett	e/recett	es			
Autre scénario de référence	4,6	3,8	4,9	5,6	5,6	5,4	4,8	7,1		
Autre B4. Flux non générateurs d'endettement nets à leur moyenne historique moins un écart type en 2010-2011 1/	4,6	3,8	5,4	6,6	6,5	6,3	5,4	8,4		
Autre B5. Combinaison B1-B4 avec chocs d'un demi écart type	4,6	4,1	5,8	7,1	7,0	6,7	5,8	8,9		

Source : projections et simulations des services du FMI.

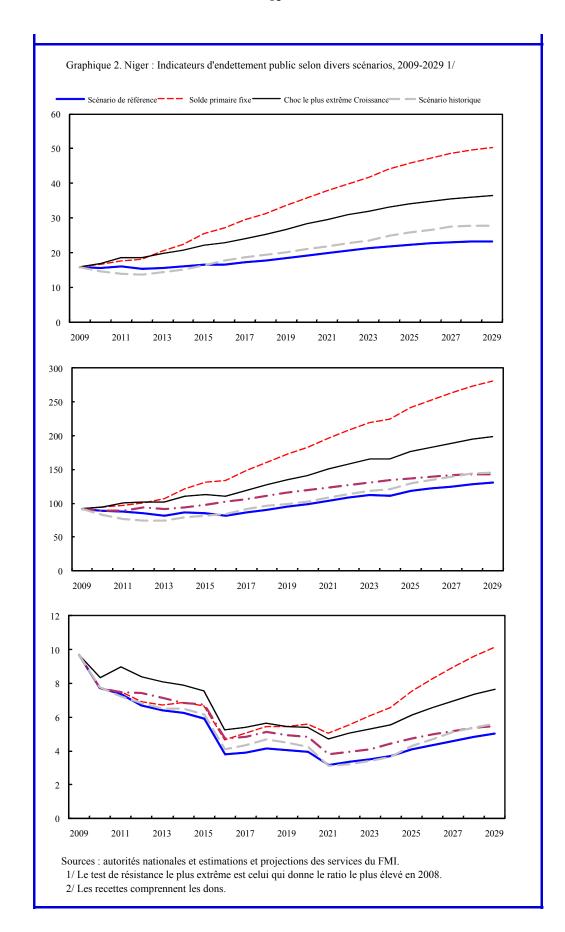
 $1/\,\mathrm{Y}$ compris les transferts officiels et privés ainsi que les IDE.

Graphique 1. Niger : Indicateurs de dette contractée ou garantie par l'État selon divers scénarios, 2009-2029 1/



Source : autorités nationales et estimations et projections des services duFMI.

1/Le test de résistance le plus extrême est celui qui donne le ratio le plus élevé en 2019. Il correspond, dans les panneaux b, c, d et e, à un choc combiné et, dans le panneau f, à un choc sur les termes de l'échange.



FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES

Communiqué de presse n° 10/36 (F) POUR DIFFUSION IMMÉDIATE Le 12 février 2010 Fonds monétaire international Washington, D.C. 20431 USA

Le Conseil d'administration du FMI achève la troisième revue de l'accord en faveur du Niger au titre de la facilité élargie de crédit et approuve un décaissement de 5 millions de dollars EU

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a achevé aujourd'hui la troisième revue des résultats économiques obtenus par le Niger dans le cadre d'un programme appuyé par la <u>facilité élargie de crédit (FEC)</u>¹. L'achèvement de la troisième revue permet de décaisser un montant équivalant à 3,29 millions de DTS (environ 5,0 millions de dollars EU), ce qui porte le total des décaissements au titre de l'accord à un montant équivalant à 13,16 millions de DTS (environ 20,2 millions de dollars EU).

Le Conseil d'administration a approuvé en mai 2008 un accord triennal en faveur du Niger pour un montant équivalant à 23,03 millions de DTS (environ 35,3 millions de dollars EU), soit 35 % de la quote-part du pays au FMI (<u>voir communiqué de presse no. 08/127</u>).

Après l'examen de l'accord en faveur du Niger par le Conseil d'administration, M. Murilo Portugal, Directeur général adjoint et Président par intérim, a fait la déclaration suivante :

« Le Niger fait face relativement bien à la conjoncture extérieure grâce à la vigueur de la croissance hors agriculture, au repli de l'inflation et au niveau élevé de l'investissement direct étranger lié à l'expansion des secteurs du pétrole et de l'uranium. Les perspectives macroéconomiques pour 2010 semblent dans l'ensemble favorables. Les perspectives à moyen terme sont positives aussi, car des projets pétroliers et miniers arrivent dans leur phase de production après 2012.

« Les autorités ont continué de mener une politique budgétaire prudente face à l'insuffisance extrême de l'aide budgétaire. Conjuguée à la bonne tenue des recettes, la mise en adéquation du rythme d'exécution du budget avec les ressources disponibles a permis de maintenir en bonne voie le programme appuyé par la FEC. En outre, les autorités ont prévu pour 2010 des mesures d'urgence en cas de nouveaux retards dans l'aide extérieure. Les autorités sont fortement encouragées à prendre toutes les mesures nécessaires pour mobiliser le financement extérieur prévu dans le programme.

« Les progrès accomplis dans l'exécution des réformes structurelles ont été satisfaisants dans l'ensemble. Les mesures prises pour simplifier et accroître la transparence du système fiscal sont opportunes. Il est nécessaire d'approfondir la réforme de la gestion des finances publiques pour encore améliorer la formulation, l'exécution et l'information budgétaires. Les autorités ont pris aussi des mesures importantes pour garantir la comptabilisation transparente de toutes les recettes minières et pétrolières. Il sera crucial de bien gérer les ressources naturelles pour accélérer la croissance globale et la réduction de la pauvreté, et les autorités sont encouragées à commencer de formuler une vaste stratégie pour la gestion macroéconomique de ces ressources. Il sera nécessaire aussi de redoubler d'efforts pour achever la restructuration du secteur financier afin que ce dernier puisse pleinement soutenir la croissance. »

¹ La facilité élargie de crédit (FEC), qui a remplacé la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) comme principal outil dont dispose le FMI pour apporter un soutien financier à moyen terme aux pays à faible revenu, est caractérisée par des plafonds d'accès plus élevés, des conditions de financement plus concessionnelles, une plus grande souplesse dans la conception des programmes qu'elle appuie, et une conditionnalité à la fois plus simple et mieux ciblée. Le taux d'intérêt des financements accordés au titre de la FEC est de 0 %, avec un différé d'amortissement de cinq ans et demi et une échéance maximale de dix ans. Le FMI revoit tous les deux ans les taux d'intérêt de toutes les facilités concessionnelles.

Déclaration de Laurean W. Rutayisire, Administrateur pour le Niger

3 Février 2010

I – Introduction

Au nom des autorités nigériennes, je tiens à exprimer au Conseil d'Administration, à la direction et aux services du FMI la profonde reconnaissance de mon pays pour le soutien sans faille et le fructueux dialogue de politique générale dont il a bénéficié dans le cadre du programme appuyé par la facilité élargie de crédit (FEC). Le gouvernement nigérien est fermement résolu à poursuivre ses efforts de réforme et à appliquer de solides politiques pour atteindre les objectifs du programme en cours appuyé par la FEC. Les résultats économiques enregistrés par le Niger dans le cadre de la FEC sont conformes au programme, et fin juin 2009, le pays avait satisfait tous les critères de réalisation quantitatifs. Etant donné la forte volonté manifestée par le gouvernement nigérien pour appliquer ce programme, et les bons résultats démontrés, j'ai l'honneur de solliciter le soutien du Conseil d'Administration pour l'achèvement de la troisième revue du programme appuyé par la FEC.

Les turbulences financières mondiales ont eu une incidence relativement limitée sur l'économie nigérienne. Mais en raison de la crise politique de 2009, les principaux partenaires au développement ont suspendu leur appui budgétaire en attendant que la situation soit résolue. Les autorités nigériennes, fermement résolues à résoudre cette crise et à créer un climat favorable à la mise en œuvre de réformes et à l'installation d'une croissance soutenue, ont entamé des négociations avec les principaux partis d'opposition en décembre 2009. Face à la pénurie de soutien extérieur, et animées par la forte volonté d'atteindre les objectifs budgétaires du programme, elles ont non seulement assuré une adéquation entre le rythme d'exécution des dépenses et les ressources disponibles, mais elles ont également amélioré l'efficience de l'administration des recettes.

II – Evolution récente de l'économie et résultats enregistrés dans le cadre du programme appuyé par la FEC

La forte baisse de la production agricole, due aux mauvaises conditions climatiques, a entraîné un net recul du PIB réel en 2009. Néanmoins, l'activité est restée dynamique dans les secteurs de l'exploitation minière, des transports, des travaux publics, et des télécommunications, et la croissance hors agriculture devrait atteindre un taux de 5,3 %. L'inflation, qui était de 14 % en décembre 2008, a chuté à - 3,1% en décembre 2009, grâce à la baisse des prix mondiaux des denrées alimentaires et des carburants et à l'excellente campagne de récoltes 2008/09. Le déficit des transactions courantes a augmenté en raison des nombreuses importations liée s aux projets en cours dans les secteurs du pétrole et de l'uranium, et cette augmentation du déficit a été en grande partie financée par les investissements directs étrangers. Malgré le manque d'appui extérieur à ses finances publiques, le Niger a respecté tous les objectifs budgétaires de 2009, grâce en particulier aux bons résultats enregistrés au niveau des recettes.

Les recettes fiscales ont dépassé les objectifs du programme de plus de 1% du PIB. Ces bons résultats s'expliquent par les efforts déployés à la fois pour élargir l'assiette de l'impôt et améliorer l'efficacité de l'administration fiscale. La diminution des arriérés intérieurs nets a également été plus importante que prévue. Les autorités ont appliqué une gestion prudente des dépenses publiques qui a permis de maintenir les dépenses courantes dans la limite des objectifs du programme et d'enregistrer un déficit budgétaire de base inférieur à l'objectif fixé. Face à l'incertitude des financements extérieurs, les autorités ont eu recours à la régulation budgétaire pour garantir que l'exécution du budget reste conforme aux objectifs du programme, notamment en assurant une adéquation trimestrielle entre l'exécution du budget et les ressources disponibles. Ce mécanisme a permis de maintenir le financement interne du déficit en dessous de l'objectif indicatif du programme. En matière de réformes structurelles, les autorités ont pris les mesures nécessaires pour renforcer la gestion de la dette, améliorer le suivi budgétaire et favoriser un climat propice aux affaires. Il convient également de noter que d'après les données à fin septembre, tous les objectifs quantitatifs étaient également atteints.

III – Perspectives économiques et mesures prévues pour 2010

Les perspectives économiques du Niger sont dans l'ensemble favorables pour 2010. La poursuite du développement des secteurs des télécommunications, des transports et de l'exploitation minière, associée à un retour en force de la production agricole vont engendrer une croissance économique de 5 %. Le déficit des transactions courantes devrait rester stable sous l'effet d'une hausse des exportations d'uranium et de la poursuite des importations destinées au secteur minier. D'après les prévisions, l'inflation devrait se situer autour de 2 % grâce à une bonne récolte en moyenne et à la stabilité des prix alimentaires et énergétiques mondiaux.

A moyen terme, le démarrage de la production de pétrole et l'augmentation de la production d'uranium prévues respectivement pour 2012 et 2014 contribueront à renforcer les perspectives macroéconomiques du Niger. D'après les prévisions, les exportations devraient doubler entre 2012 et 2016, et la part de l'exploitation minière dans le PIB devrait tripler. En outre, les importations de pétrole seront diminuées de moitié d'ici 2012, à la suite du démarrage de la production pétrolière. Sur le plan des finances publiques, ces évolutions favorables devraient entraîner d'ici 2015 une forte hausse des recettes budgétaires annuelles. De plus, les perspectives de la dette nigérienne sont également positives, avec un faible risque de surendettement. L'analyse de viabilité de la dette du Niger, réalisée par les services du FMI a montré qu'à long terme, la valeur actuelle de la dette externe allait se stabiliser en deçà des 25 % du PIB et des 105 % du total des exportations.

Les autorités nigériennes sont fermement résolues à poursuivre leur programme de réformes et à mettre en œuvre de solides politiques pour favoriser une croissance économique forte et durable et pour accélérer le processus de réduction de la pauvreté.

Finances publiques

Dans le secteur des finances publiques, le gouvernement nigérien entend poursuivre ses efforts d'amélioration de l'administration fiscale et d'élargissement de l'assiette de l'impôt pour augmenter les recettes. Dans cette optique, il prévoit d'axer les dépenses publiques sur l'éducation, avec l'embauche dans la fonction publique de 8.000 salariés contractuels, et sur les secteurs de la santé et des infrastructures. Il accordera également la priorité aux activités propices au développement du secteur privé, à la participation de l'Etat dans l'exploitation du gisement pétrolier d'Agadem, et à la restructuration du système bancaire. Grâce aux efforts déployés en permanence pour accroître le recouvrement des recettes et modérer les dépenses, le déficit budgétaire global devrait, d'après les prévisions, tomber à 1,7 % du PIB en 2010, année au cours de laquelle le gouvernement nigérien a bon espoir de voir l'appui extérieur reprendre pour contribuer au financement du budget.

La réforme de la gestion des finances publiques prévoit d'intensifier les efforts pour continuer à renforcer l'ensemble du processus budgétaire. A cet égard, la législation sur la préparation du budget sera révisée de façon à assurer sa conformité avec les nouvelles directives communautaires de l'UEMOA. Pour améliorer encore l'exécution du budget, le recours aux procédures accélérées de dépenses sera limité de façon très stricte, conformément aux réglementations. L'informatisation des services budgétaires décentralisés permettra d'élargir le suivi des dépenses par rapport aux crédits alloués. En outre, les autorités restent fermement résolues à assurer une diffusion générale de l'exécution trimestrielle des dépenses destinées à la réduction de la pauvreté.

En vue d'améliorer le recouvrement des recettes, le gouvernement nigérien s'emploie à mettre en œuvre les mesures destinées à mieux maîtriser l'assiette fiscale, à promouvoir le civisme fiscal, et à moderniser l'ensemble du système fiscal. En collaboration avec l'Organisation mondiale des douanes, les autorités sont en train d'actualiser le plan d'action douanière 2009-11 pour faciliter les échanges commerciaux grâce à une modernisation des contrôles douaniers, l'utilisation de scanners et de méthodes d'analyse des risques. Les exonérations accordées aux importations liées aux projets pétroliers et miniers, ainsi que celles octroyées dans le cadre du code des investissements et d'autres conventions, continueront à être examinées de très près.

Viabilité de la dette

Le gouvernement nigérien se félicite de l'analyse de la viabilité de la dette du Niger réalisée par les services du FMI dont il partage les résultats et recommandations. Comme eux, le gouvernement reconnaît la nécessité de mener une politique prudente de la dette et d'améliorer la gestion des finances publiques, pour permettre au Niger de préserver la viabilité de sa dette et d'utiliser avec efficience la marge de manœuvre budgétaire disponible. Les autorités nigériennes s'emploient résolument à gérer la dette avec la prudence indispensable pour procéder aux investissements qui favoriseront l'accélération du développement du pays, notamment grâce à une exploitation judicieuse des ressources naturelles. Pour renforcer encore la structure de gestion de la dette publique, les autorités vont faire entrer en vigueur la disposition en vertu de laquelle seul le Ministère de l'économie et des finances sera habilité à signer des accords au nom de l'Etat et à engager sa responsabilité financière. Le Comité National de Gestion de la Dette Publique (CNGDP) sera consulté pour tout projet d'emprunt intérieur ou extérieur, ou toute

demande de garanties de l'Etat, pour examiner en profondeur et tenir compte de l'incidence de tout nouvel emprunt sur la viabilité de la dette publique. Par ailleurs, étant donné les récents changements dans la politique du FMI concernant les plafonds de la dette publique, le CNGDP verra ses prérogatives étendues à l'ensemble des entreprises, institutions, et entités publiques. En vue d'atteindre les objectifs énoncés dans la réforme de la gestion de la dette, les autorités sollicitent une assistance technique auprès du FMI.

Réforme du secteur financier

La réforme du secteur financier va être poursuivie pour permettre à ce secteur de soutenir pleinement la croissance économique du pays. Dans ce contexte et étant donné le besoin de renforcer le bilan des banques opérant au Niger, des efforts sont en cours pour satisfaire d'ici fin décembre 2010, l'exigence de capital minimum définie par la commission bancaire régionale. De façon à aider les banques à répondre à l'augmentation de la demande de crédits à moyen et long terme, des négociations sont en cours sur de nouvelles facilités de crédit avec les institutions multilatérales. Certaines banques prévoient également d'émettre des obligations à moyen terme pour prolonger l'échéance de leurs ressources. Par ailleurs, les autorités sont en train d'honorer leurs engagements concernant *Finaposte* en remboursant les comptes des épargnants à la CNE et en convertissant la moitié des dépôts de l'Etat auprès du CCP en dépôts à terme. Le gouvernement est également parvenu à un accord sur la nouvelle structure de capital du *Crédit du Niger*. Soucieux de répondre au besoin de favoriser les logements sociaux, les autorités sont en train de mettre la dernière main à une étude sur la stratégie de financement des logements sociaux à laquelle la commission bancaire a donné une autorisation préalable.

Gestion des ressources pétrolières et minières

Les autorités nigériennes sont fermement résolues à mettre en place une politique transparente de gestion des ressources pétrolières et minières du pays pour doper la croissance économique et lutter contre la pauvreté. A cette fin, d'importants progrès ont été réalisés au niveau de la participation du Niger à l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE). En effet, un rapport rapprochant les recettes minières et pétrolières pour 2005 et 2006 a été terminé, puis validé par le Comité pour la concertation en octobre 2009 et largement diffusé notamment dans la presse locale. Le rapport 2007 et 2008 est en cours de préparation et sera approuvé d'ici la fin du premier trimestre 2010. Les autorités prévoient d'ajouter les comptes certifiés de la *Société du Patrimoine des Mines du Niger et Nigerpétrole* en annexe au projet de la Loi de finances transmis chaque année à l'assemblée nationale. Les autorités ont en outre l'intention de mettre en place une structure unique de recettes présentant toutes les recettes minières et pétrolières encaissées par les entités publiques et de s'assurer que les investissements faits par l'Etat dans le secteur minier soient pleinement reflétés dans la documentation budgétaire.

Amélioration du climat des affaires

Les autorités sont conscientes du besoin de continuer à améliorer le climat général des affaires au Niger pour accroître les investissements privés internes et externes et favoriser la diversification de l'économie. A cet égard, elles continuent à procéder aux réformes structurelles nécessaires pour encourager le dynamisme du secteur privé hors exploitation minière, et pour soutenir une croissance économique forte. Avec la loi de finances 2010, des mesures destinées à simplifier et

moderniser le système fiscal ont été mises en place. Le taux d'imposition sur le revenu des entreprises a été diminué pour passer de 35 à 30 %, et les droits d'enregistrement au Registre du Commerce ont été réduits. Le plafond imposé au remboursement de crédits de TVA pour tous les exportateurs a été aboli. Les autorités prévoient également d'adopter dans le courant du premier semestre 2010 le nouveau Code général des impôts renfermant toutes les dispositions sur le régime fiscal.

IV - Conclusion

Le gouvernement nigérien présente un bilan positif de mise en place de politiques solides, de poursuite des réformes structurelles et d'amélioration de la transparence dans la gestion des ressources minérales du pays. Les autorités ont montré la ferme volonté avec laquelle elles cherchent à atteindre tous les objectifs convenus dans le cadre du programme appuyé par la FEC. Fort de ces résultats, le gouvernement du Niger a l'honneur de solliciter le soutien du Conseil pour l'achèvement de la troisième revue, et a bon espoir que la communauté internationale continuera à soutenir ses efforts pour continuer à préserver la stabilité macroéconomique, promouvoir la croissance, et faire reculer la pauvreté.